



Programme Communal de Développement Rural

Partie 1 | Analyse des caractéristiques de la commune

Février 2016 – Mis à jour en avril 2018

Agence intercommunale
de développement IDETA
Quai Saint-Brice, 35
7500 Tournai

Document rédigé par Camille Mestdag sous la direction de Nicolas Plouvier

Préambule	7
1 Caractéristiques générales de la commune.....	9
2 Bilan de la première opération de développement rural	10
3 Gestion territoriale	12
3.1 Politiques locales	12
3.1.1 Programme de politique locale	12
3.1.2 Ancrage communal, logement.....	12
3.1.3 Plan d'investissement communal	12
3.1.4 Plans de Cohésion Sociale 2009-2013 et 2014-2019.....	12
3.2 Outils d'information et de participation	13
3.3 Patrimoine public	13
3.3.1 Inventaire des biens	13
3.3.2 Performance énergétique des bâtiments publics	16
3.4 Conseil communal et services communaux	17
3.4.1 Collège et conseil communal.....	17
3.4.2 Services communaux	18
3.5 Moyens humains et financiers qui seront mis en œuvre par la Commune	19
3.5.1 Capacité d'emprunt	19
3.5.2 Budget communal – Synthèse (Mise à jour 2018 : voir annexe 5).....	19
3.6 Synthèse.....	21
4 Caractéristiques géographiques	22
4.1 Localisation générale et appartenances supra-territoriales	22
4.2 Présentation de la commune et des villages.....	23
4.2.1 Aubechies	25
4.2.2 Basècles	27
4.2.3 Belœil.....	29
4.2.4 Ellignies-Sainte-Anne	31
4.2.5 Quevaucamps.....	33
4.2.6 Rameignies.....	35
4.2.7 Stambruges – Grandglise	37
4.2.8 Thumaide	39
4.2.9 Wadelincourt.....	41
4.3 Description du territoire	44
4.3.1 eMilieu physique	44
4.3.2 Occupation du sol.....	57
4.3.3 Eléments de situation juridique.....	63

4.3.4	Transports et mobilité	71
4.3.5	Equipements collectifs	75
4.4	Synthèse.....	77
5	Caractéristiques sociales	80
5.1	Démographie	80
5.1.1	Evolution de la population globale.....	80
5.1.2	Mouvement de la population	81
5.1.3	Structure par âge.....	82
5.1.4	Répartition spatiale.....	83
5.1.5	Typologie des ménages	84
5.2	Revenus.....	84
5.2.1	Revenu moyen par habitant	85
5.2.2	Classes de revenu.....	85
5.2.3	Répartition spatiale.....	86
5.2.4	Droit à l'intégration sociale	87
5.3	Logement.....	87
5.3.1	Typologie	87
5.3.2	Coûts	87
5.3.3	Pressions immobilière et foncière.....	89
5.3.4	Logements publics	91
5.4	Enseignement.....	92
5.4.1	Offre.....	92
5.5	Services aux personnes	93
5.5.1	Soins de santé	93
5.5.2	Services sociaux – Centre Public d’Action Sociale	94
5.5.3	Enfance.....	94
5.5.4	Jeunesse	94
5.5.5	Personnes âgées.....	95
5.5.6	Personnes handicapées	95
5.6	Activité socio-culturelle	95
5.6.1	Identité(s) locale(s)	95
5.6.2	Patrimoine.....	96
5.6.3	Folklore	96
5.6.4	Culture	97
5.6.5	Sports	97
5.6.6	Loisirs	98
5.6.7	Infrastructures d'accueil et équipements	98

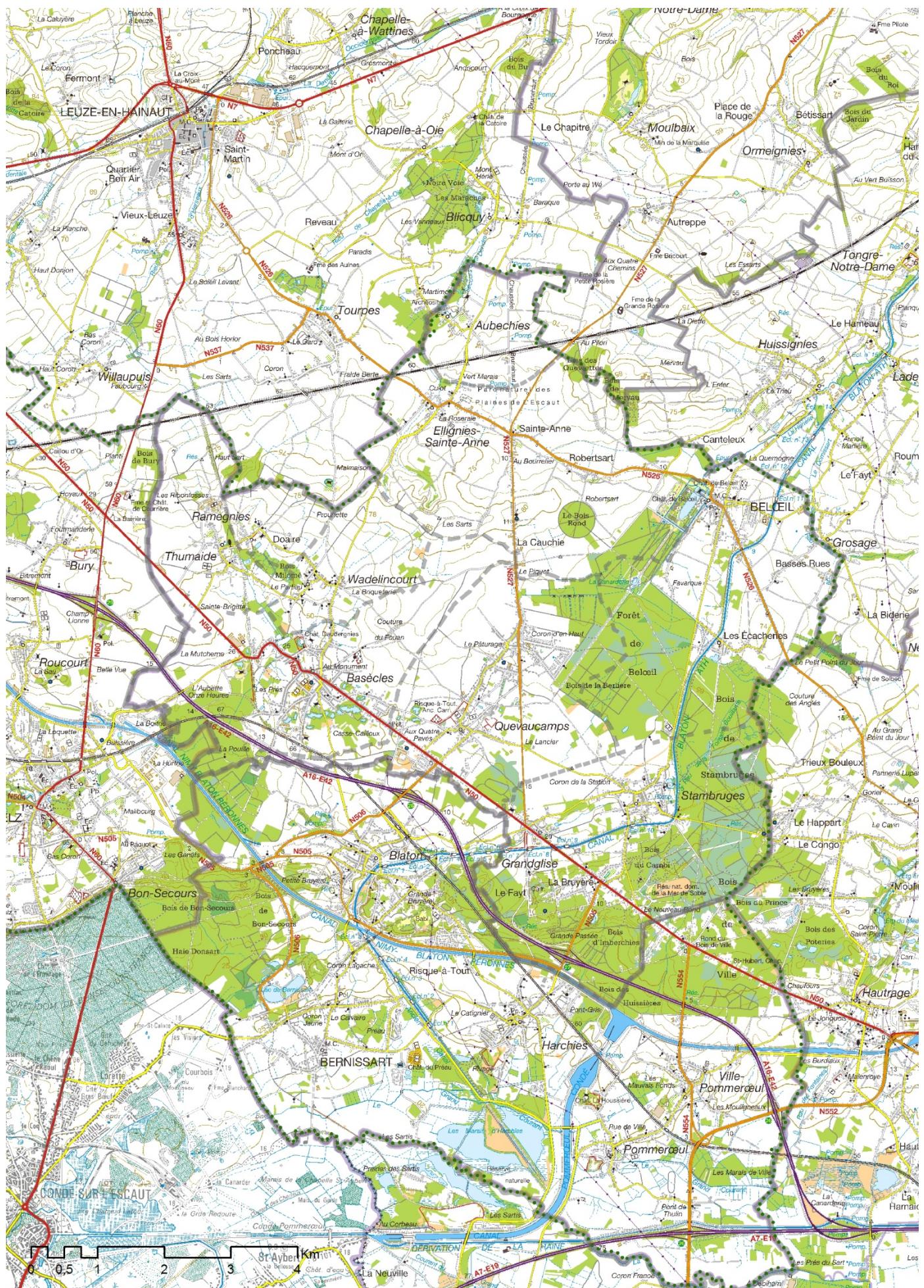
5.7	Solidarités	99
5.8	Synthèse.....	100
6	Caractéristiques économiques	102
6.1	Emploi.....	102
6.1.1	Economie locale : typologie de l'emploi et secteurs d'activités.....	102
6.1.2	Activité de la population.....	104
6.1.3	Mobilité des travailleurs	104
6.1.4	Chômage	105
6.1.5	Outils de développement.....	107
6.2	Agriculture.....	108
6.2.1	Typologie des exploitations	108
6.2.2	Emplois	109
6.2.3	Perspectives	109
6.2.4	Intégration environnementale	110
6.3	Producteurs locaux.....	110
6.4	Commerces et professions libérales	111
6.5	Tourisme.....	111
6.5.1	Sites et équipements	111
6.5.2	Hébergements	112
6.6	Synthèse.....	113
7	Développement durable	115
7.1	Economie sociale	115
7.2	Intergénérationnel.....	115
7.3	Circuits courts	115
7.4	Politique de gestion des eaux usées et des déchets	115
7.4.1	Collecte et gestion des eaux usées.....	115
7.4.2	Collecte et gestion des déchets.....	115
7.5	Ressources et performances énergétiques.....	116
8	Annexes	117
8.1	Programme de politique locale	117
8.2	Consommation des bâtiments publics.....	121
8.3	Organigramme des services communaux.....	125
8.4	Capacité d'emprunt	129
8.5	Budget communal 2018.....	133
8.6	Carte des villages – Légende	139
8.7	Inventaire des arbres et haies remarquables	141
8.8	Extrait du Plan Quinquennal de la lecture	145

Préambule

Le Collège communal de Belœil a décidé de réviser son Programme Communal de Développement Rural. Il a en outre souhaité l'inscrire dans une démarche durable en y adjointant un Agenda 21 local (AL21).

Dans le cadre de cette première partie consacrée à l'analyse des caractéristiques de la commune, les situations géographique, économique et sociale de Belœil seront comparées aux territoires de référence que sont l'arrondissement d'Ath, la Wallonie picarde, la Wallonie et la Belgique.

Pour ce faire, les dernières données disponibles ont été exploitées pour les différentes thématiques en veillant, dans la mesure du possible, à intégrer des données temporelles afin d'identifier les grandes tendances.



1 Caractéristiques générales de la commune

La commune de Belœil est située à l'est de la Wallonie picarde, en bordure du Cœur de Hainaut et de sa capitale, Mons.

La commune est constituée de 10 villages : Aubechies, Basècles, Belœil, Ellignies-Sainte-Anne, Grandglise, Quevaucamps, Rameignies, Stambruges, Thumaide et Wadelincourt. Grandglise et Stambruges ont pré-fusionné en 1964. La commune compte 13.769 habitants¹. Près de 85% sont cependant rassemblés dans les 4 villages principaux : Basècles (26%), Quevaucamps (23%), Stambruges-Grandglise (18%) et Belœil (16%).

Le paysage est marqué principalement par la très forte présence de la forêt puisque Belœil est la commune la plus boisée de Wallonie picarde. Ceci est historiquement lié à la présence du Château des Princes de Ligne dont la masse boisée, aujourd'hui propriété communale en indivision, faisait initialement partie du domaine.

Le territoire est riche d'un patrimoine diversifié et complémentaire, pour partie valorisé sur le plan touristique : outre le prestigieux château qui vient d'être évoqué, l'Archéosite d'Aubechies et la Mer de Sable attirent également de nombreux visiteurs chaque année.

Durant les 10 dernières années, la population s'est accrue de 2,8%.

Belœil est très bien connecté aux pôles périphériques que sont Tournai, Ath, Péruwelz, Leuze et Mons grâce à son réseau local mais également au réseau autoroutier qui l'effleure au sud. Par contre, malgré cette proximité, les réseaux alternatifs (transports collectifs routiers et ferrés) semblent peu efficaces et attractifs, à l'exception de la desserte de la gare de Blaton. Les petits villages de Thumaide, Rameignies, Wadelincourt, Aubechies et Ellignies-Sainte-Anne ne bénéficient pas d'une offre susceptible d'être concurrentielle à la voiture, notamment pour rallier les villages de Basècles, Quevaucamps et Belœil, qui hébergent les principaux bureaux administratifs, les commerces et les services à la personne.

La part du territoire urbanisé est relativement faible et la pression immobilière également. Cependant, quel que soit le domaine, la commune est globalement bien équipée en ce qui concerne les services aux personnes : services sociaux, jeunesse, personnes âgées, etc.

Longtemps marqué par les secteurs manufacturier, textile (bonneterie) et d'extraction de la pierre (grès et marbre noir) aujourd'hui complètement disparus, la trame économique locale est essentiellement tournée sur le secteur tertiaire. Un secteur particulièrement présent est l'activité médico-sociale, du fait de la présence de nombreuses structures d'accueil pour handicapés. Chez les indépendants, c'est le commerce qui est le secteur le plus présent (36,8% des indépendants).

Le milieu agricole, s'il suit les tendances globales de diminution du nombre d'exploitations, connaît un nombre assez important de diversifications, notamment vers la transformation et la valorisation des circuits courts.

Enfin, le diagnostic a permis de confirmer la présence bien réelle d'une dynamique locale variée. Cependant, celle-ci semble plus dense dans certains villages (Basècles, Stambruges) et plus en retrait dans d'autres (Thumaide, Rameignies, Wadelincourt).

¹ Mise à jour 2018 : 14.024 habitants au 01.01.2017

2 Bilan de la première opération de développement rural

Le premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de Belœil a été approuvé par le Gouvernement wallon en 1998.

Un bilan succinct de la première opération est ici présenté. La partie 2 « Résultat de la participation de la population » rédigée par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) offre une approche plus globale de la dynamique mise en place et détaille les actions menées et les projets mis en œuvre.

L'analyse AFOM du premier PCDR s'articulait autour de 10 axes :

1. Un territoire relié sans être traversé
2. Un territoire à trois composantes :
 - a. La composante urbaine le long de la N50
 - b. La composante verte à l'est
 - c. La composante ouverte au centre et au nord
3. Quatre + cinq = neuf villages
 - a. Quatre villages importants
 - b. Cinq petits villages ruraux
4. Une image de marque forte mais contrariée
5. Une vie socio-culturelle active autour d'un centre culturel bien équipé
6. Un bon niveau d'équipements collectifs en dépit des lacunes
7. Un manque crucial de logements accessibles et adaptés
8. Des commerces dans l'attente d'un nouveau souffle
9. Des problèmes de sécurité routière exacerbés par des facteurs aggravants
10. Un contexte porteur et stimulant
 - a. Le fonctionnement effectif du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
 - b. La dynamique générée par les programmes européens
 - c. La montée en puissance du tourisme

Cette analyse AFOM s'est déclinée en **8 objectifs** à atteindre :

1. Permettre à Belœil de jouer au maximum la carte du tourisme
 - a. Informer
 - b. Intégrer
 - c. Valoriser
2. Faire de Belœil le pôle culturel et pédagogique du versant est du Parc naturel
3. Résorber le manque crucial de logements accessibles et adaptés
4. Renforcer la vie citoyenne autour de 3 pôles : la rencontre, l'échange et la solidarité
5. Renforcer l'image « commune verte » de l'entité
6. Faciliter l'adaptation du secteur agricole aux mutations en cours
7. Redynamiser le commerce local
8. Améliorer la sécurité des usagers de la voirie

Les conventions menées durant la période de validité du PCDR sont présentées dans le tableau ci-après.

	Intitulé	Subsides	Montant (€)
1999	Aménagement du site de l'ancienne école de Wadelincourt en maison de village, logement locatif et espace vert et de détente	Convention Développement rural (n°99/43241)	396.727,00
		Engagement complémentaire sur adjudication (n°01/43028)	77.814,21
		Engagement complémentaire sur adjudication (n°01/43028)	5.314,35
2001	Acquisition de deux parcelles en vue de l'aménagement du centre de Belœil	Convention Développement rural (n°01/42584)	
	Acquisition de la parcelle désignée Belœil – 1ère division – art.2046 – « Village », A 63 K, jardin, 31 a 20 ca, RC : 850		26.296,54
	Acquisition de la parcelle Belœil – 1ère division – art. 3661 – rue du Château, A 69 e, parc, 4 a 66 ca, RC : 850		2.310,40
2002	Aménagement de la place de Basècles et de ses abords	Convention Développement rural (n°02/45979)	800.000,00
2002	Valorisation de l'espace d'accueil du centre de Belœil et de ses abords	Convention Développement rural –Phasing Out de l'Objectif I (n° 02/60491-FEOGA)	316.647,00
		Convention Développement rural –Phasing Out de l'Objectif I (n° 02/47360-RW)	253.317,00
2003	Requalification du cœur du village d'Aubéchies	Convention Développement rural –Phasing Out de l'Objectif I (n° 03/60227-FEOGA)	341.303,00
		Convention Développement rural –Phasing Out de l'Objectif I (n° 03/44412-RW)	273.042,40
2003	Aménagement de liaisons paysagères au centre de Belœil, phase 1	Convention Développement rural (n°03/46795)	352.000,00
		Engagement complémentaire sur adjudication (n°07/43141)	54.400,00
2004	Opération « Points verts » - création de petits aménagements paysagers dans l'entité de Belœil.	Convention Développement rural (n°04/43464)	120.000,00
		POINT VERT B04 A Place Ferrer, côté impair Quevaucamps	24.000,00
		POINT VERT B04B - Placette du Kiosque Grandglise	13.600,00
		POINT VERT B04D Rue de la Fosse Ellignies-Ste-Anne	18.400,00
		POINT VERT B04F - Place Ferrer, côté pair Quevaucamps	12.800,00
		POINT VERT - B04C Place Gossart Belœil	8.000,00
		POINT VERT B04E Place des Marétiaux Quevaucamps	18.400,00
		POINT VERT B04G - Place de l'Eglise Rameignies	5.600,00
		POINT VERT B04H - Place des Tilleuls Stambruges	19.200,00
2004	Aménagement de liaisons paysagères au centre de Belœil, phase 2 A	Convention Développement rural (n°04/45284)	238.400,00
	Acquisition et réfection de neuf arcades	Engagement complémentaire sur adjudication (n°07/47068)	86.000,00
2007	Liaisons paysagères phase 2 B : Acquisition des sept arcades restantes	Convention Développement rural (n°07/43386)	32.000,00
2007	Aménagement des liaisons paysagères phase 2C : rénovation des 7 arcades restantes à des fins touristiques	Convention Développement rural (n°07/48241)	248.000,00
TOTAL			3.623.571,90

3 Gestion territoriale

Belœil est doté de plusieurs outils stratégiques locaux. La commune fait également partie intégrante de plusieurs entités supra-territoriales qui lui offrent des lignes directrices de développement à l'échelle de son bassin de vie.

En complément des différents outils thématiques abordés plus loin dans ce document, ce second chapitre développe les politiques transversales locales et supra-locales.

3.1 Politiques locales

3.1.1 Programme de politique locale

Pour la législature 2012-2018, les mandataires communaux ont souhaité axer leur travail sur :

- La création d'un esprit d'équipe
- Le développement de la communication
- Le développement des moyens
- Le renforcement de la solidarité
- L'avenir
- La sécurité
- L'embellissement des espaces de vie
- Le développement de l'économie locale
- La promotion de la culture, des sports, et de la vie associative

Le texte complet du programme de politique locale se trouve à l'annexe 1.

3.1.2 Ancre communal, logement

L'ancre communal 2014-2016 prévoit la création, par la SCRL Habitat du Pays Vert :

1. À Belœil (rue des Moulins à Vent), 6 logements locatifs sociaux (2x4 ch. + 4x2 ch.)
2. À Basècles (rue Pré à Parchon), 3 logements locatifs sociaux (2 ch.) dont 2 prioritairement réservés pour personnes âgées et 1 pour PMR
3. À Quevaucamps (rue E. Royer), 5 logements locatifs sociaux (4x2 ch. + 1x4 ch.)
4. À Belœil (Rue Docteur Jadot), 9 logements locatifs sociaux (2x1 ch. + 7x2 ch.) prioritairement réservés pour personnes âgées

3.1.3 Plan d'investissement communal

Le plan d'investissement 2013-2016² prévoit, pour un montant total des travaux de 4.587.462,20€ :

- La réfection d'égouttage d'une partie de la rue de Farvacq et de la rue des Anglais (Belœil) ;
- La réfection complète d'une partie de la rue de Farvacq (Belœil) ;
- La réfection complète de la Place de la Victoire et de la rue Perche à l'Oiseau (Basècles).

3.1.4 Plans de Cohésion Sociale 2009-2013 et 2014-2019

Le Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 comporte un diagnostic et un programme d'action sur les thématiques de l'insertion socio-professionnelle, de l'accès au logement, la santé, les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Il prévoit certains projets spécifiques tels que :

² Mise à jour 2018 : Le Plan d'Investissement communal 2017-2018 comporte 5 projets pour un montant total de 1.479.438,86€. Il s'agit de la réfection d'égouttage aux rues de Favarcq et des Anglais (Belœil), de la réfection complète de la place de la Victoire (Phase 1) et de la rue Perche à l'Oiseau (Basècles), de la réfection complète de Place de la Victoire (Phase 2) (Basècles), de l'entretien des voiries béton (Aubéchies, Basècles) et de l'entretien des voiries béton (Rameignies et Wadelincourt, Basècles, Ellignies-Sainte-Anne, Stambruges, Belœil).

- La création d'un poste d'éducateur de rue et d'une maison de quartier à Quevaucamps (réalisés)
- La création d'un relai familial
- La création d'un Service Logement

Le Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 s'est fixé comme finalité de réduire la fracture et l'isolement social. Le diagnostic insiste particulièrement sur les difficultés de mobilité des demandeurs d'emploi. Parmi les actions proposées :

- la publicité et le renforcement du taxi social : diminution du tarif pour les personnes précarisées, âgées et les PMR ;
- la poursuite des ateliers vélo de l'asbl AMOSA (à la maison de quartier de Quevaucamps) ;
- la poursuite du projet « Eté solidaire, je suis partenaire » ;
- le maintien du Conseiller Social Logement et de l'éducateur de rue ;
- la création d'un guide et des séances d'information « Logement » ;
- la création d'un Conseil consultatif de la Personne Handicapée ;
- la mise en place d'animations de quartier et d'animations intergénérationnelles.

3.2 Outils d'information et de participation

Le bulletin communal, dénommé **Belœil Info**, est un trimestriel distribué en toutes-boîtes aux citoyens et consultable sur le site Internet de la commune. Au fil d'une trentaine de pages, le magasine aborde les différents thèmes du quotidien citoyen et administratif, sous la forme de présentations spécifiques et d'actus.

Lifté en 2016, le **site Internet** de la commune est très complet et fonctionnel. La plupart des informations sur le fonctionnement administratif, sur le CPAS, sur le Foyer Culturel et sur tout ce qui peut concerner la vie des citoyens s'y retrouve. Il permet également la commande en ligne des documents administratifs de base via une page sécurisée. Il propose de s'inscrire à une newsletter.

La commune ne dispose pas d'**Espace Public Numérique** reconnu mais des ordinateurs connectés sont accessibles gratuitement dans les bibliothèques.

Un **Guide communal** de Belœil, édité par une société privée³, rassemble les coordonnées des services publics (administration communale, CPAS, Police, etc.), de l'enseignement, du sport, de la culture, du tourisme, de l'action sociale (personnes âgées, personnes handicapées, aide à la jeunesse, enfance, soins de santé, etc.), des infrastructures techniques (énergie, eau), de l'environnement, des cultes, des professions libérales. Sa dernière actualisation date de 2015.

La Commune peut compter sur 4 structures complémentaires permettant l'implication active des citoyens dans les décisions communales :

- Le **Conseil communal des Enfants**
- Le **Conseil Communal Consultatif des Aînés**
- La **Commission Communale en Aménagement du Territoire et en Mobilité (CCATM)**
- La **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

3.3 Patrimoine public

3.3.1 Inventaire des biens

Voir cartes annexes « Propriétés publiques et outils d'aménagement du territoire » et « Patrimoine communal et zones d'intérêt écologique, paysager et architectural » au 1/10.000ème

³ Mise à jour 2018 : en 2017, la commune a produit une brochure rassemblant les coordonnées des services communaux. Elle a été distribuée dans le cadre de l'accueil des nouveaux habitants.

La Commune de Belœil est un important propriétaire terrien. En pleine propriété, elle possède près de 200 ha dont quelques grands ensembles comme une partie de la Forêt de Belœil adossée au Coron d'en Haut (Quevaucamps) ou La Pouille au sud de Basècles. Elle possède notamment :

- Quelques terrains à bâtir à Aubechies, Basècles, Grandglise, Quevaucamps, Rameignies, Stambruges et Wadelincourt pour un total d'un peu plus de 2ha ;
- 3 parcelles en ZACC à Basècles, Belœil et Quevaucamps ;
- Plusieurs parcelles en zone de loisir à Aubechies (Archéosite) ;
- Plusieurs logements publics à Basècles, Ellignies-Sainte-Anne, Grandglise, Quevaucamps, Rameignies, Stambruges et Wadelincourt.

En outre, Belœil partage avec la Wallonie, la Province de Hainaut et la commune de Saint-Ghislain, la propriété de la Forêt de Stambruges, soit environ 300ha sur le territoire belœillois (forêt indivise).

Le CPAS est propriétaire entre autres de logements publics à Basècles, Grandglise et Quevaucamps.

La SLSP « Habitat du Pays vert » possède des logements à Basècles, Belœil et Quevaucamps et a contracté des baux emphytéotiques avec la commune pour quelques autres logements.

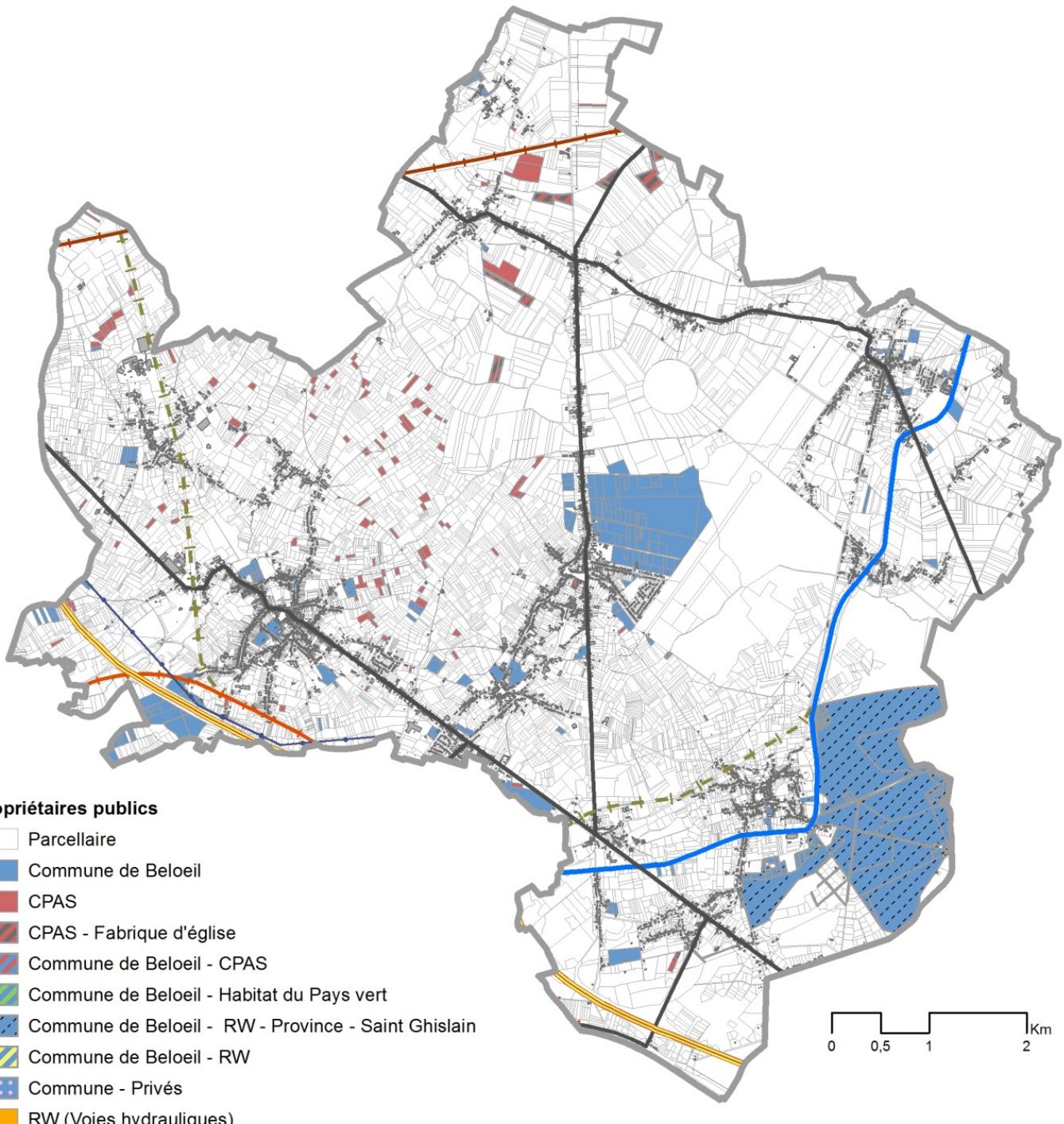
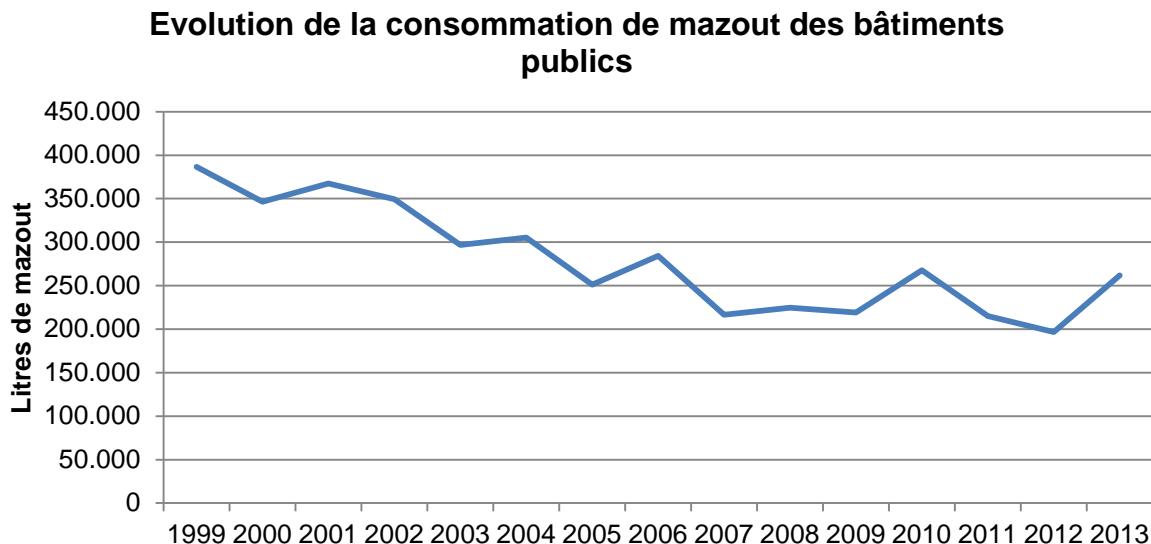


Figure 1 | Patrimoine public [Données communales 2013, IDETA]

3.3.2 Performance énergétique des bâtiments publics

L'administration communale dispose d'un relevé des consommations de mazout des bâtiments publics depuis 1999.



Le graphique montre une diminution sensible de la consommation totale de mazout par les bâtiments publics. Cela provient de deux actions :

1. Le passage progressif au gaz de 8 bâtiments⁴ ;
2. La diminution de la consommation annuelle de plusieurs bâtiments

Le sursaut de consommation en 2013 est lié à une augmentation de consommation de tous les bâtiments, probablement expliquée par l'hiver 2012-2013 long et rigoureux.

Malgré ce bilan plutôt favorable, il reste cependant plusieurs bâtiments dont la consommation semble relativement élevée et très fluctuante.

Le tableau complet est joint à l'annexe 2.

⁴ Mise à jour 2018 : en 2018, c'est une vingtaine de bâtiments communaux qui sont raccordés au gaz, notamment les services communaux de Quevaucamps (Administration et Travaux) et de Basècles (C.P.A.S., bibliothèque), les écoles de Basècles, Grandglise, Belœil, les Maisons de village de la Grange (Belœil) et de Wadelincourt ainsi que la salle polyvalente de Belœil, la salle de Basècles et la salle omnisport de Stambruges, le Musée de la Bonneterie et l'Académie à Quevaucamps.

3.4 Conseil communal et services communaux

3.4.1 Collège et conseil communal

Nom	Titre	Parti
VANSAINGELE Luc	Bourgmestre	PS
<i>Petite enfance, camps de vacances, enseignement, police, état-civil, population, service incendie</i>		
DUBOIS Michel	Echevin	ENSEMBLE 2012
<i>Agriculture, cultes, emploi, ALE, finances, personnel</i>		
ANDRE Marcel	Echevin	PS
<i>Aménagement du territoire, urbanisme, développement rural, cimetières, propreté publique, protection de l'environnement, bâtiments communaux, voirie, mobilité</i>		
AMORISON Lise	Echevine	ENSEMBLE 2012
<i>Handicaps, jeunesse, jumelages, logement, personnes âgées, santé, office du tourisme, gîte</i>		
VANDENABEELE Alicia	Echevine	PS
<i>Bibliothèques, laïcité, foyer culturel, académie de musique, communication, bulletin communal</i>		
VANDEPUTTE Christian	Echevin	PS
<i>Commerces, festivités locales, aide et promotion des PME Locales, gestion des salles communales, marchés, sports</i>		
DUPONT Michel	Président du CPAS	PS
<i>Aide aux citoyens en difficulté, gestion de la Maison de Repos et de Soins « les Bruyères »</i>		
DEROBERTMASURE Francine	Conseillère communale	MR
DESTREBECQ Michel	Conseiller communal	MR
COLIN Paulette	Conseillère communale	PS
QUINTIN Fernand	Conseiller communal	ENSEMBLE 2012
VERTENOUIL Jean-Claude	Conseiller communal	PS
MARLOT Bastien	Conseiller communal	MR
CARION Alain	Conseiller communal	MR
CUVELIER Bernard	Conseiller communal	PS
BRULARD-BUTAYE Line	Conseillère communale	MR
CRUNELLE Robert	Conseiller communal	MR
SURLEAU Dominique	Conseillère communale	PS
DATH Christian	Conseiller communal	PS
LETURCQ Daniel	Conseiller communal	PS
PROVOST Florence	Conseillère communale	PS
FLAMMIA Justine	Conseillère communale	MR
DUBOIS Catherine	Conseillère communale	PS
MALFAIT Valentin	Conseiller communal	ENSEMBLE 2012

3.4.2 Services communaux

Les services administratifs sont répartis en trois implantations :

- à Quevaucamps
 - Sur la place : services travaux, urbanisme et environnement
 - Au centre administratif de la rue Joseph Wauters : accueil, secrétariat du bourgmestre, secrétariat communal, recette, comptabilité, enseignement, population et état-civil, occupation du domaine public, service enfance, jeunesse et plan de cohésion sociale, ATL, promotion touristique, gardiens de la paix
- à Belœil : services logement, affaires sociales, Plan de Cohésion sociale, salle des Mariages (rue du Château, ancienne Maison communale)

En 2016, l'administration communale compte un total de 137,35 Equivalents Temps Plein⁵, répartis sur 167 travailleurs.

L'organigramme des services communaux est présenté en annexe 3.

La salle du Conseil communal se trouve dans l'ancienne maison communale de Basècles (qui accueille également le CPAS et la Maison de l'Emploi).

⁵ Mise à jour 2018 : en 2018, les services communaux comptent 142,26 ETP répartis sur 171 travailleurs.

3.5 Moyens humains et financiers qui seront mis en œuvre par la Commune

3.5.1 Capacité d'emprunt

Voir annexe 4

3.5.2 Budget communal – Synthèse (Mise à jour 2018 : voir annexe 5)

▪ Service ordinaire

		2011	2012			2013
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
Compte 2011						
Droits constatés nets (+)	1	15.096.764,14				
Engagements à déduire (-)	2	12.835.608,48				
Résultat budgétaire au compte 2011 (1)+(2)	3	2.261.155,66				
Budget 2012						
Prévisions de recettes	4		15.795.342,63	0,00	15.795.342,63	
Prévisions de dépenses (-)	5		14.880.675,41	0,00	14.880.675,41	
Résultat présumé au 31/12/2012 (4)+(5)	6		914.667,22	0,00	914.667,22	
Budget 2013						
Prévisions de recettes	7					14.636.091,50
Prévisions de dépenses (-)	8					13.704.041,87
Résultat présumé au 31/12/2013 (7)+(8)	9					932.049,63

▪

▪ Service extraordinaire

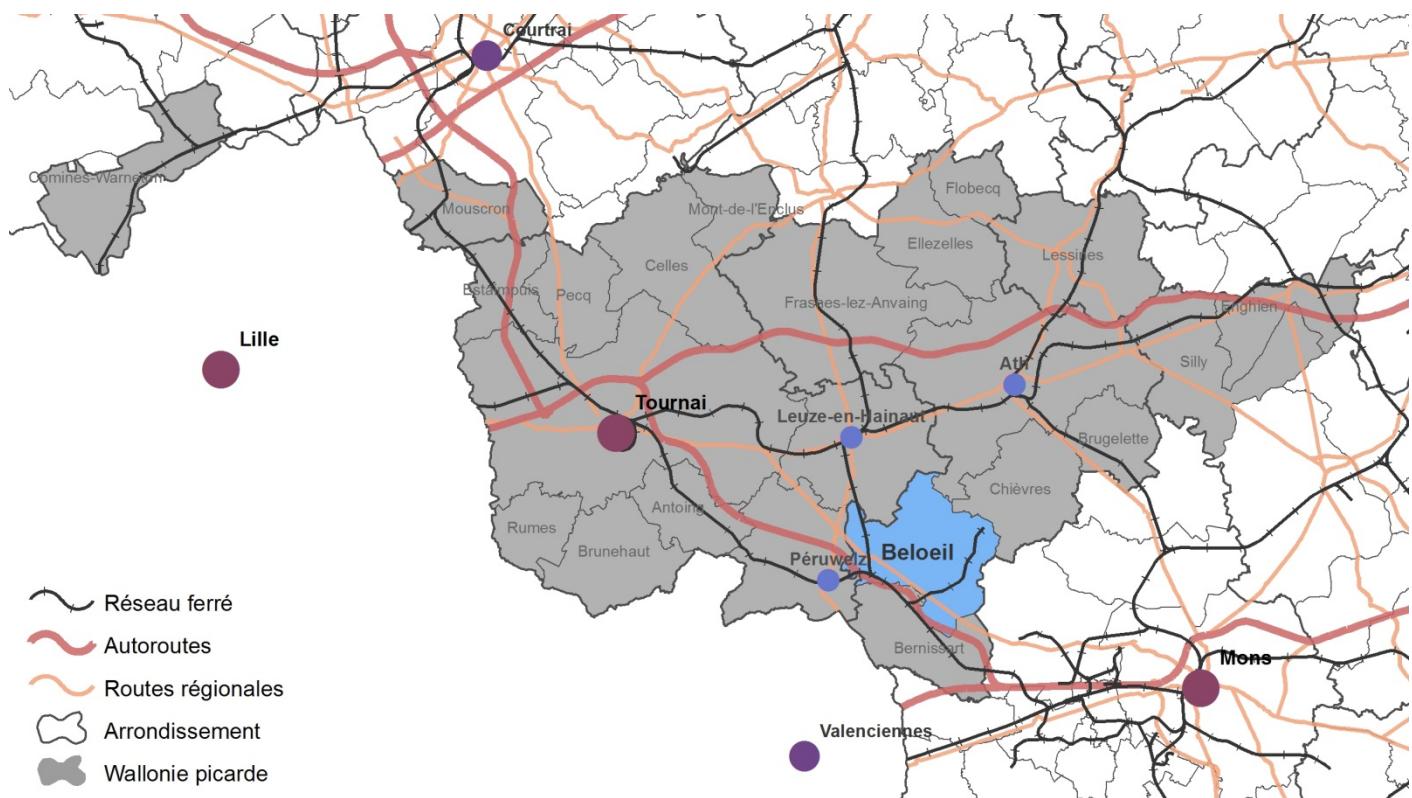
		2011	2012			2013
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
Compte 2011						
Droits constatés nets (+)	1	3.225.654,84				
Engagements à déduire (-)	2	3.833.817,86				
Résultat budgétaire au compte 2011 (1)+(2)	3	- 608.163,02				
Budget 2012						
Prévisions de recettes	4		4.363.605,13	- 1.090.388,74	3.273.216,39	
Prévisions de dépenses (-)	5		4.118.227,76	- 933.662,46	3.184.565,30	
Résultat présumé au 31/12/2012 (4)+(5)	6		245.377,37	- 156.726,28	88.651,09	
Budget 2013						
Prévisions de recettes	7					6.547.581,98
Prévisions de dépenses (-)	8					6.336.430,89
Résultat présumé au 31/12/2013 (7)+(8)	9					211.151,09

3.6 Synthèse

Gestion territoriale	RESSOURCES	PROBLEMATIQUES
	ATOUTS	FAIBLESSES
Politiques locales	Outils de programmation et de subventionnement local bien suivis (ancrage communal, plan d'investissement, PCS, etc.)	/
Outils d'information et de participation	Bbulletin communal, site web, guide communal, ordinateurs à disposition dans les bibliothèques Plan de Cohésion Sociale, Plan de Prévention Proximité Conseils communaux consultatifs : aînés, enfants, jeunes, personne handicapée	Accès internet
Patrimoine public	Forêt de Belœil et de la Pouille Forêt indivise Diminution des coûts énergétiques des bâtiments communaux	Mise en vente récente de quelques biens communaux (ancienne maison communale d'Ellignies-Sainte-Anne)
Services communaux	/	Pas d'organigramme Dispersion géographique des services
OPPORTUNITES		MENACES
Politiques locales	/	/
Outils d'information et de participation	/	/
Patrimoine public	/	/
Services communaux	/	/

4 Caractéristiques géographiques

4.1 Localisation générale et appartenances supra-territoriales



La commune de Belœil se situe au sud-est de la Wallonie picarde, à la limite avec le Borinage. Les communes limitrophes sont : Leuze-en-Hainaut, Ath, Chièvres, Saint-Ghislain, Bernissart et Pérwézel.

Belœil se situe donc au cœur de territoires et de bassins de vie imbriqués :

- La **Wallonie picarde** : à l'échelle du bassin de vie, le développement de la commune de Belœil est associé au Projet de Région de la Wallonie picarde « Wapi2025 » adopté par le Conseil de développement de la Wallonie picarde en février 2008. Dans les faits, l'orientation de Belœil vers la Wallonie picarde est indubitable. Cependant, le Borinage est également attractif sur les plans commerciaux, professionnels et scolaires.
- Le **Parc naturel des Plaines de l'Escaut⁶ (PNPE)** : les principaux domaines d'action du Parc naturel, créé en 1996, s'articulent autour de quatre thématiques :
 - les ressources milieux naturels ;
 - l'agri-environnement et le développement rural ;
 - l'assistance architecturale et paysagère ;
 - l'éducation au territoire et l'accueil du public.

Avec son homologue le Parc naturel régional Scarpe-Escaut côté français, il forme le Parc naturel Transfrontalier du Hainaut. Ils collaborent au quotidien.

⁶ Mise à jour 2018 : Dans le cadre de l'appel à projet européen LEADER, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a introduit un dossier de Groupe d'Actions Locales (GAL) qui a été retenu. Articulé autour du thème fédérateur « Les Plaines de l'Escaut, territoire rural d'innovation, initiateur d'un développement économique durable et porteur de dynamiques », le plan d'action de ce dernier compte

- **L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai** : la principale mission de ce Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) est de promouvoir et de soutenir une coopération transfrontalière efficace et cohérente au service du développement de son territoire.

Certaines villes et communes périphériques exercent une attractivité plus ou moins forte sur Belœil et ses villages :

- **Blaton** : village de la commune de Bernissart offrant la gare de la dorsale wallonne la plus proche.
- **Péruwelz** : ce pôle dispose d'une offre intéressante en commerces, grandes surfaces, enseignement secondaire, en services et sur le plan culturel et sportif. La gare de Péruwelz est connectée à la dorsale wallonne (Tournai – Mons – Namur).
- **Leuze-en-Hainaut** : la ville dispose d'une offre intéressante en commerces et supermarchés, en enseignement secondaire et supérieur, en services et sur le plan culturel et sportif. La gare de Leuze se trouve sur l'axe Tournai – Bruxelles.
- **Ath** : capitale du Pays Vert, la ville dispose d'une offre attractive sur le plan des commerces, des services à la personne (hôpital), des commerces, de l'enseignement (secondaire et supérieur), sur le plan des loisirs, du culturel et des sports.
- **Tournai et Mons** : Belœil se situe à mi-chemin entre ces deux villes au niveau d'équipement similaire : loisirs, sports et culture, santé, enseignement supérieur, etc. Si les Belœillois se tournent globalement vers les pôles secondaires les plus proches de la Wallonie picarde (Ath, Leuze, Péruwelz), Mons est globalement plus attractif que Tournai pour ce qui concerne les loisirs (cinéma par exemple) ou le shopping (centre commercial).

4.2 Présentation de la commune et des villages

Quelques chiffres clés

- 61.500 hectares
- 13.783 habitants dans 9 villages
- 223,9 habitants/km²
- 11,5% de territoire urbanisé
- Deux pôles touristiques : le Château de Belœil, l'Archéosite d'Aubéchies

Une description générale et transversale des villages est présentée ci-après. Les thématiques qui y sont évoquées sont développées dans les chapitres spécifiques de ce document.

La légende des cartes par village se trouve à l'annexe 6.

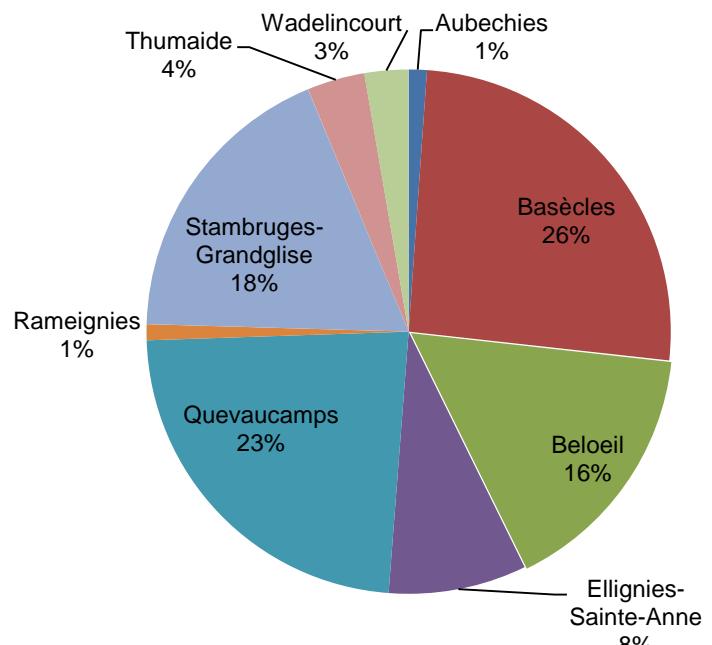


Figure 2 | Répartition de la population par village [SPF, DGSIE, 2013]

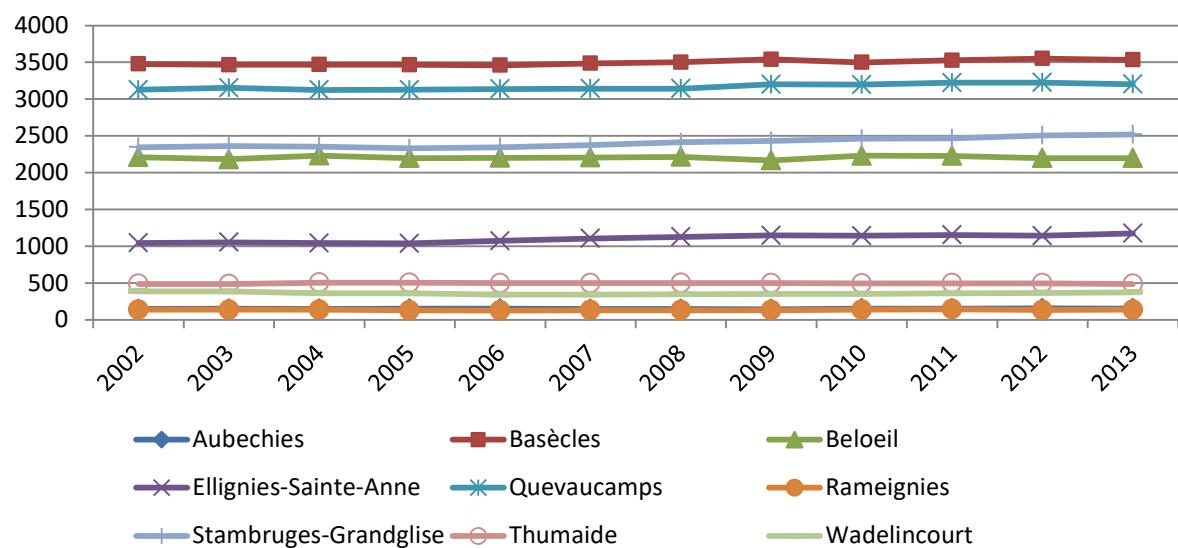
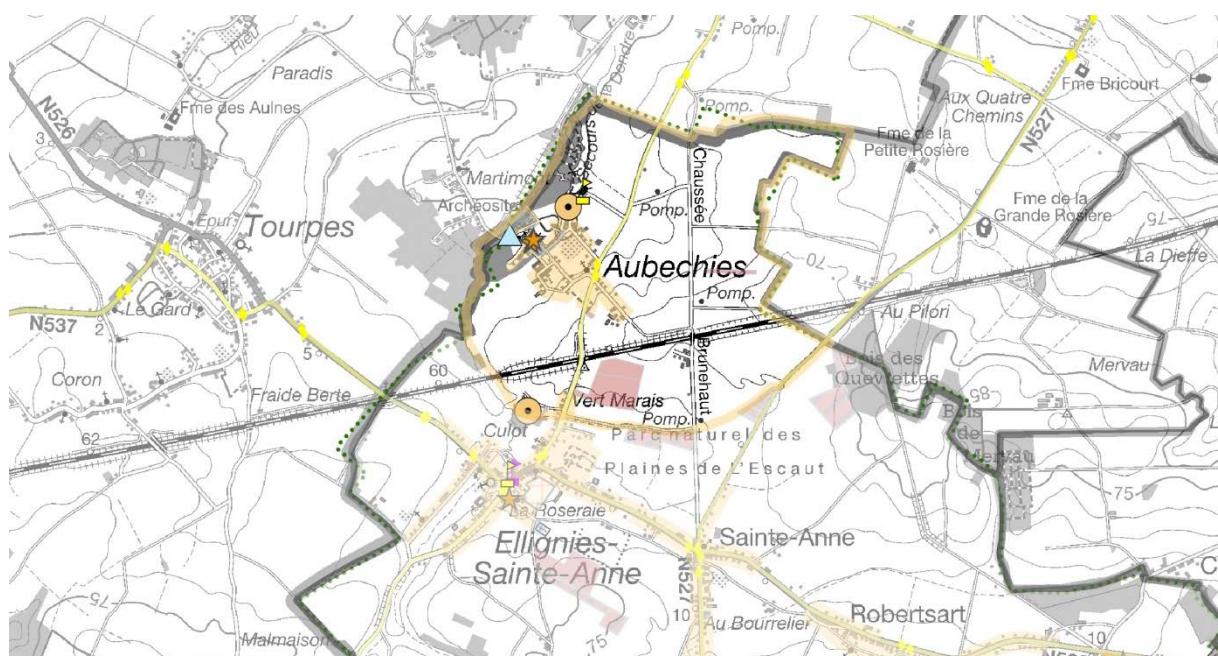
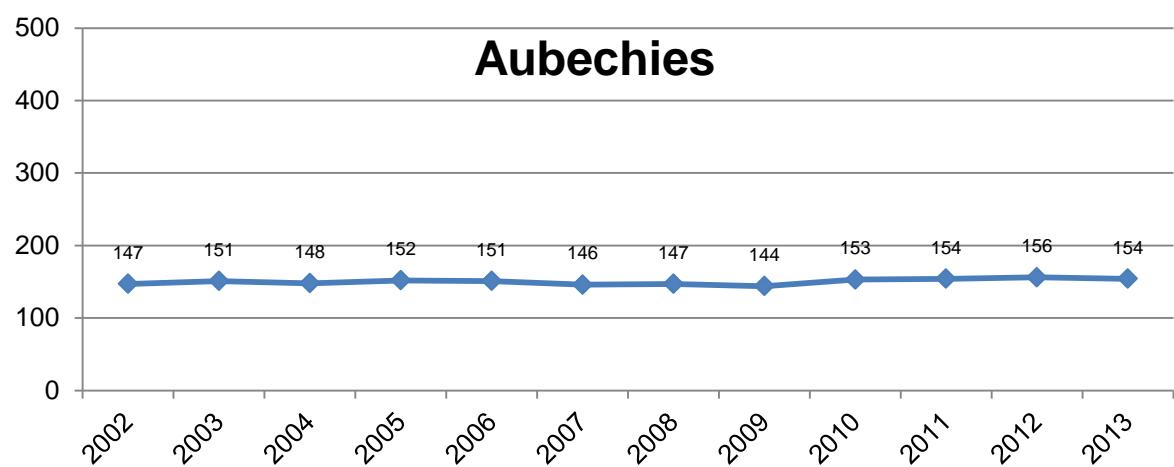


Figure 3 | Courbes démographiques par villages [SPF, DGSIE, 2013]

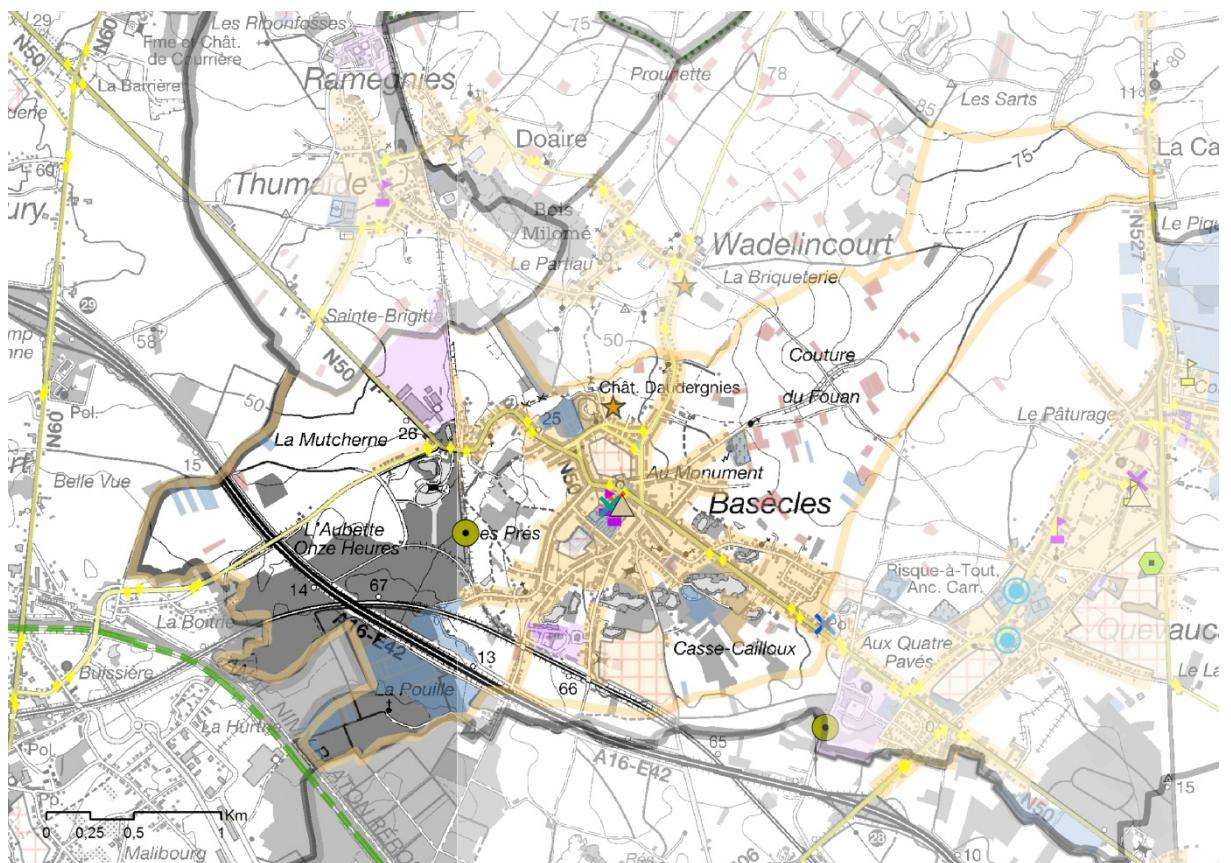
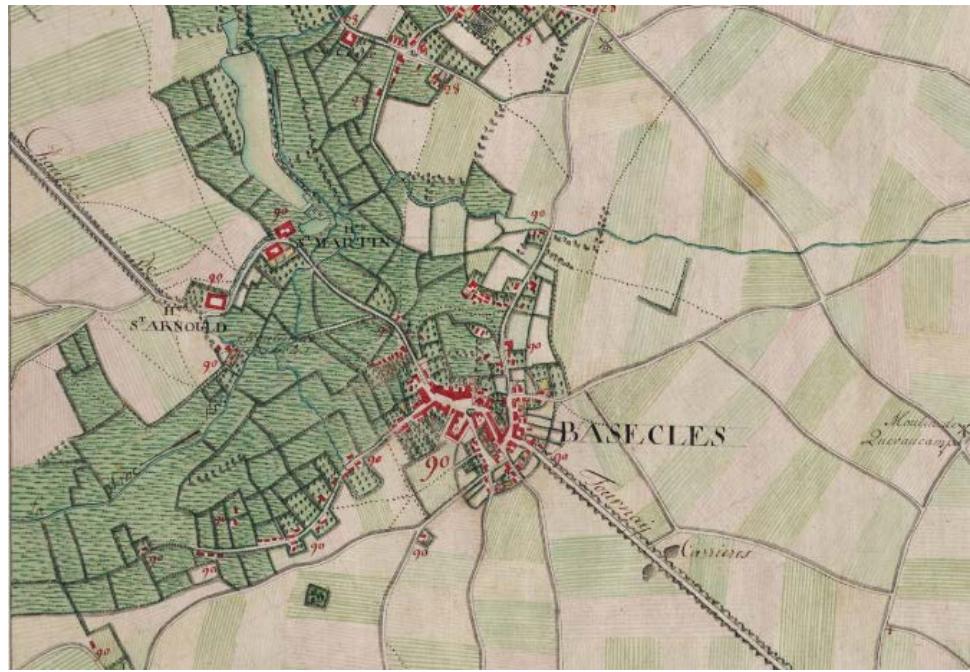
4.2.1 Aubechies



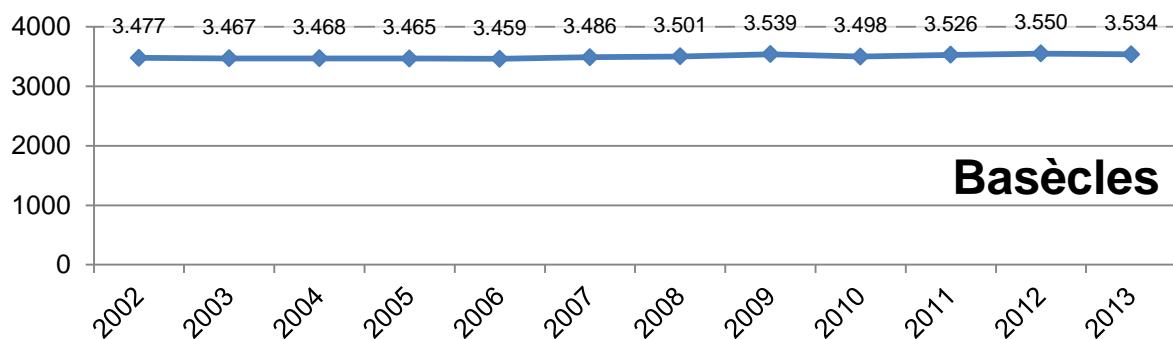
Population	154 habitants (+2% en 10 ans) 55,3 hab./km ² 1,1% de la population totale
Structure urbaine	L'un des villages les moins étendus et les moins densément occupés de l'entité de Belœil montre aujourd'hui très peu d'évolution entre sa morphologie représentée sur l'ancienne carte de Ferraris et sa morphologie actuelle. Cela fait d'Aubéchies un village représentatif de l'architecture et de la structure bâtie du passé. Le noyau urbain est similaire, on note à peine une légère diffusion de l'habitat jusqu'à la voie ferrée. Le village est couvert par un Règlement Général sur les Bâtisses en site rural (RGBSR).
Services et équipements	Taverne Saint-Géry Le Curoir Gîte Ajiste (27 lits)
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	Gîte Ajiste
Eléments emblématiques	Archéosite Eglise romane classée Zone humide
Vie socio-culturelle	Evènementiel lié à l'Archéosite : feu de Beltaine, etc. Ducasse et bal à Sabots
Tourisme	Inscrit parmi les Plus Beaux Villages de Wallonie (le seul en Wallonie picarde) Archéosite ®
Mobilité	Ligne TEC, 2 arrêts



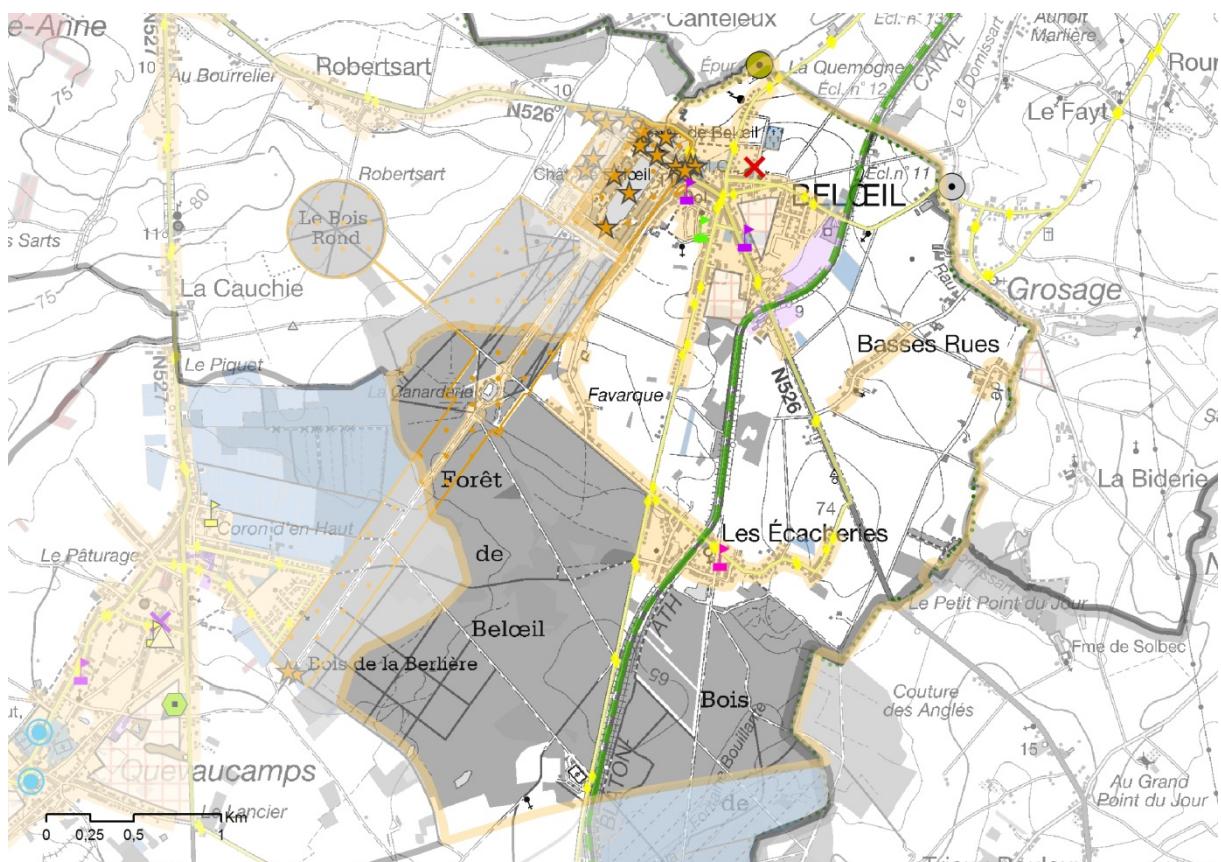
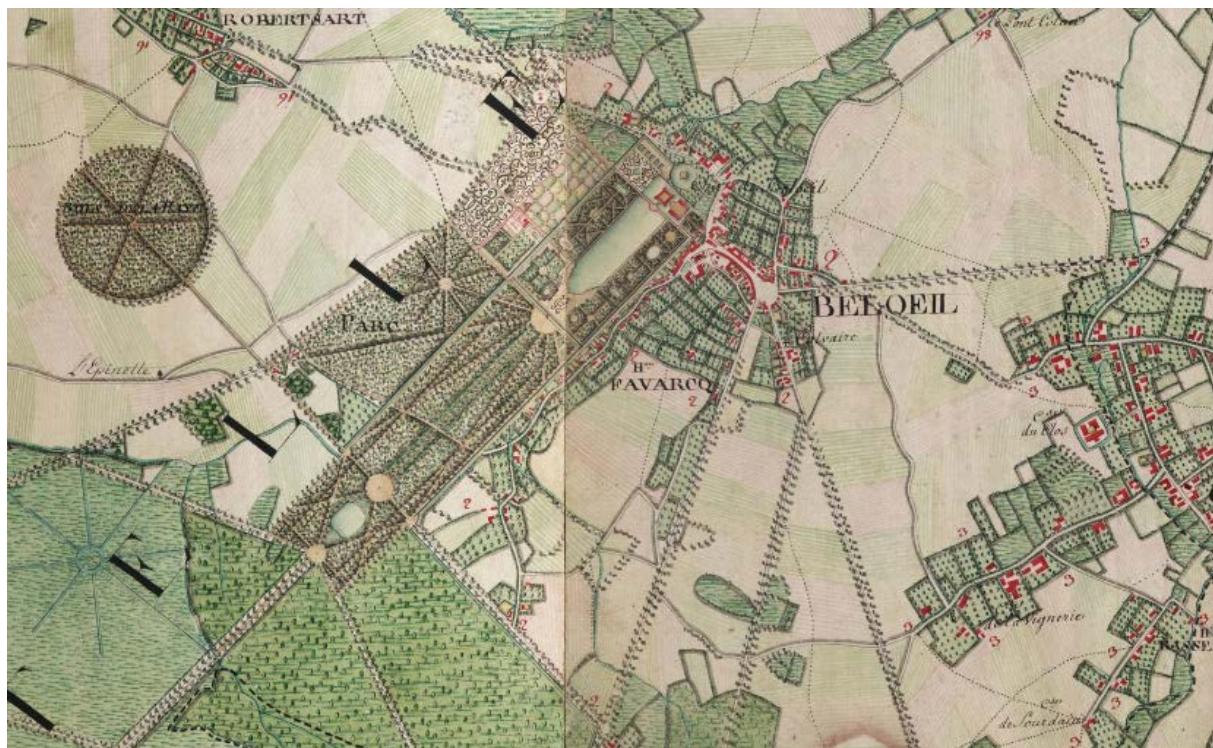
4.2.2 Basècles



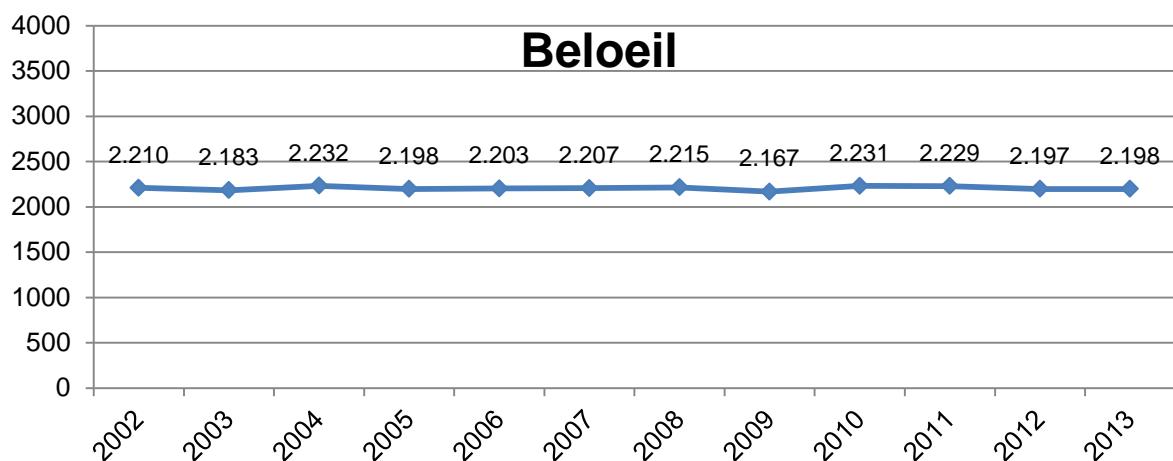
Population	3.534 habitants (+1,9% en 10 ans) 414,3 hab./km ² 25,6% de la population totale
Structure urbaine	<p>Le noyau urbain originel de Basècles est encore perceptible aujourd'hui. Son urbanisation s'est diffusée le long des voiries d'accès au village, et de façon plus prononcée sur la partie située au sud de la N50, ce qui en fait le village à l'aire urbaine et à la densité des plus élevées de Belœil. Le passé industriel de la commune (extraction) se traduit notamment par la présence de plans d'eau et zones vertes marquant l'emplacement des anciennes carrières.</p> <p>Il ressort de l'ancienne carte de Ferraris que le bâti était à son établissement assez concentré et peu diffus le long de l'actuelle N50. L'industrie extractive a certainement contribué à diffuser l'habitat le long de cet axe, puisque l'urbanisation actuelle se prolonge, voire englobe le site des anciennes carrières.</p> <p>Basècles est le village le mieux desservi en termes de services et équipements (voir ci-après)</p>
Services et équipements	<p>C.P.A.S. et Maison de l'Emploi</p> <p>Crèche communale « Les Bouts d'Choux » + consultations ONE</p> <p>Ecoles fondamentales communale et Saint-François</p> <p>Bibliothèque</p> <p>Résidence pour personnes âgées des Marbriers</p> <p>Hall sportif</p> <p>Salle de Basècles</p> <p>Commerces : moyennes surfaces, commerces indépendants alimentaire, maison et services à la personne, etc.</p>
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	Bois Carrière
Eléments emblématiques	Carnaval Château Daudergnies Musée de la pierre et du marbre + anciennes carrières
Vie socio-culturelle	Carnaval
Tourisme	Musée de la pierre et du marbre RAVeL
Mobilité	Ligne TEC RAVeL vers Wadelincourt



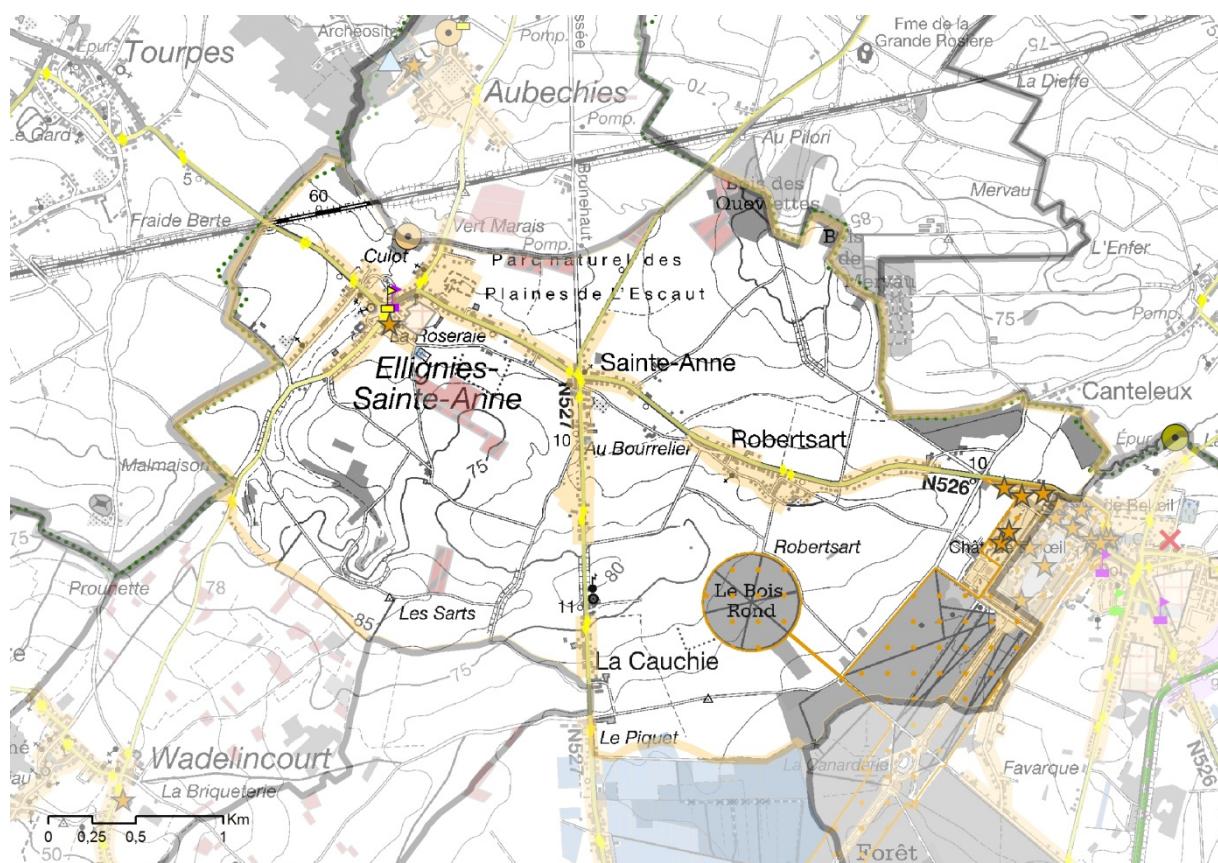
4.2.3 Belœil



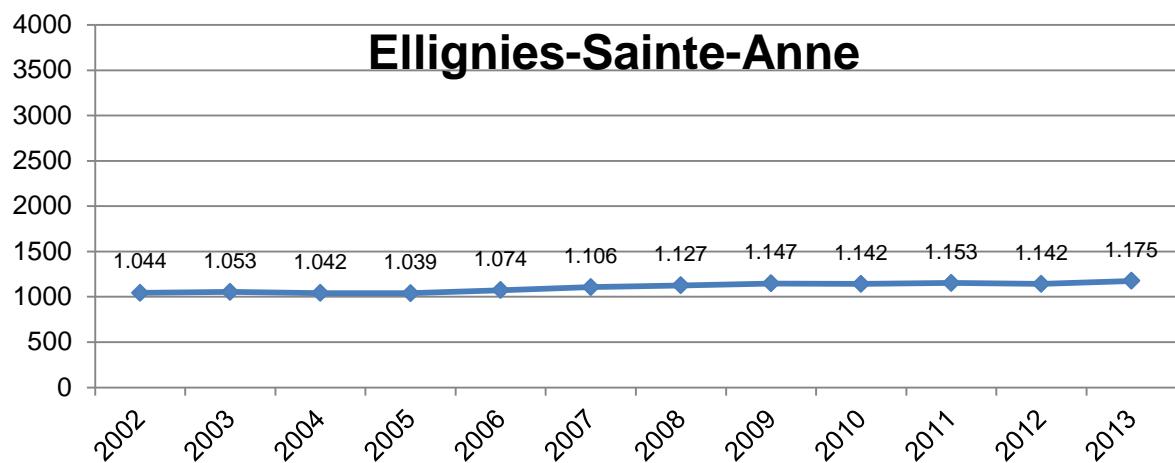
Population	2.198 habitants (+0,7% en 10 ans) 214,5 hab/km ² 15,9% de la population totale
Structure urbaine	La comparaison entre la morphologie actuelle de Belœil et l'ancienne carte de Ferraris pourrait se superposer si l'on se concentrerait sur le noyau ancien du village et notamment sur la présence du château, du parc et de la forêt de Belœil. La diffusion du bâti s'est opérée le long de la N526 et a été relativement circonscrite par la présence du canal Blaton-Ath. Le hameau des Ecacheries appartient au village de Belœil mais est souvent traité comme hameau à part entière, avec son identité propre.
Services et équipements	Service incendie Centre EpiCura, maison de la Croix-Rouge Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « Les Petites Canailles » + consultations ONE Ecoles fondamentales communale, école maternelle des Ecacheries, Ecole Saint-Vincent Ecole spécialisée « L'arc-en-ciel » Bibliothèque Commerce de proximité, marché hebdomadaire
Espaces publics	Place Arcades et liaison paysagère
Patrimoine public spécifique	Ancienne maison communale (services logement, affaires sociales, mariages)
Eléments emblématiques	Château et dépendances + événementiel (Nuit musicale et Amaryllis) Marathon et semi-marathon
Vie socio-culturelle	Ducasse del'Gran'Rue Salle communale et salle « La Grange » Office de Tourisme
Tourisme	Château de Belœil, RAVeL
Mobilité	Lignes TEC RAVeL



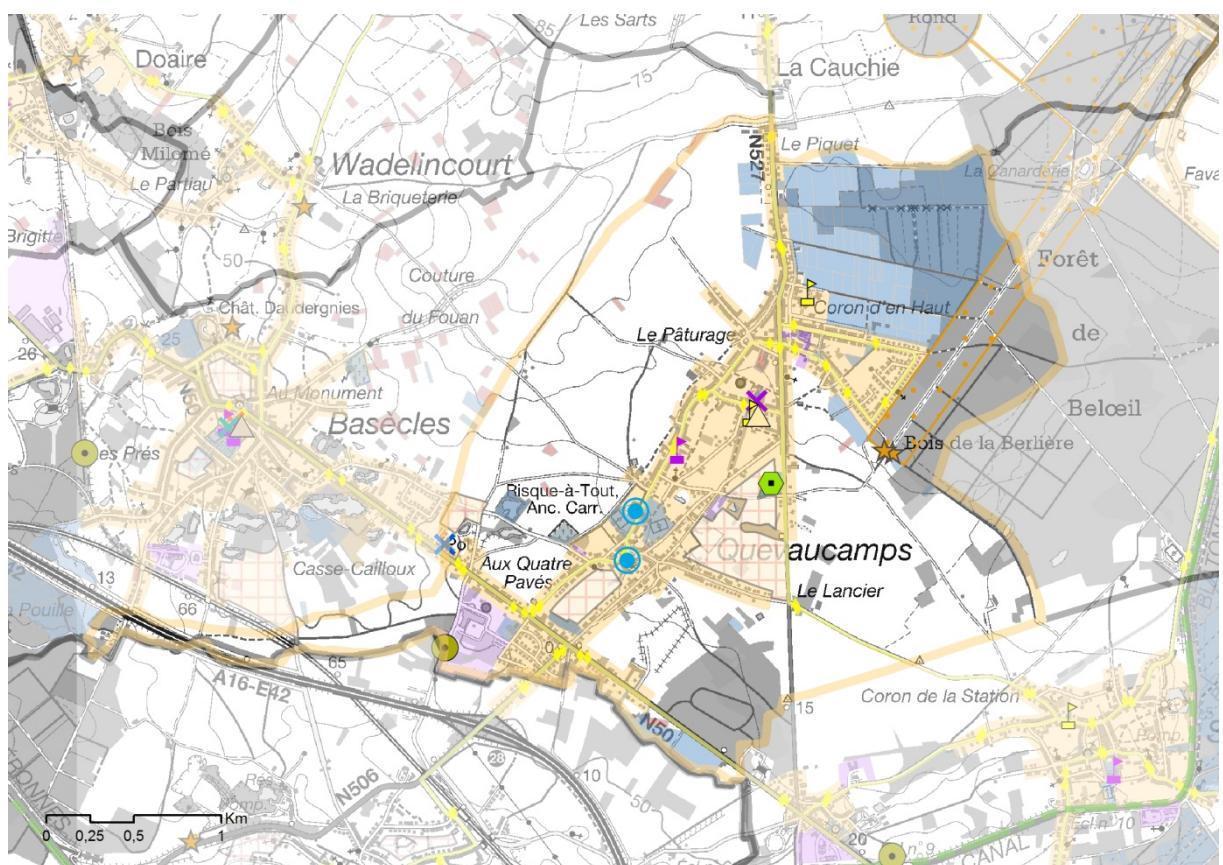
4.2.4 Ellignies-Sainte-Anne



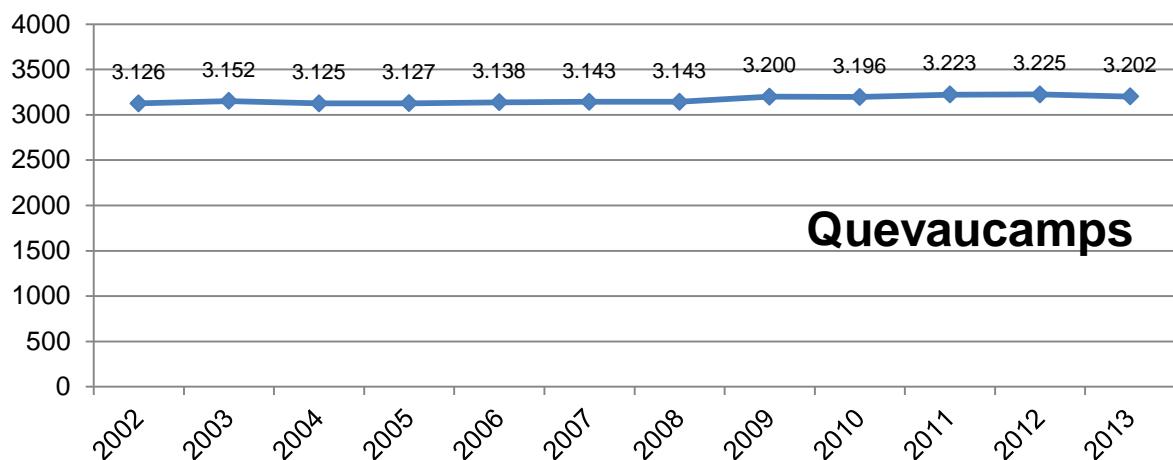
Population	1.175 habitants (+11,7% en 10 ans) 105,6 hab/km ² 8,5% de la population totale
Structure urbaine	D'un village au noyau originel facilement identifiable par la carte de Ferraris, Ellignies Sainte Anne pourrait aujourd'hui être assimilé à une structure urbaine linéaire, s'organisant le long de la N526. Son développement au nord et une éventuelle diffusion jusqu'à Aubechies est circonscrite par la présence de la voie ferrée.
Services et équipements	Ecole maternelle Saint-Pierre
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	Ancienne maison communale (à vendre)
Eléments emblématiques	Centre d'accueil pour personnes handicapées 'La Pommeraie'
Vie socio-culturelle	Ducasse Associations
Tourisme	/
Mobilité	Ligne TEC



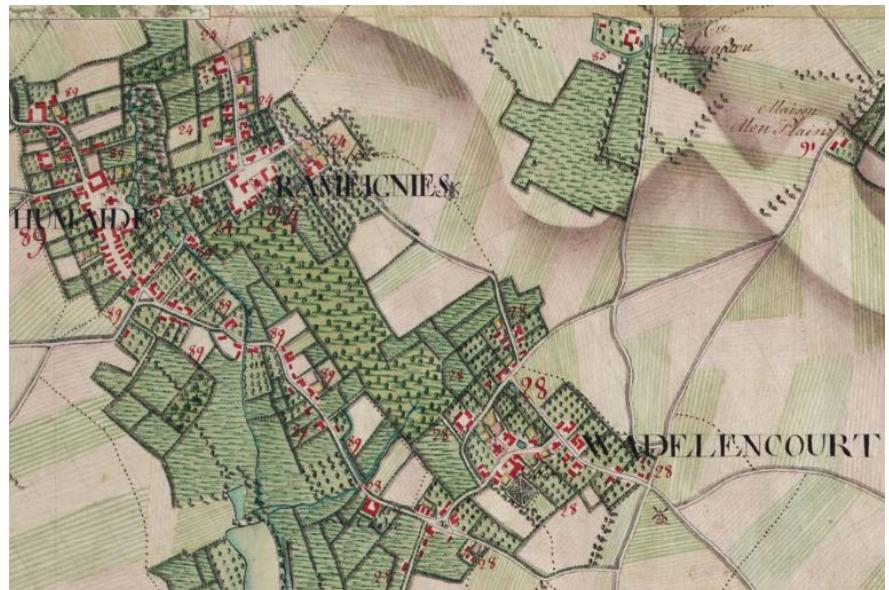
4.2.5 Quevaucamps



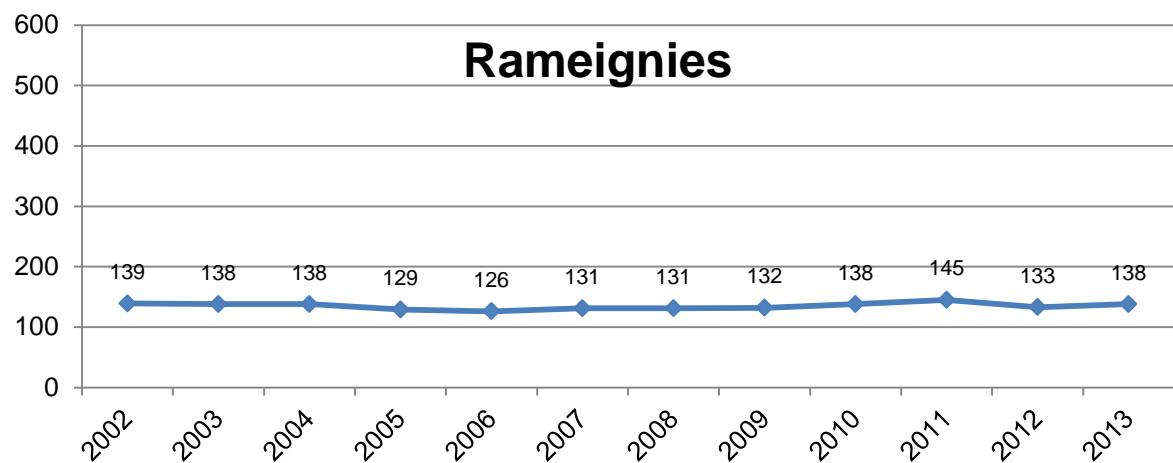
Population	3.202 habitants (+1,6% en 10 ans) 353,4 hab/km ² 23,2% de la population totale
Structure urbaine	A l'instar de Basècles, Quevaucamps représente l'un des villages les plus peuplés de Belœil. La comparaison entre sa morphologie actuelle et la carte de Ferraris montre sa mutation d'un ancien village agricole vers une entité à l'activité industrielle (extraction et bonneterie). Cela se traduit notamment par l'implantation d'une urbanisation aux plans plus structurés et moins intuitifs comme on peut le noter sur le Coron d'en Haut. Son développement est cadre par la présence des N50 et N527.
Services et équipements	Administration communale Police Foyer culturel + Accueil Temps Libre Bibliothèque Académie de musique Maison de quartier Consultations ONE Ecole de la Communauté française Résidence pour personnes âgées « du Pâturage » Parc à conteneurs
Espaces publics	Place Place du Pâturage
Patrimoine public spécifique	Bois Carrière
Eléments emblématiques	Musée de la bonneterie et du négoce de la toile Pavillons du Château de Belœil
Vie socio-culturelle	Nuit des Lum'rottes Fête du quartier du Pâturage
Tourisme	Musée de la bonneterie et du négoce de la toile
Mobilité	Lignes TEC



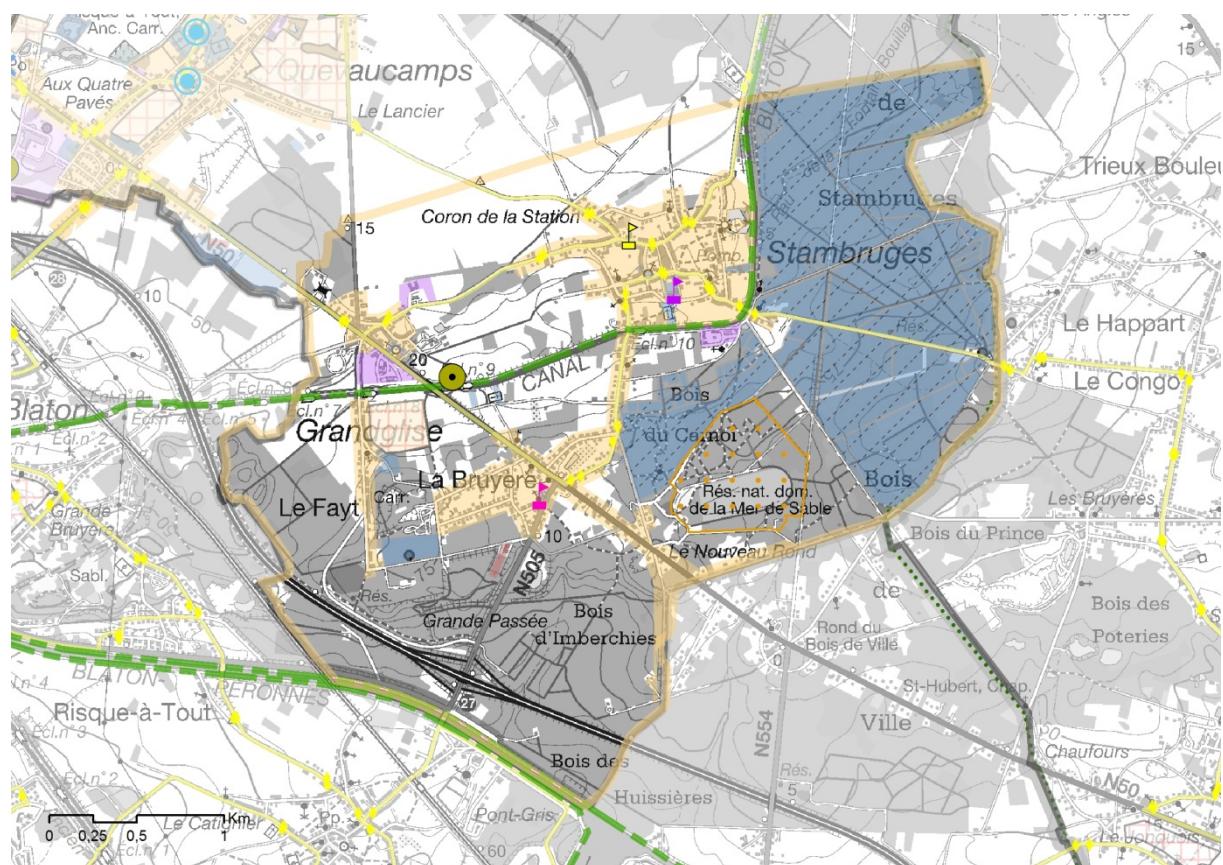
4.2.6 Ramegnies



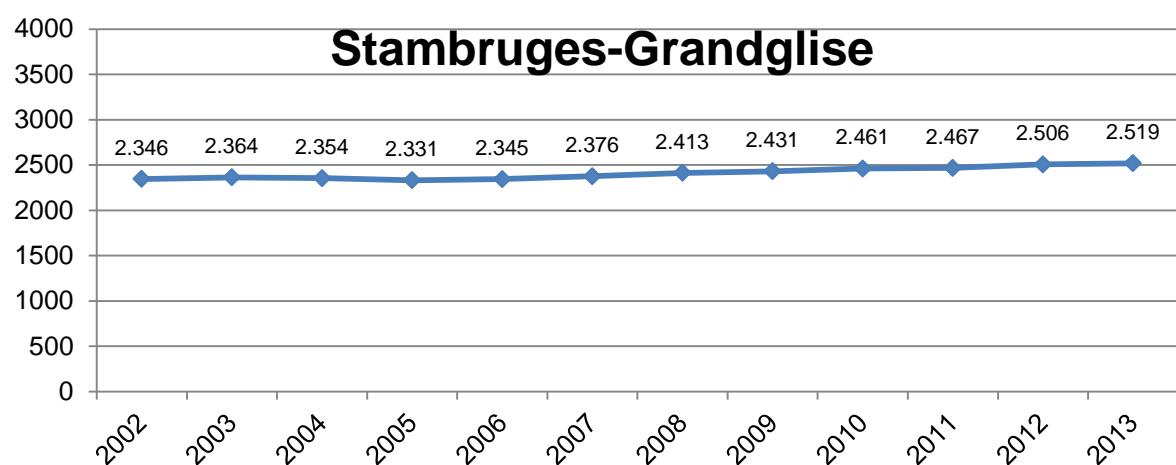
Population	138 habitants (+0% en 10 ans) 95,9 hab ./km ² 1,0% de la population totale
Structure urbaine	Thumaide, Rameignies et Wadelincourt font partie des villages les moins importants de l'entité et de ceux dont la morphologie urbaine est la plus fidèle à sa constitution d'origine. Ils pourraient constituer une seule entité villageoise.
Services et équipements	Plus de commerces
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	
Eléments emblématiques	Chapelle Eglise classée Château (privé)
Vie socio-culturelle	
Tourisme	
Mobilité	Ligne TEC



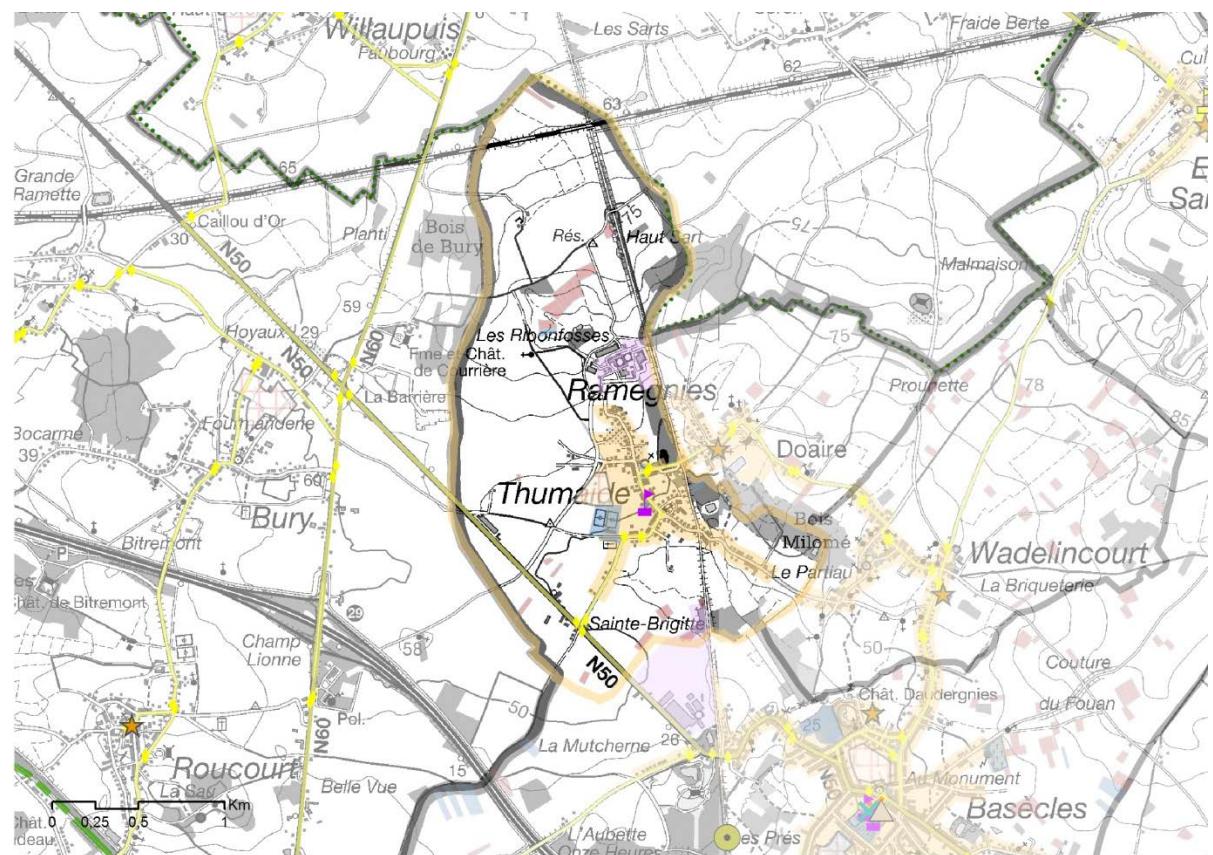
4.2.7 Stambruges – Grandglise



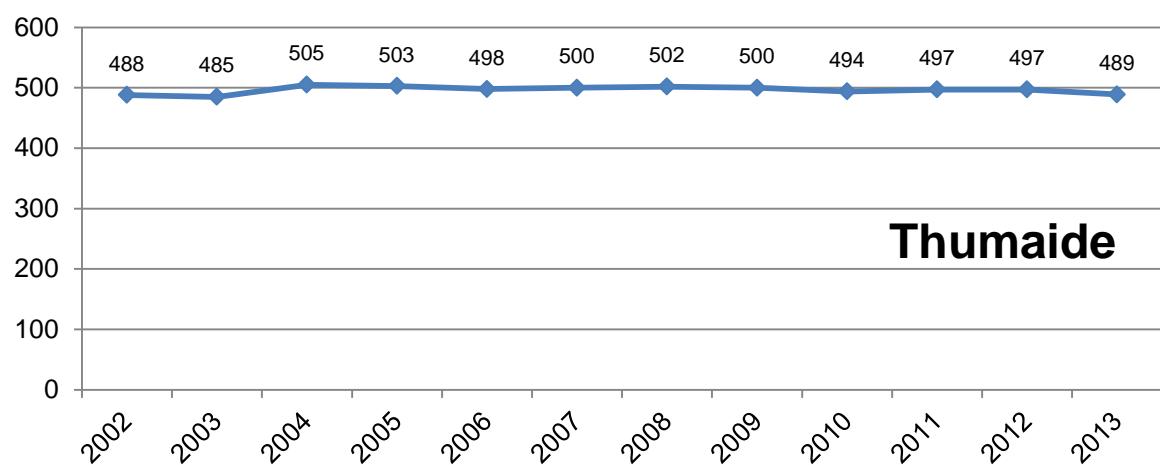
Population	2.519 habitants (+6,6% en 10 ans) 224,7 hab ./km ² 18,3% de la population totale
Structure urbaine	Bien que son territoire soit fortement occupé par la présence forestière et également impacté structurellement par la présence du canal Blaton-Ath, Stambruges-Grandglise, la part de population de l'entité y est relativement importante. L'évolution principale de la morphologie urbaine de ce territoire est relevée sur la zone de la Bruyère, le long de la N50.
Services et équipements	Ecole fondamentale et maternelle communales Maison de repos « Les Bruyères » Hall sportif
Espaces publics	Place de Stambruges Place Emile Royer (quartier du Tartieaux) à Grandglise Espace Odéon
Patrimoine public spécifique	Bois de Stambruges Ancienne école
Eléments emblématiques	Mer de sable et forêt indivise de Stambruges Rieu de la Fontaine Bouillante
Vie socio-culturelle	Ducasse Saint-Servais 20km de la Forêt de Stambruges
Tourisme	RAVeL Mer de Sable, Forêt indivise, réseau de randonnée Camping des Roches rouges
Mobilité	Lignes TEC RAVeL



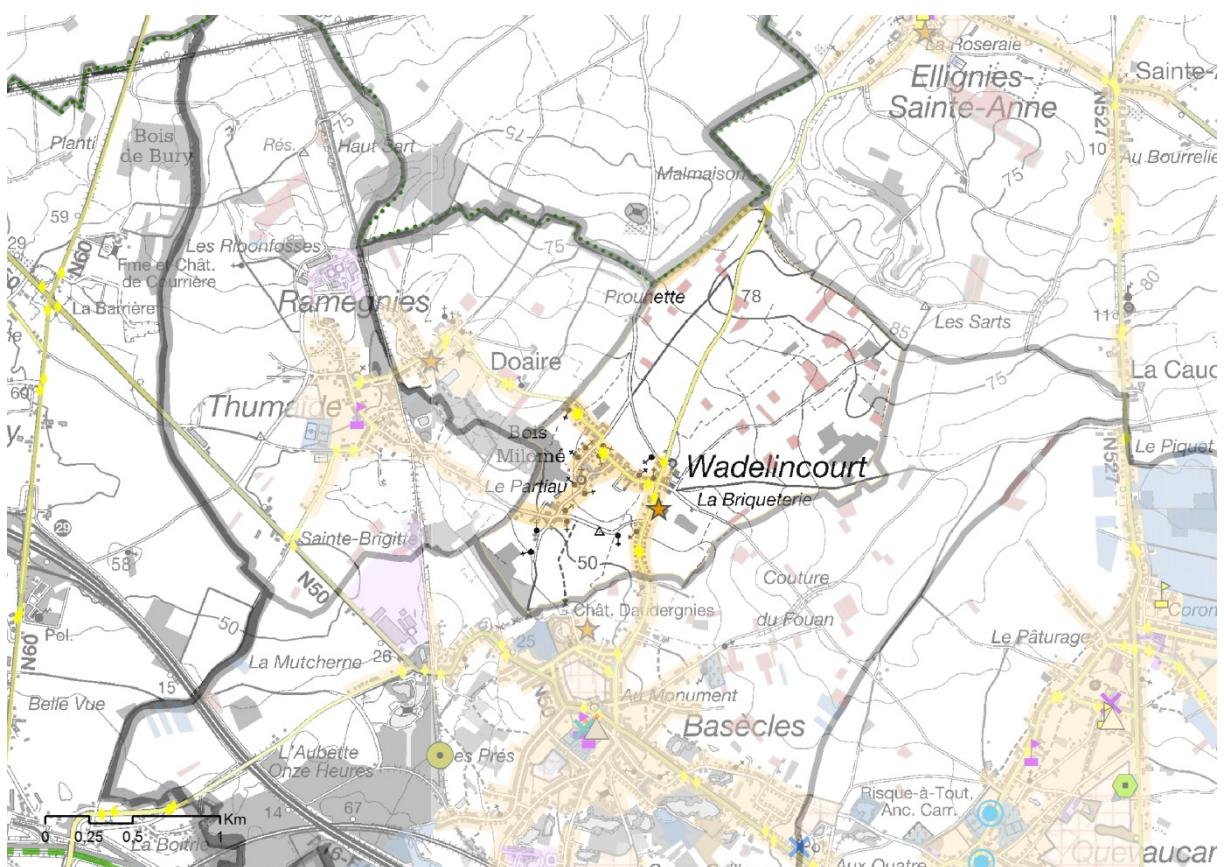
4.2.8 Thumaide



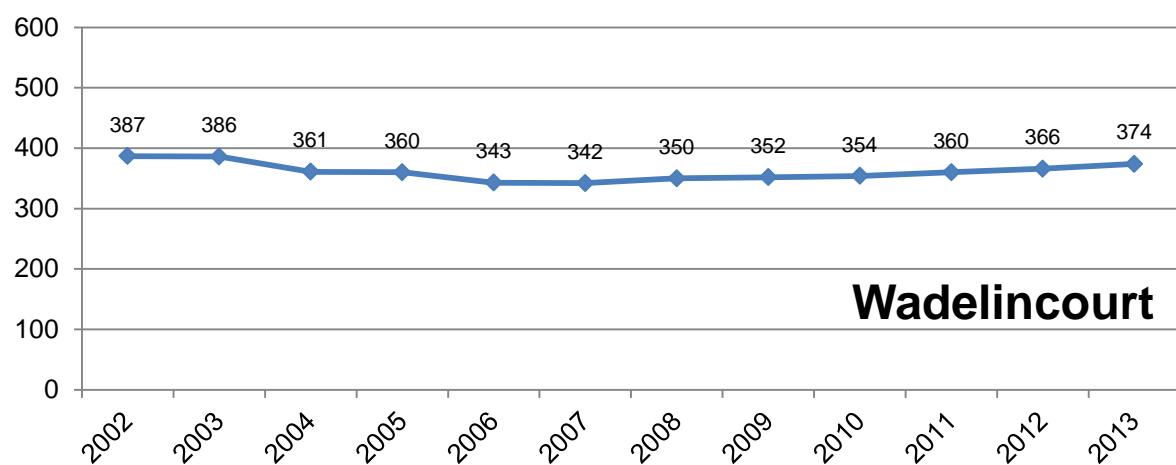
Population	489 habitants (+0,8% en 10 ans) 117,9 hab ./km ² 3,5% de la population totale
Structure urbaine	Thumaide, Rameignies et Wadelincourt font partie des villages les moins importants de l'entité et de ceux dont la morphologie urbaine est la plus fidèle à sa constitution d'origine. Ils pourraient constituer une seule entité villageoise.
Services et équipements	Ecole fondamentale communale
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	
Eléments emblématiques	Incinération de déchets ménagers
Vie socio-culturelle	Club de football
Tourisme	
Mobilité	Ligne TEC RAVeL

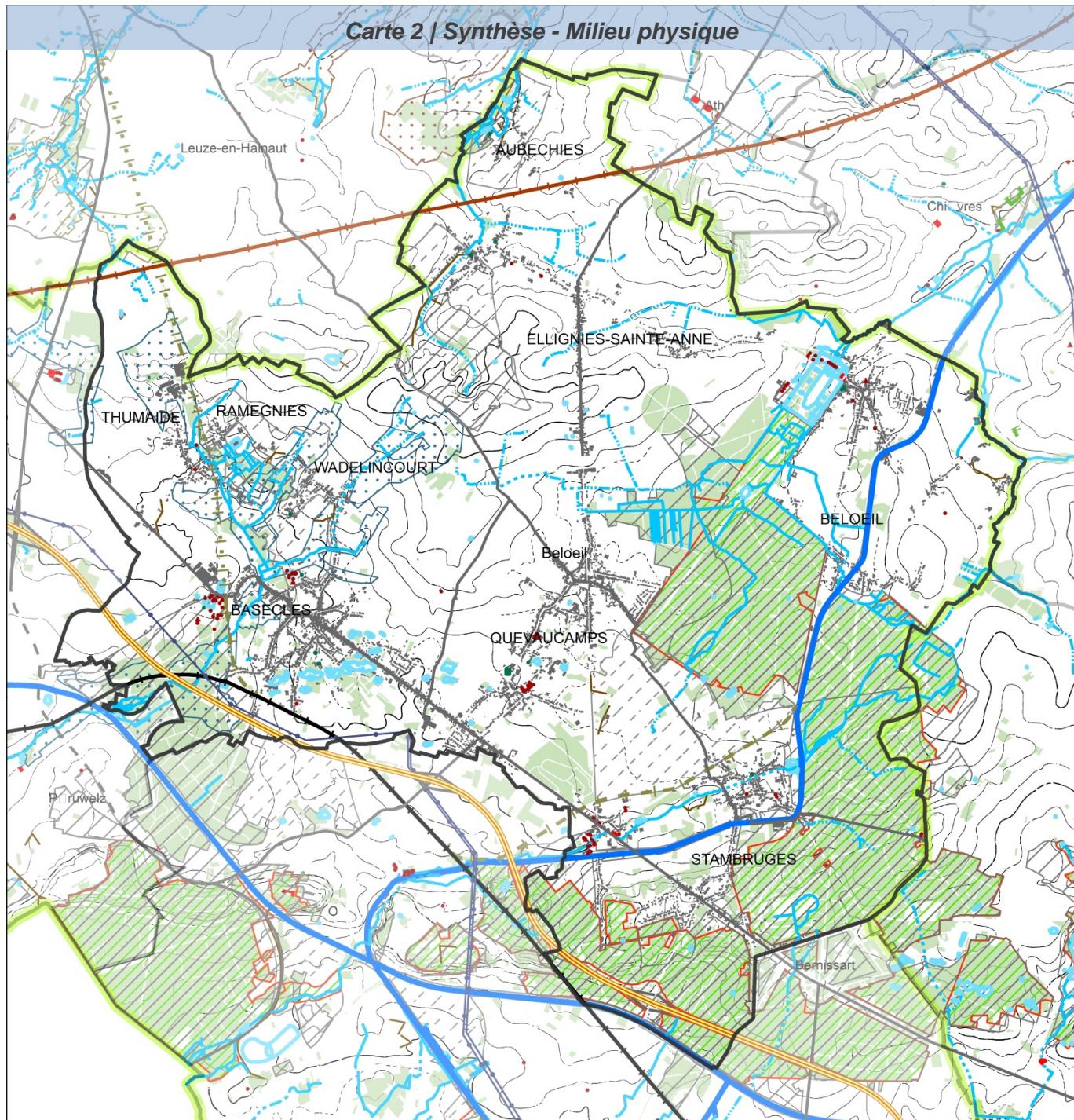


4.2.9 Wadelincourt



Population	374 habitants (-3,7% en 10 ans) 124,8 hab ./km ² 2,7% de la population totale
Structure urbaine	Thumaide, Rameignies et Wadelincourt font partie des villages les moins importants de l'entité et de ceux dont la morphologie urbaine est la plus fidèle à sa constitution d'origine. Ils pourraient constituer une seule entité villageoise.
Services et équipements	Maison de village
Espaces publics	Place
Patrimoine public spécifique	
Eléments emblématiques	
Vie socio-culturelle	Ducasse
Tourisme	
Mobilité	Ligne TEC RAVeL





Légende

Réseau écologique

- Natura2000
- Zone boisée
- Parc naturel

Haies et alignements d'arbres

- Haie
- Alignment d'arbres

Arbres et groupes d'arbres

- Arbre
- Groupe d'arbres
- Arbre non localisé

Réseau hydrographique

- Ruisseau
- Cours d'eau intermittent
- Tracé incertain
- Cours d'eau navigable
- Etangs

Watingues

- Wiers
- Andricourt
- Dendre Occidentale

Paysage

- Périmètre d'intérêt paysager (PdS)
- Périmètre d'intérêt paysager (Adesa)
- Ligne et point de vue remarquables (Adesa)

Principaux réseaux

- Autoroute
- Route
- Ligne électrique HT
- Chemin de fer
- TGV
- Chemin de fer désaffecté
- Route en projet



Sources
IGN
SPW - DGARNE

4.3 Description du territoire

4.3.1 eMilieu physique

▪ Sous-sol et phénomènes karstiques

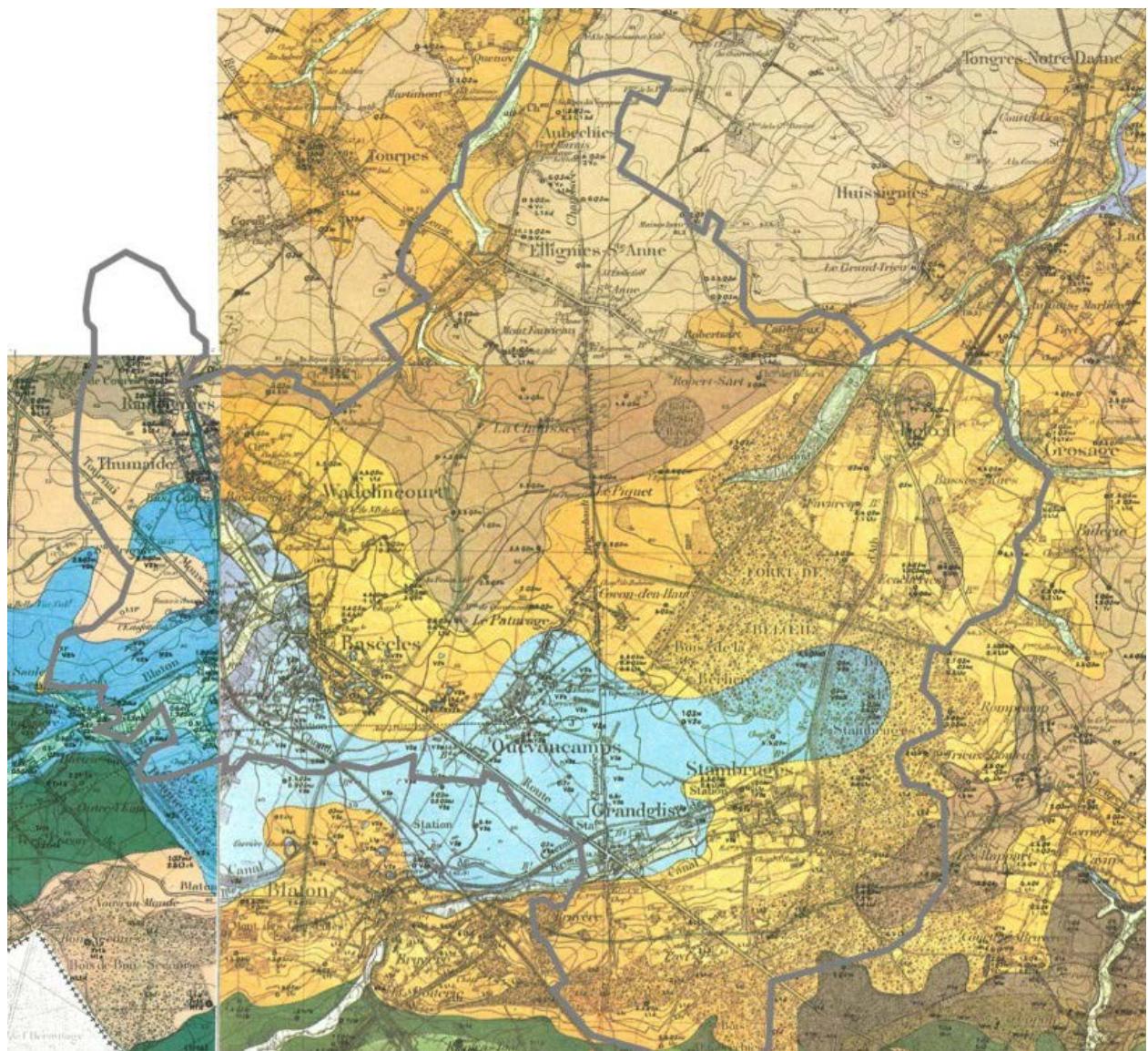
Voir carte annexe « Zones de contraintes et de risques » au 1/10.000ème.

Si la majeure partie du sous-sol Belœillois est composée du groupe tertiaire (éocène inférieur), la particularité locale réside en l'affleurement de calcaire carbonifère (étage viséen, calcaires de Basècles et de Blaton) dont l'extraction a fait la réputation de Basècles. À Grandglise, les affleurements de roches du Landénien inférieur, dites grès « de Grandglise » ou « de Blaton », ont contribué au caractère particulier des bâtiments anciens conféré par leurs couleurs jaunes, ocres, roses ou verdâtres (lié à la présence de sels de fer en proportions variables).

De ce sous-sol et de l'activité extractive qui en a résulté, la commune garde des traces sur le plan des phénomènes karstiques. En effet, les anciennes carrières souterraines sont aujourd'hui couvertes par une zone de consultation. 11 sites karstiques sont recensés. L'un des plus spectaculaires, offert par une résurgence, est observable dans la forêt de Stambruges sous le nom de Fontaine bouillante.

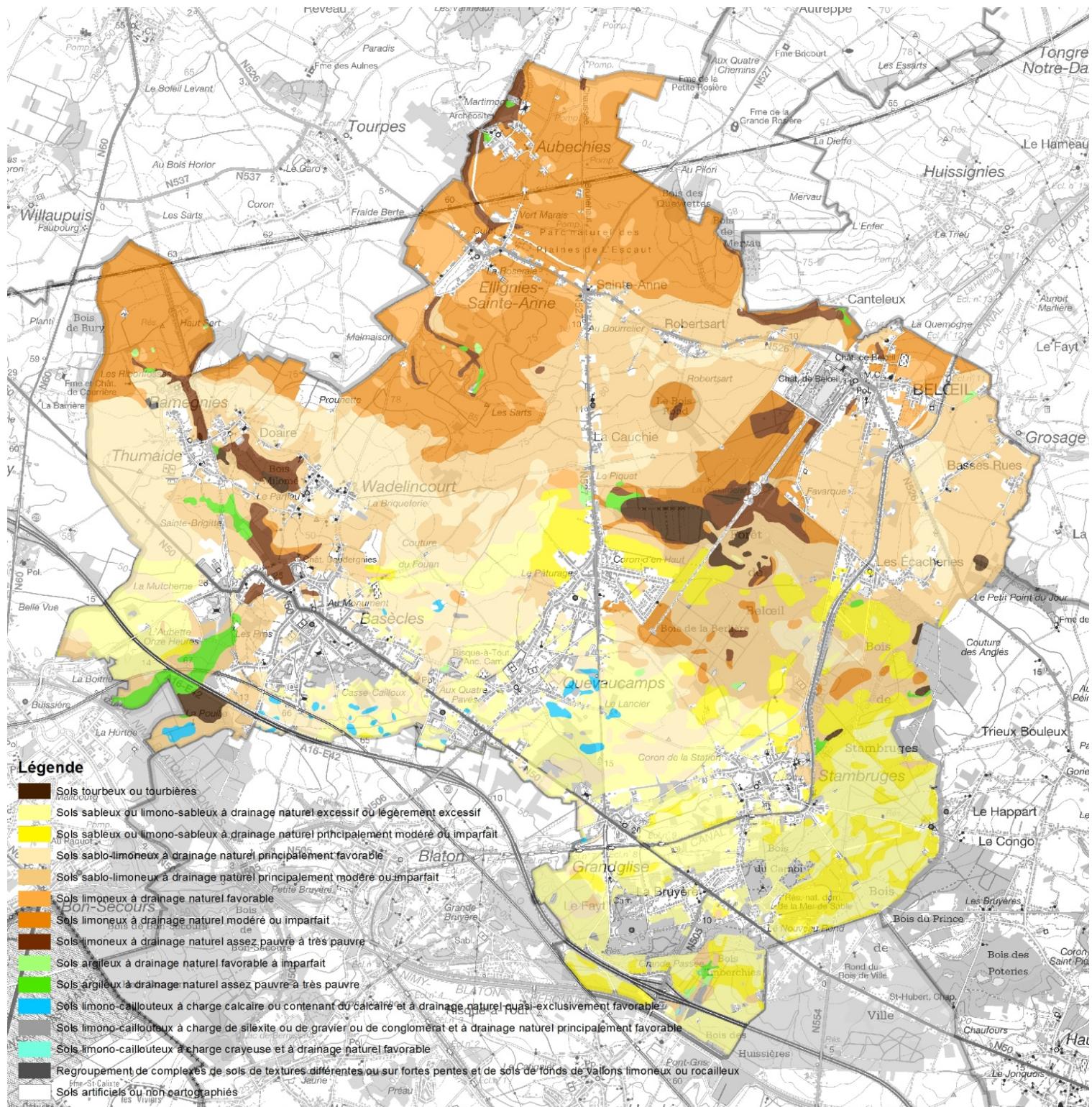


Figure 4 | Carrière des Roches rouges (Grandglise)



Carte 3 | Sous-sol (carte des sols de Belgique)

■ Caractéristiques des sols



Carte 4 | Cartographie numérique des sols de Wallonie

Le territoire est découpé en trois grands zonages :

- au sud (Grandglise, Stambruges, Quevaucamps), les sols sont plutôt de nature sableuse ;
- au centre (Ecaheries, Basècles, Wadelincourt, Thumaide, Rameignies), les sols sont sablo-limoneux ;
- au nord (Belœil, Ellignies-Sainte-Anne, Aubechies), les sols sont de nature limoneuse.

On trouve quelques poches au drainage défavorable notamment entre Quevaucamps et Belœil, où se situe une zone de sols tourbeux, mais également à Aubechies et entre Basècles, Thumaide et Wadelincourt. Ces sols, inaptes pour l'agriculture, ont permis le développement de milieux très spécifiques.

La zone du territoire composée de sols limoneux est, en bonne logique, très apte pour l'agriculture. C'est là que se situent les principales terres agricoles, souvent de grandes parcelles valorisées pour les cultures de l'agro-industrie.

- **Relief et réseau hydrographique**

Voir carte annexe « Types d'occupation du sol et cours d'eau » au 1/10.000ème.



Figure 5 | Paysage ouverte du nord de Belœil avec vue sur les massifs boisés en arrière-plan [IDETA, 2015]

L'eau est un élément omniprésent à Belœil : carrières inondées, canaux, rieux, zones humides, sources et fontaines rendent l'eau au cœur des paysages de la commune.

Le relief de Belœil est caractérisé par plusieurs sommets et plusieurs vallées qui génèrent la division du territoire en plusieurs bassins hydrographiques bien distincts.

Le **point culminant**, pointant à environ 95 mètres, se situe à la limite entre Belœil et Saint-Ghislain au lieu-dit du Happart. Des sommets pointant à 85 mètres d'altitude sont également présent aux Sarts (entre Ellignies-Sainte-Anne et Wadelincourt) et au bois de Mervau (à la croisée entre Leuze, Chièvres et Belœil). Les points bas correspondent aux exutoires des cours d'eau, soit environ 35 mètres à hauteur de la Verne de Basècles et le long du Canal Nimy-Blaton-Péronnes (dans le bois des Huissières).

Sur le plan hydrographique, la commune se situe à cheval sur **trois bassins hydrographiques** : Escaut-Lys au sud, Dendre au nord et une toute petite frange à l'extrême sud dans le bassin de la Haine. Les principaux cours d'eau sont :

- Au sud, s'écoulant vers l'Escaut : la Verne de Basècles et le Rieu de la Fontaine Bouillante, tous deux classés en 2^{ème} catégorie.
- Au nord, s'écoulant vers la Dendre : la Hunelle et le Ruisseau de Domissart à la limite entre Belœil et Chièvres.

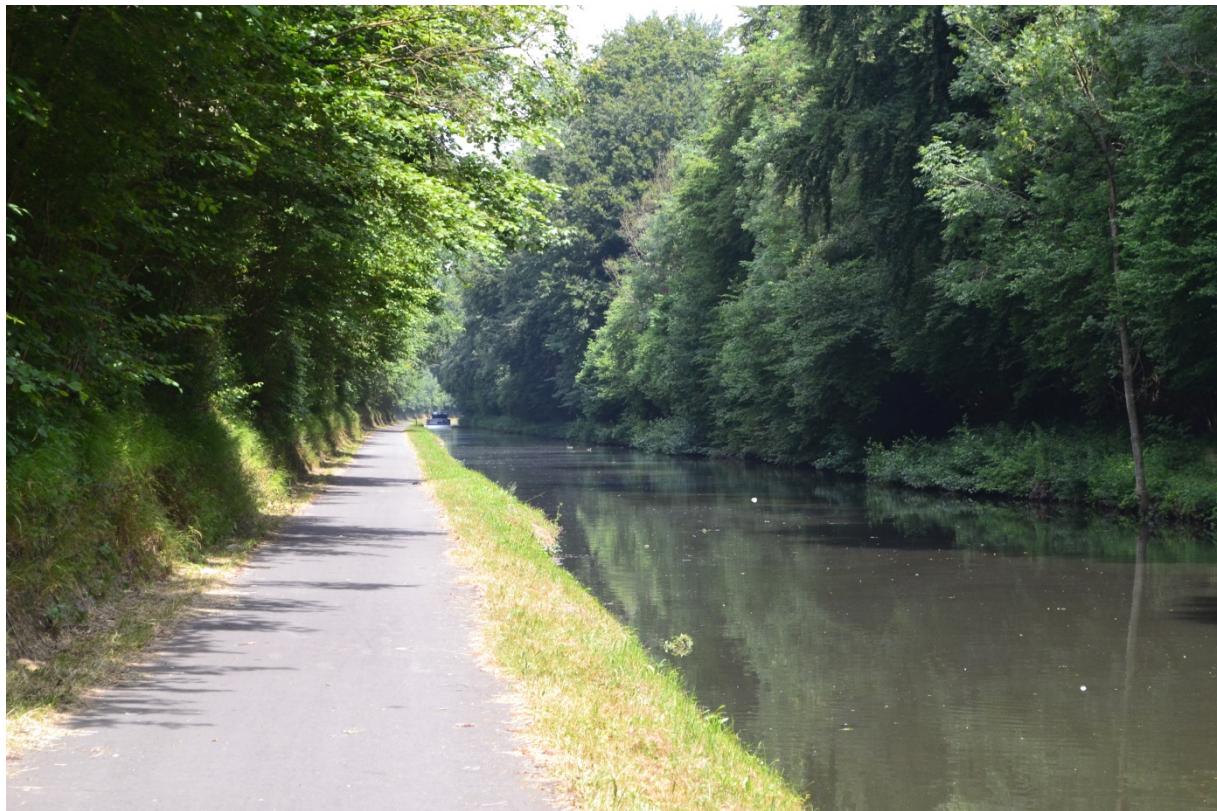


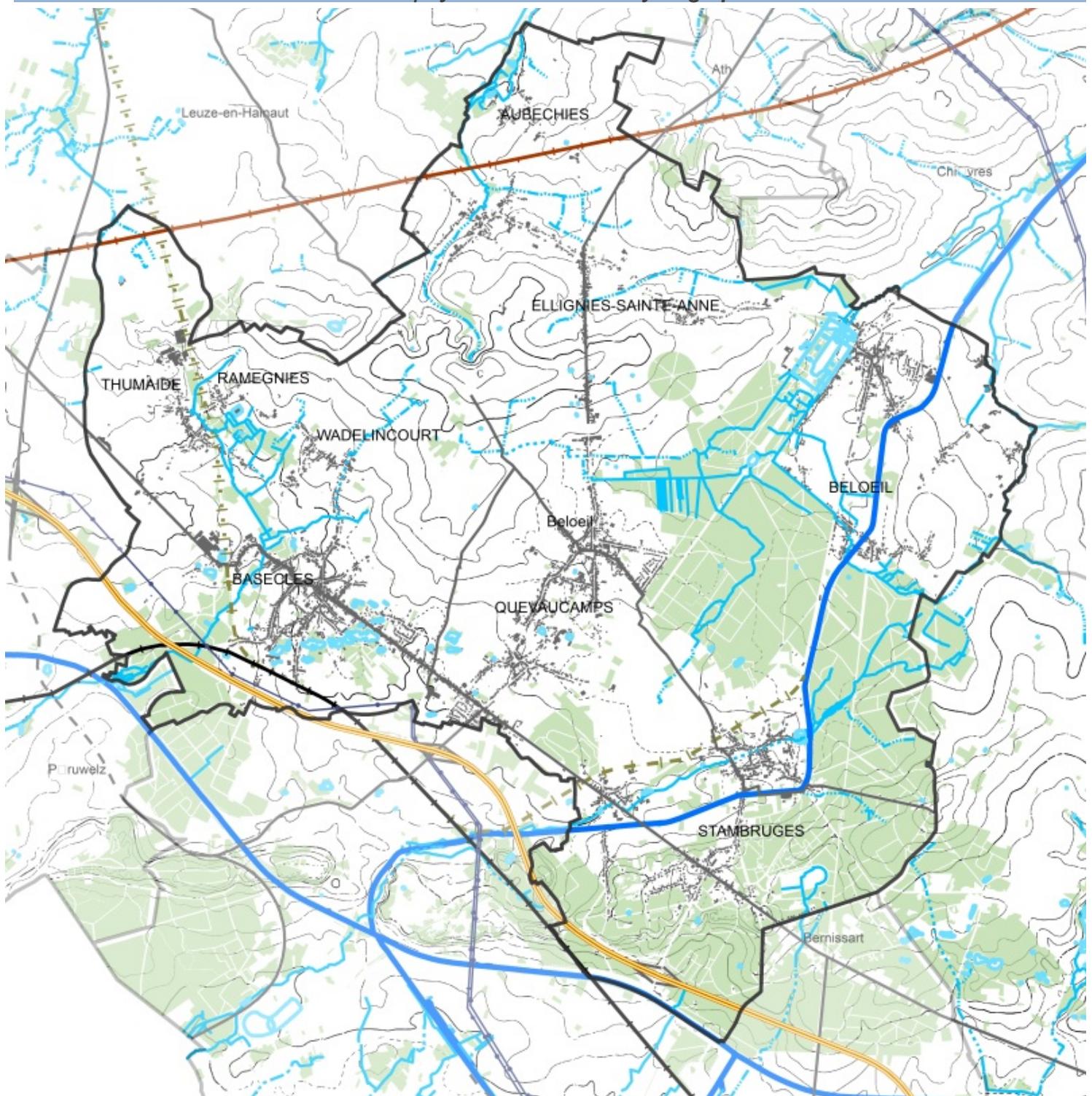
Figure 7 | Canal Ath-Blaton traversant les massifs boisés [IDETA, 2015]

En outre, la **structure hydrologique** de la commune a été fortement marquée par l'Homme. D'abord par un travail important de drainage à partir de la zone tourbeuse évoquée au point précédent, dans le but d'alimenter les plans d'eau du Château de Belœil. Ensuite, par la création du Canal Blaton-Ath puis du Canal Nimy-Blaton-Péronnes à des fins de transport fluvial.



Figure 6 | Zone tourbeuse dans la Forêt indivise (Stambruges)

Carte 5 / Synthèse - Relief et hydrographie



La Commune de Belœil fait partie du **Contrat de rivière Escaut-Lys** pour sa partie sud et du **Contrat de rivière Dendre** pour sa partie nord. Dans un cas comme dans l'autre, le constat principal repose sur l'importance des pressions d'origine humaine sur le réseau hydrologique (rejets domestiques et industriels, produits phytosanitaires, déchets, agriculture). Les protocoles d'accord en cours pour chaque entité couvrent la période 2014-2016.

- Escaut-Lys :
 - Dans son protocole d'accord, le diagnostic établi montre quelques dysfonctionnements ou pressions sur la Verne de Basècles et, dans une moindre mesure, sur la Fontaine Bouillante : rejets domestiques, entraves à l'écoulement, érosion de berge, espèces invasives (renouées asiatiques, berces du Caucase, buddléia de David principalement). La Verne de Basècles et la Fontaine Bouillante y sont malgré tout cités en bons exemples. La Fontaine Bouillante, dans sa partie amont, y est soulignée comme présentant un intérêt.
 - Les actions reprises portant sur le territoire de Belœil :
 - Quartier Pré à Parchon à Basècles
 - SP rue de Farvacq
 - Travail d'inventaire : diagnostic des cours d'eau, points de rejet, etc.
 - Travaux d'entretien
 - Information et sensibilisation des habitants sur différentes thématiques
 - Information des agriculteurs
 - Chaque année, un appel à projet est lancé dans le but de soutenir des initiatives publiques ou privées visant à préserver ou à valoriser la ressource eau
- Dendre :
 - Les actions reprises portant sur le territoire de Belœil :
 - Récupération et valorisation de l'eau de pluie au sein des bâtiments communaux (gestion des espaces verts)
 - Lutte contre la Berce du Caucase le long du Secours de la Dendre et rue du Croquet à Aubechies
 - Modification du Règlement de Police concernant les plantes invasives
 - Mise en œuvre des conclusions de l'étude hydrologique du bassin de la Hunelle
 - Préserver et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau
 - Evaluation des possibilités de réaménagement écologique du Ruisseau de la Fontaine des Prés du Gard et de la Fontaine Claire
 - Aménagement favorable à la biodiversité d'un étang de pêche à Aubechies
 - Développer le réseau du Triton Crété à Quevaucamps
 - Organisation d'une visite guidée du Bois de Belœil
 - Amélioration et extension du réseau de collecte des eaux usées
 - Information et sensibilisation des habitants sur différentes thématiques
 - Information des agriculteurs

Une partie mineure du territoire appartient également au Contrat de rivière Haine.

Le lit majeur de la Verne de Basècles est couvert par la **wateringue** de Wiers. Les wateringues d'Andricourt et de la Dendre, qui couvrent la Dendre occidentale et ses affluents, effleurent le territoire Belœillois à Aubechies et Thumaise.

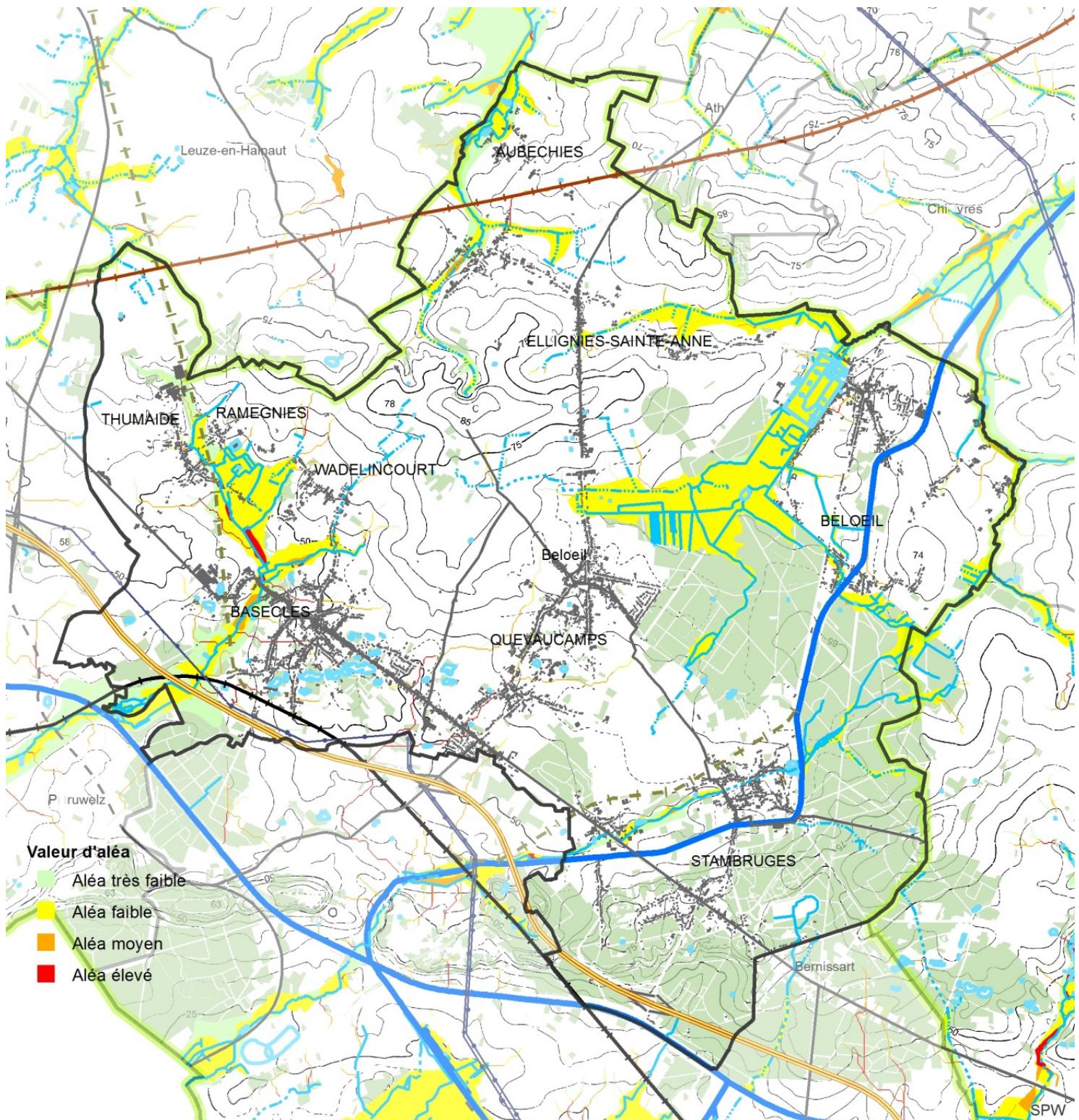
La cartographie de l'**aléa d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement** dressée par le Service Public Wallon identifie trois niveaux de risque : faible, moyen et élevé. Pour la commune de Belœil, 7,3% du territoire communal est inscrite en aléa faible, 0,3% en aléa moyen et 0,1% en aléa élevé. La plupart des lits majeurs des cours d'eau sont inscrits en risque faible.

Les principales poches de risque moyen sont localisées :

- À Aubechies, le long du Secours de la Dendre en amont du village ;
- À Ellignies-Sainte-Anne, le long du Grand Fossé ;

- À Basècles, le long de la Verne de Basècles (en aval de la N50) et du Ruisseau de la Fontaine du Gard.

Des poches de risque élevées sont identifiées le long de la Verne de Basècles en amont de la N50 (entre Basècles et Thumaide).



Carte 6 | Aléa d'inondation [SPW]

▪ Qualité physico-chimique des eaux de surface et souterraines

Il n'existe pas de stations de mesure de la qualité des eaux de surface sur le territoire de Belœil. Cependant, le diagnostic de territoire du Contrat de Rivières Escaut-Lys ainsi que le Parc naturel des Plaines de l'Escaut souligne la meilleure qualité de la Fontaine bouillante et, dans une moindre mesure, de la Verne de Basècles par rapport aux autres cours d'eau de son territoire.

▪ Qualité de l'air

Mis en service en 1980 par l'intercommunale IPALLE, l'**incinérateur de déchets** de Thumaide a fait l'objet de plusieurs études quant à la qualité de l'air et d'adaptations progressives (principalement en 1996 et en 1998) afin d'en limiter les nuisances olfactives et qualitatives. En outre, un comité d'accompagnement composé de riverains a été mis en place afin d'entretenir un dialogue constructif avec ceux-ci.

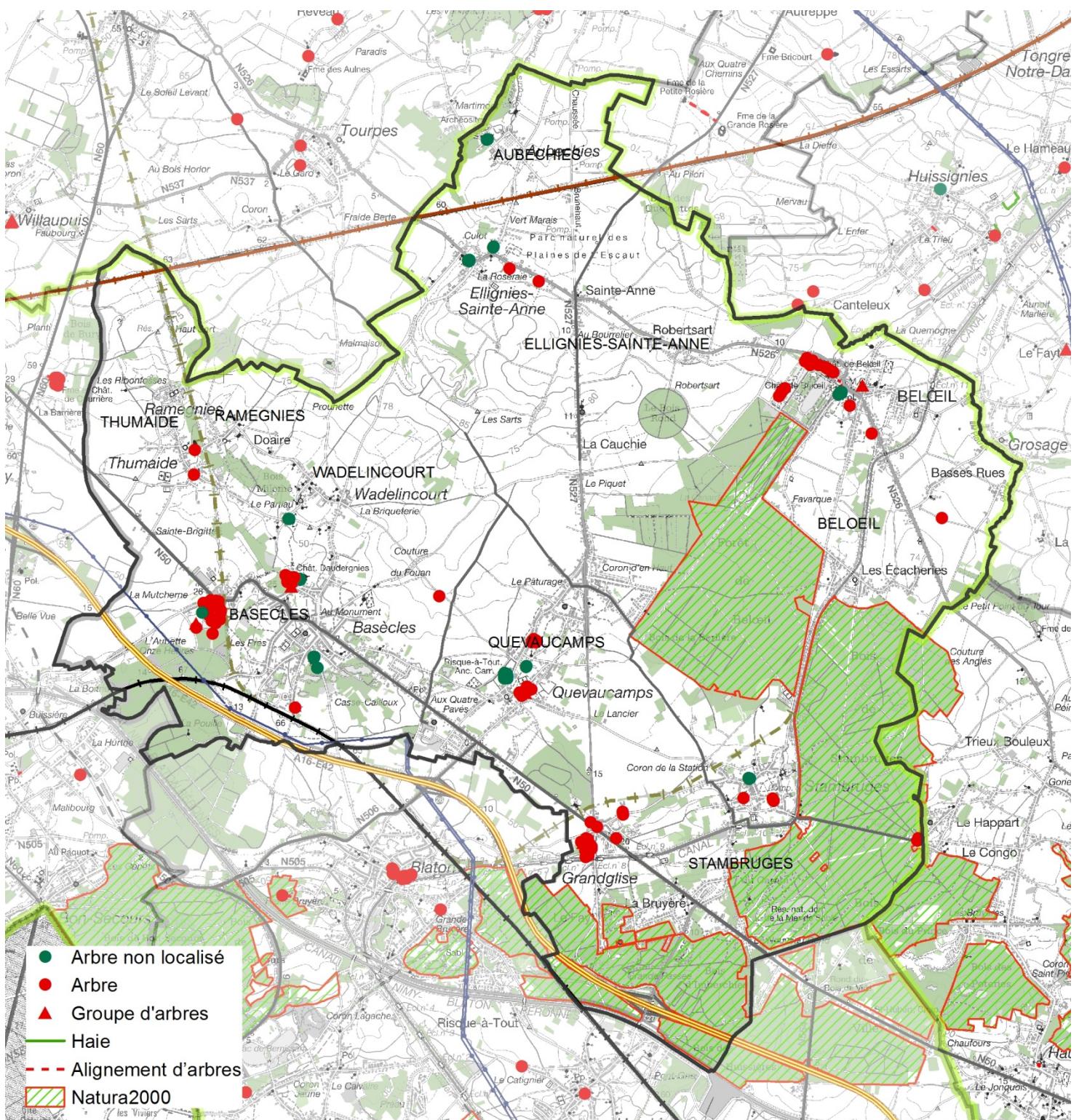
Les quatre fours composant l'unité d'incinération font l'objet de **mesures continues des émissions** de dioxines et de furannes par la Région wallonne. Les résultats de ceux-ci sont consultables sur le site internet du SPw – DGO3 – Environnement.

▪ Faune et flore

Le réseau écologique de Belœil bénéficie largement du milieu naturel et de l'histoire locale. La diversité des substrats et des usages passés sont favorables au développement de milieux originaux et parfois rares, avec une densité particulière en Wallonie picarde. Les vastes étendues boisées de la forêt de Stambruges, les canaux, le réseau hydrographique dense et les carrières et sablières abandonnées de Basècles, Quevaucamps et Stambruges, certains sols marginaux sont en effet propices au développement d'une faune et d'une flore variées. Au nord, le plateau agricole n'est cependant pas en reste du fait du réseau hydrographique bien présent, des alignements linéaires, etc. Il est par exemple attractif pour l'avifaune de plaines (vanneaux, alouettes, etc.).

Le territoire communal compte **10 sites de grand intérêt biologique** :

- Bois Battaille, la Pouille (Belœil, Péruwelz, Blaton)
- Grande Sablière « Brouillard »
- Carrière des Roches Rouges
- Bois d'Imbrechies, de Ville, des Huissières et des Poteries (Belœil, Bernissart, Saint-Ghislain)
- Forêt et parc du Château de Belœil, Bois Rond
- Mer de Sable
- Petite sablière « Brouillard »
- Carrières de Basècles
- Forêt indivise de Stambruges (Belœil, Saint-Ghislain)
- Fond de la vallée de la Verne de Basècles



Carte 8 | Arbres et haies remarquables, sites Natura 2000 (SPW)

Un site **Natura2000** se déploie en partie sur Belœil, nommé « Bord nord du bassin de la Haine ». D'une superficie totale de 2215 hectares, le site s'étend également sur Bernissart et Saint-Ghislain.

« Le site, localisé à l'est du village de Quevaucamps, forme un vaste complexe forestier englobant notamment les Bois de Belœil, de Stambruges, de Ville, des Poteries, du Prince et d'Imberchies. Situé essentiellement sur sols sablonneux, ce site constitue le seul massif forestier de grande importance de la chênaie acidiphile à bouleaux, sur sols très pauvres, de la partie atlantique wallonne. Ces entités forestières recèlent parfois de vastes zones de landes d'un grand intérêt biologique ainsi que des fragments de landes à bruyères humides et de dépressions sur sols tourbeux abritant trois espèces devenues exceptionnelles en Wallonie : le rhyncospore brun, le lycopode inondé et le rossolis intermédiaire. Le site abrite enfin les vallées des ruisseaux de la Fontaine Bouillante et les sources de Baudour ainsi qu'un réseau magnifique de zones lenticules oligotrophes. Outre l'importance de ses habitats, ce site est une zone d'importance capitale pour la survie des chiroptères de la réserve naturelle de la Malogne. Il constitue également un site de nidification du Pic noir et un des quelques sites de nidification certaine de la Bondrée apivore dans cette région. » [<http://biodiversite.wallonie.be/>]

Des **arbres et haies remarquables** égrènent le territoire :

- 128 arbres isolés
- 6 groupes d'arbres
- 4 haies ou alignements d'arbres (longueur totale de 230 mètres)

La commune compte également **985,92 hectares de bois soumis** (soit 16% de la superficie communale, ce qui en fait la commune la plus boisée de Wallonie picarde), dont 75,94 hectares appartenant à la commune. Les différentes entités sont :

- Le Bois Battaille à Basècles ;
- Le Bois Milomé au cœur de la ThuRaWanie ;
- Stambruges-Grandglise est cerné par le Bois d'Imberchies, le Bois du Carnois, le Bois de Ville, le Bois de Stambruges ;
- La Forêt de Belœil, le Bois de la Berlière et le Bois Rond se situent entre Quevaucamps et Belœil ;
- Quelques autres petites parcelles boisées égrènent le territoire.

L'**asbl communale « Bois et sentiers communaux »** dispose de 6 ouvriers dédiés à l'entretien des bois communaux.

A côté des sites emblématiques et/ou reconnus, Belœil compte de multiples sites méconnus du grand public et souvent peu valorisés. Les équipes techniques du Parc naturel ont notamment souligné : la zone humide de Combrue, les abords du RAVeL entre Basècles et Wadelincourt (zone humide), le bois du Bief à Wadelincourt (6 ha) et les bois communaux à Basècles.

Quelques populations d'espèces invasives, principalement de la Berce du Caucase et de la Renouée, ont été identifiées sur le territoire communal (cf. Contrats de Rivière).

La convention « **Bords de routes – Fauchage tardif** » a été signée en 1995.

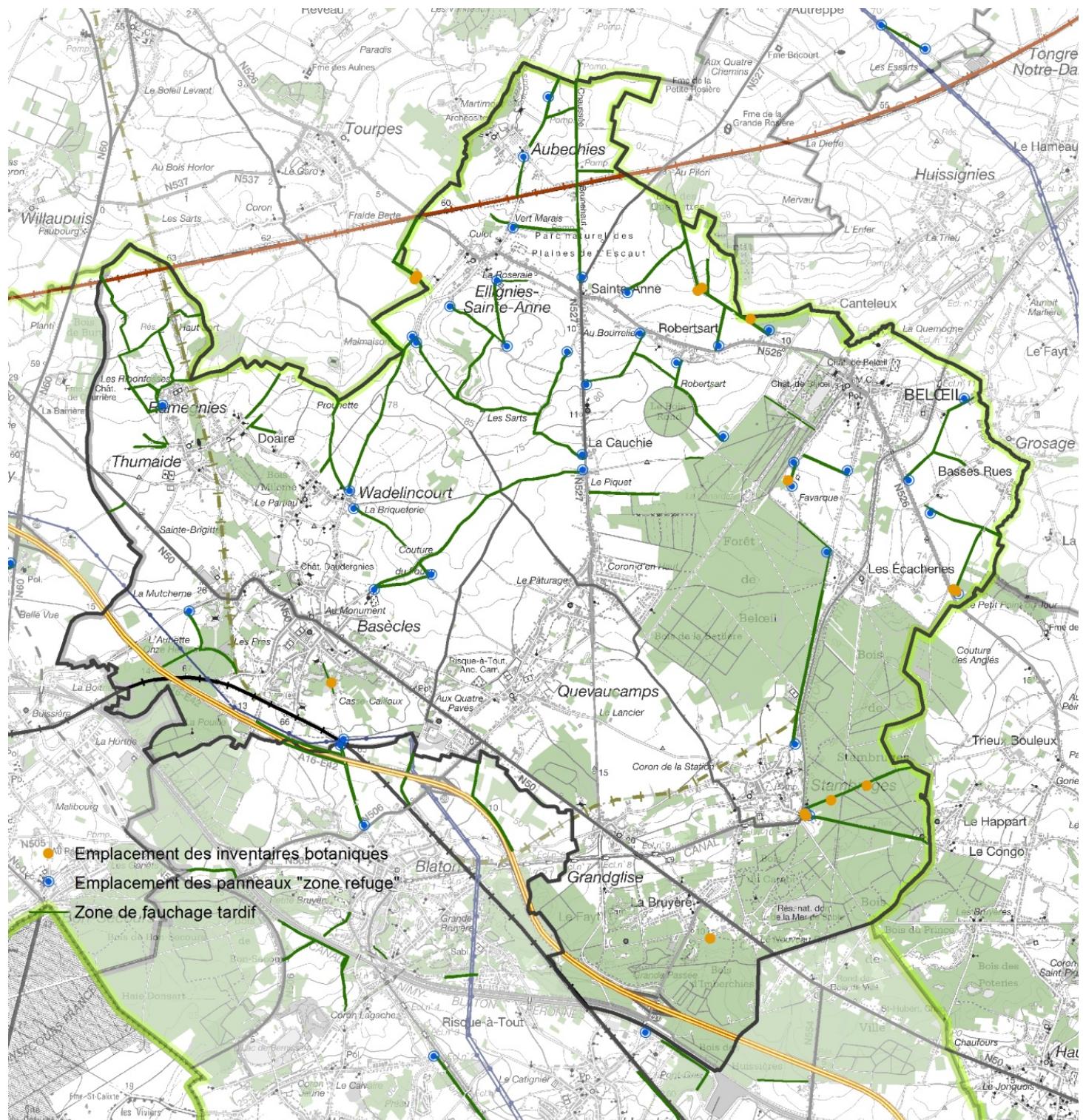
La convention « **Combles et clochers** » a été signée par la commune de Belœil en 1998. La mise en œuvre de cette convention n'étant plus suivie par la DGO3, les équipes techniques du Parc naturel des Plaines de l'Escaut ont repris en charge le travail d'inventaire et de suivi. A ce jour, tous les clochers sont équipés d'une chiroptière.

Des chauves-souris ont également été observées dans la glacière du Château de Belœil.

Belœil s'est inscrite en **plan MAYA** en 2013. Les premières concrétisations devront intervenir dès 2014.

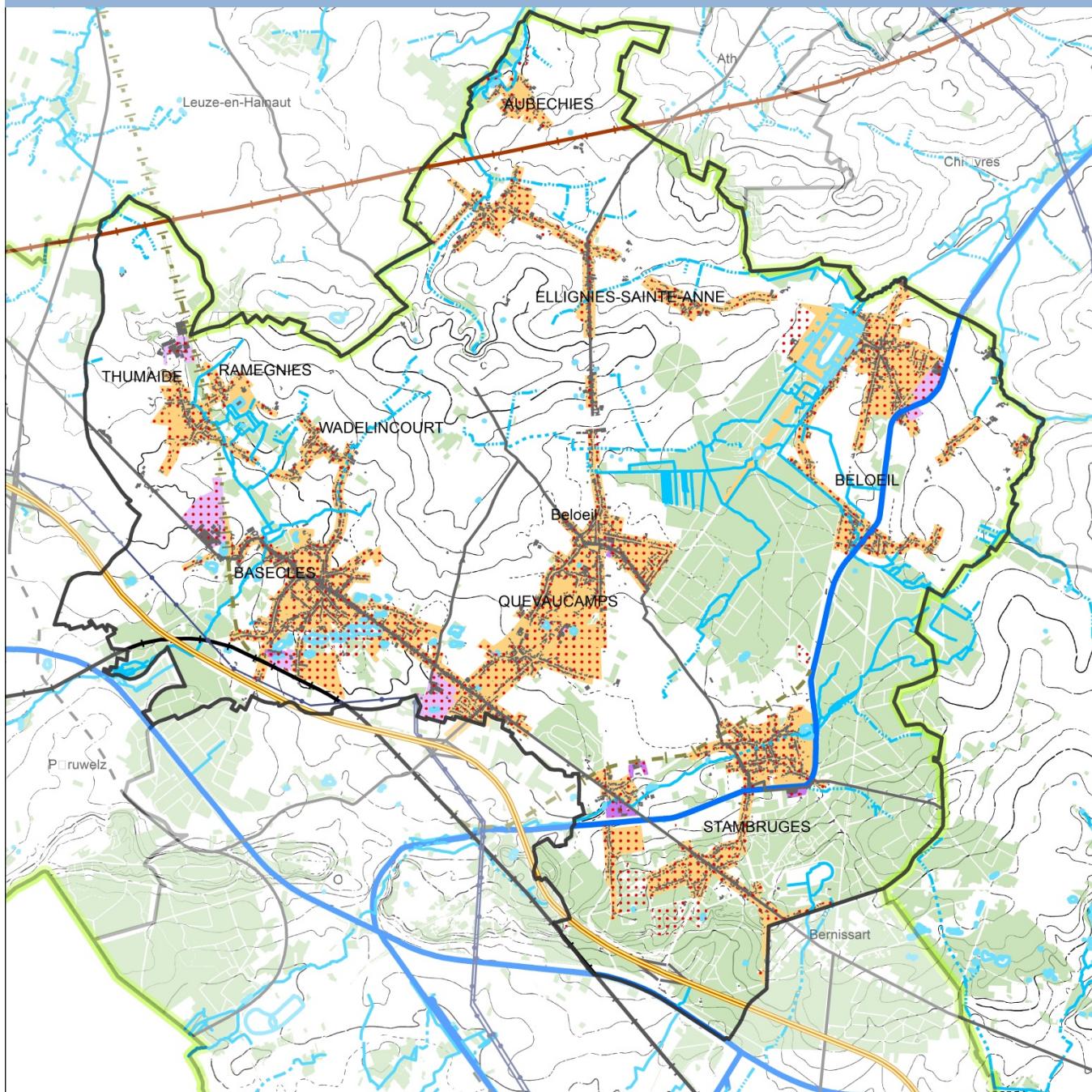
La commune participe régulièrement à la **Semaine de l'Arbre**.

La commune n'est pas engagée dans une démarche de Plan Communal de Développement de la nature.



Carte 9 | Plan de fauchage tardif (SPW)

Carte 10 / Synthèse - Occupation du sol



Légende

- Parc naturel
- Zone boisée

Principaux réseaux de transport

- Autoroute
- Route
- Ligne électrique HT
- Chemin de fer
- TGV
- Chemin de fer désaffecté
- Route en projet

Réseau hydrographique

- Ruisseau
- Cours d'eau intermittent
- Tracé incertain
- Cours d'eau navigable
- Etangs

Structure bâtie

- Aire des villages
- Aire d'activité économique industrielle
- Aire d'activité économique mixte
- Potentiel foncier

0 250 500 1.000 m

Sources
IGN
SPW - DGATLP

4.3.2 Occupation du sol

▪ L'utilisation du sol

Voir carte annexe « *Types d'occupation du sol et cours d'eau* » au 1/10.000ème.

○ **Zones urbanisées/non urbanisées**

Belœil est une commune **majoritairement agricole**, avec 56,8% du territoire couvert de terres cultivées et prairies. Les **forêts** occupent 24% du territoire communal. Dans l'ensemble, les espaces non bâtis représentent près de 85% du territoire communal.

Au sein des **espaces bâtis** (15% du territoire), les habitations occupent plus des deux tiers de la surface. Les bâtiments et terrains consacrés à l'activité économique (autre qu'agricole) occupent environ 110 hectares, ce qui représente moins de 2% de la superficie de la commune. Les bâtiments agricoles (fermes, hangars, granges...) représentent moins de 1% du territoire communal. Les équipements communautaires occupent 44 hectares (0,7% du territoire).

On note la forte présence des espaces boisés, structurant toute la partie est sud-est du territoire.

On pourrait identifier **trois secteurs structurant** le territoire de Belœil :

- Le premier reprendrait **les villages de Basècles, Quevaucamps, Stambruges-Grandglise et Basècles**. Cet ensemble se structure le long de la N50, et comporte les entités les plus peuplées.
- Au nord-ouest, **les villages d'Aubéchies, Ellignies-Sainte-Anne, Thumaide, Rameignies et Wadelincourt** qui sont plus petits et moins bien équipés fonctionnent indépendamment.
- **Belœil** est séparée des autres villages par la prégnance de la forêt de Belœil, rejoignant par ailleurs le bois de Stambruges.

○ **Forêt indivise**

A l'image du canal Blaton-Ath qui borde sa lisière ouest, le bois de Stambruges chevauche le bassin de la Haine et celui de la Dendre. Cette importante zone forestière doit surtout son existence à la politique de conservation forestière menée par les anciens propriétaires : la famille princière de Ligne.

La forêt de Stambruges, d'une superficie totale de **475 hectares** (dont environ 300 hectares sur le territoire de Belœil) a été achetée en indivision entre l'Etat, la Région wallonne (1/3), la Province de Hainaut (1/3), et les communes de Belœil (7/30) et de Saint Ghislain (3/30), en 1980. Elle représente près d'un tiers des surfaces boisées de Belœil.

La forêt de Stambruges est **voisine du domaine de Belœil** qui a également été acheté à la même époque par la Région wallonne.

La forêt est formée d'un seul bloc sillonnée de nombreux sentiers, chemin et routes.

Deux ruisseaux prennent leur source au nord de la forêt : la Fontaine Claire et la Fontaine Bouillante. La propriété compte également trois maisons forestières et un étang.

La propriété est soumise au régime forestier et **gérée par le Département de la Nature et des Forêts**. Les propriétaires ont mis en place un Comité de Gestion qui propose et coordonne les actions à entreprendre.

▪ **La ruralité**

Actuellement, le seul critère retenu légalement pour définir les communautés rurales est celui de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique). Il s'agit de la densité de population dont le seul a été fixé à 150 habitants au km².

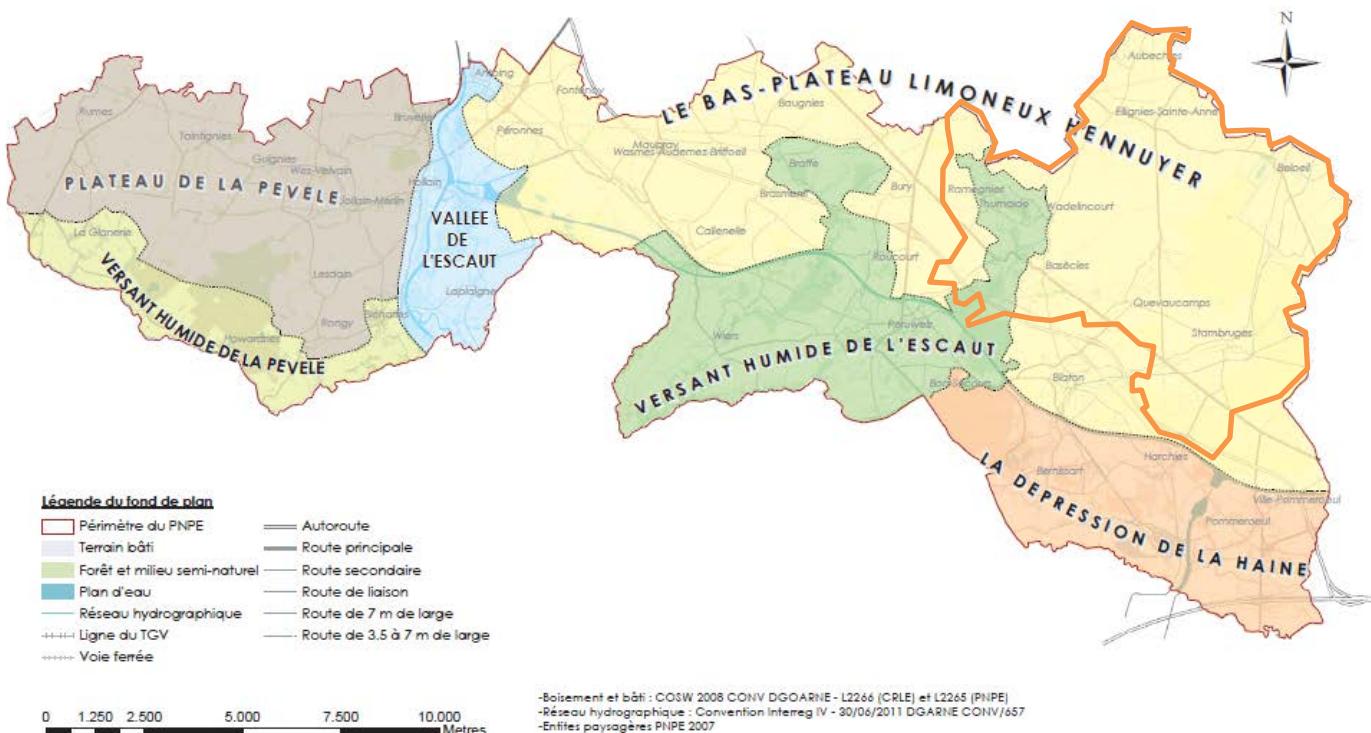
Avec une densité de 223hab/km², Belœil n'est pas reconnue comme commune rurale.

Pour la Wallonie, en plus de ce seuil des 150 hab/km², d'autres critères ont été envisagés :

- une superficie non bâtie supérieure à 80% : **pour Belœil, les surfaces non urbanisées représentent 85%**
- une occupation du sol agricole supérieure à 54% : **les terrains agricoles de la commune (champs et prairies) occupent près de 55% du territoire**
- une occupation du sol forestière supérieure à 17% : **les zones forestières de l'entité représentent 23,5%.**

Bien que la densité de population de Belœil soit supérieure au seuil fixé par l'OCDE, Belœil répond aux autres critères wallons de ruralité et peut de ce fait être considérée comme une commune rurale.

▪ Les paysages



Carte 11 | Aires paysagères des plaines de l'Escaut (PNPE, Atlas des paysages)

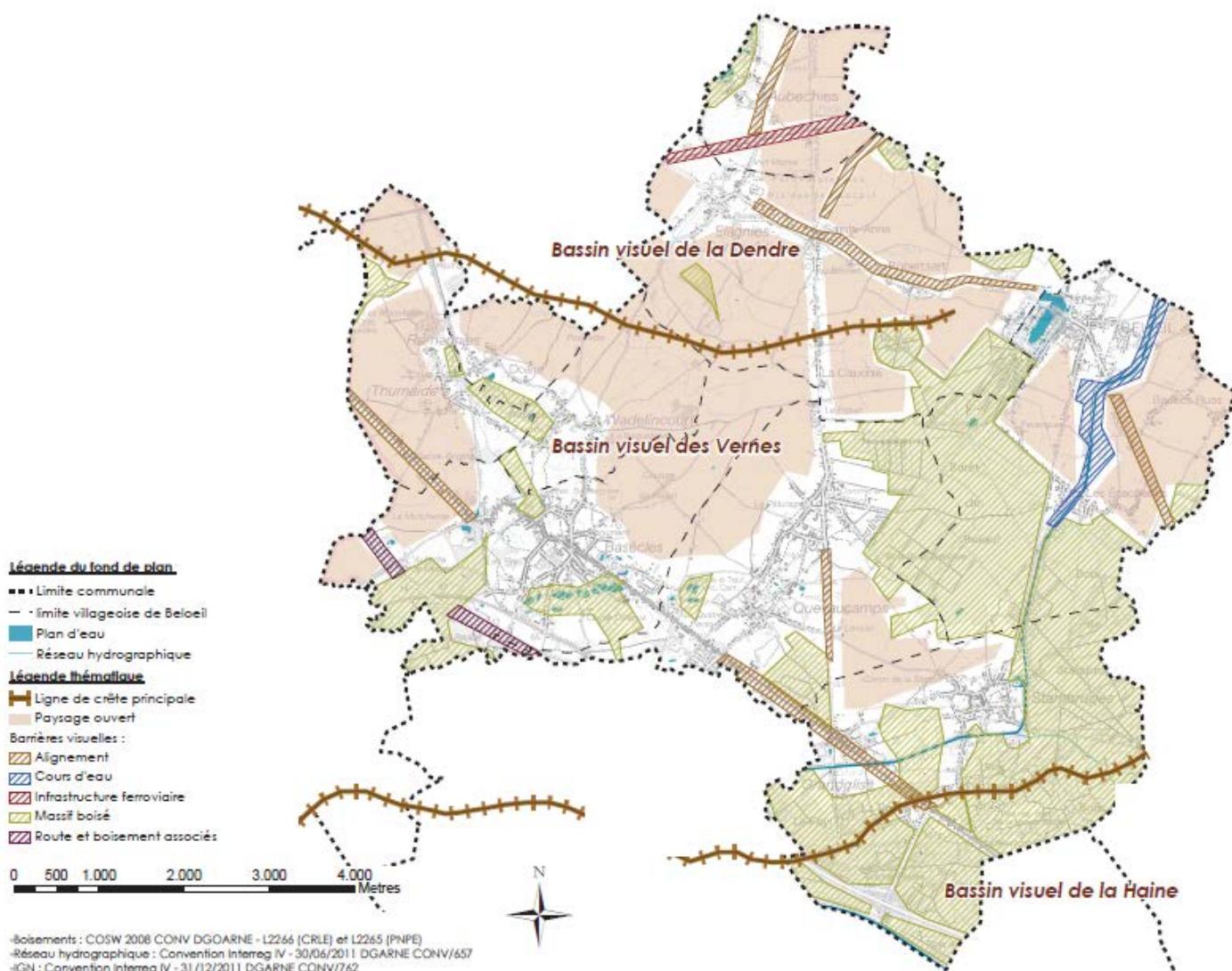
En 2011, le Parc naturel des plaines de l'Escaut a dressé un Atlas communal des paysages des 6 communes qui le composent.

En ce qui concerne Belœil, quelques éléments forts à retenir :

- Le territoire est composé de **deux entités paysagères** distinctes et trois bassins visuels :
 - La ThuRaWanies appartient au versant humide de l'Escaut. Elle est structurée autour de la Verne de Basècles et caractérisée par ses peupleraies et ses prairies bocagères.
 - Le reste de la commune appartient au bas-plateau limoneux hennuyer. Cette entité se caractérise par de grandes étendues cultivées. Elle est subdivisée en 4 faciès paysagers.
 - Des enjeux spécifiques ont été identifiés pour ses zones par thématique :
 - Eau : visibilité des canaux et cours d'eau, préservation des zones humides, préservation et mise en valeur des plans d'eau (carrières, château)
 - Végétation : préservation le long des fossés, des routes et des canaux, préservation des boisements mixtes et des reliquats de haies bocagères

- Bâti : préservation des typologies rurales et des caractéristiques du bâti traditionnel, lutte contre la linéarisation de l'urbanisation
- Infrastructures : intégration paysagère des équipements de transport et de l'incinérateur
- Potentiel attractif : enjeu de visibilité et de sensibilisation.

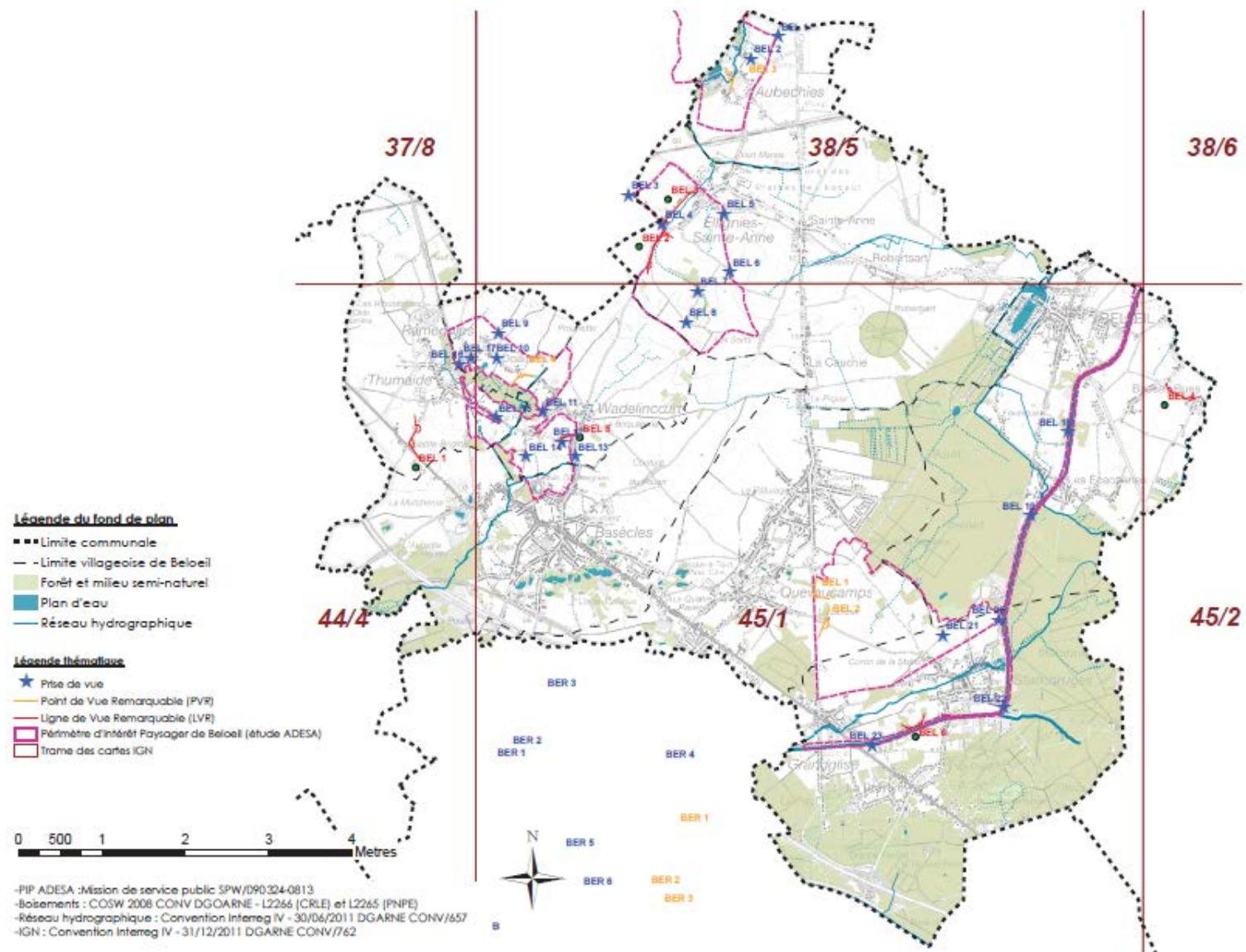
- Les trois bassins visuels :



Carte 12 | Bassins visuels (PNE, Atlas des paysages)

Les enjeux portent sur la mise en valeur des points de vue panoramiques, sur leur intégration dans les grands projets d'infrastructures et sur le suivi des coupures secondaires (alignements, bâtiments) et leur impact.

- L'atlas paysager pointe également les **paysages remarquables** de la commune.



Carte 13 | Points et lignes de vue remarquables (PNPE, Atlas des paysages)

- Les **périmètres d'intérêt paysager** ont été étudiés par le PNPE avec l'asbl ADESA. Quatre périmètres concernent Belœil : le PIP de Thumaide-Rameignies, le PIP d'Aubéchies, le PIP d'Ellignies-Sainte-Anne et le PIP de Stambruges. L'enjeu sur ces périmètres porte sur la préservation de leur caractère harmonieux.
- L'étude aborde également les points de vue et les lignes de vue remarquables. Le détail de ces points peut être trouvé dans l'Atlas communal des Paysages.

Au besoin, un approfondissement de ce chapitre pourra être fourni en fonction des thématiques abordées lors des réunions citoyennes (Séances d'information et Groupes de travail).

- **Structure du bâti**

Voir carte annexe « *Structure du bâti* » au 1/10.000ème.

- Morphologie urbaine du territoire et hiérarchie

11,5% de la surface de Belœil sont urbanisés, dont 65% par des terrains résidentiels.

Le territoire communal est composé de 9 villages : Aubechies, Basècles, Belœil, Ellignies-Sainte-Anne, Quevaucamps, Rameignies, Stambruges-Grandglise, Thumaide, Wadelincourt.

La proximité de la N50, qui était l'axe d'importance avant l'E19, se traduit par une extension, une diffusion du bâti le long des voiries la rejoignant. Cela se traduit ainsi principalement sur les villages de Quevaucamps, de Stambruges et de Basècles, qui ont les aires urbaines les plus diffuses.

Thumaide, Rameignies, Belœil ont quant à elles conservé une urbanisation relativement concentrée autour des noyaux historiques (cf Carte de Ferraris).

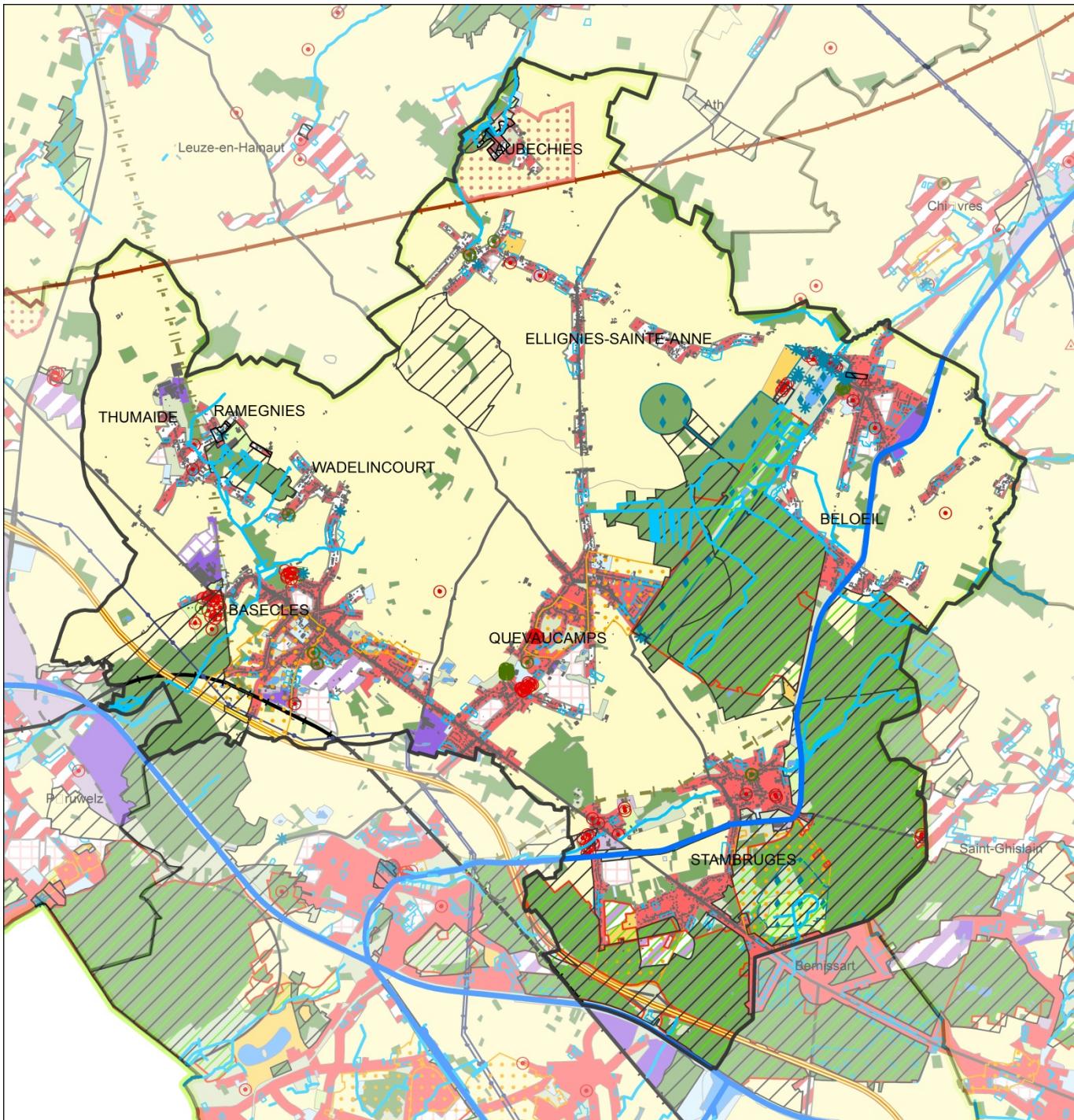
Les formes d'habitat, les équipements et les infrastructures présents ainsi que les hiérarchies spatiales observées peuvent mener à l'établissement d'une hiérarchie entre les villages :

- Les bourgs à renforcer comme lieu de vie et lieu d'habitat : Basècles, Belœil, Quevaucamps, Stambruges ;
- Les Villages ruraux à préserver : création de logement non prioritaires, si création de logements, objectifs de densification du cœur de village : Aubechies, Ellignies-Sainte-Anne, Thumaide, Rameignies, Wadelincourt

- Typologie du bâti

On peut principalement distinguer sur le territoire deux types d'urbanisation :

- Une urbanisation consolidée, concernant les noyaux villageois anciens, qui ont maintenu les grandes caractéristiques urbanistiques et architecturales d'origine malgré certaines interventions plus récentes.
- Une urbanisation d'extension linéaire, en ordre ouvert ou semi-continu, concernant les constructions établies le long des axes sortant des villages. Cette urbanisation concerne l'ancien bâti dispersé, d'anciennes fermes et de petits bâtiments d'exploitations agricoles qui ont été densifiés et renforcés par un bâti pavillonnaire.



Légende

Affectation des sols

- Activité écon. mixte
- Activité écon. indust.
- ZACC
- Aménag. diff. indus.
- Plan d'eau
- Zone d'habitat
- Habitat à carac. rural

- Zone de loisirs
- Services publics
- Zone agricole
- Zone forestière
- Espace vert
- Zone naturelle
- Zone de parc
- Zone d'extraction
- Intérêt culturel, historique ou esthétique
- Intérêt paysager

Aménagement opérationnel

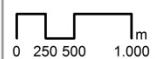
- Plan Communal d'Aménagement
- Lotissement
- RGBSR

Patrimoine classé

- Monuments classés
- Sites classés

Arbres remarquables

- Arbre
- Groupe d'arbres
- Arbre non localisé
- Natura2000



Sources
IGN
SPW - DGATLP

Carte 14 | Situation juridique des sols (SPW)

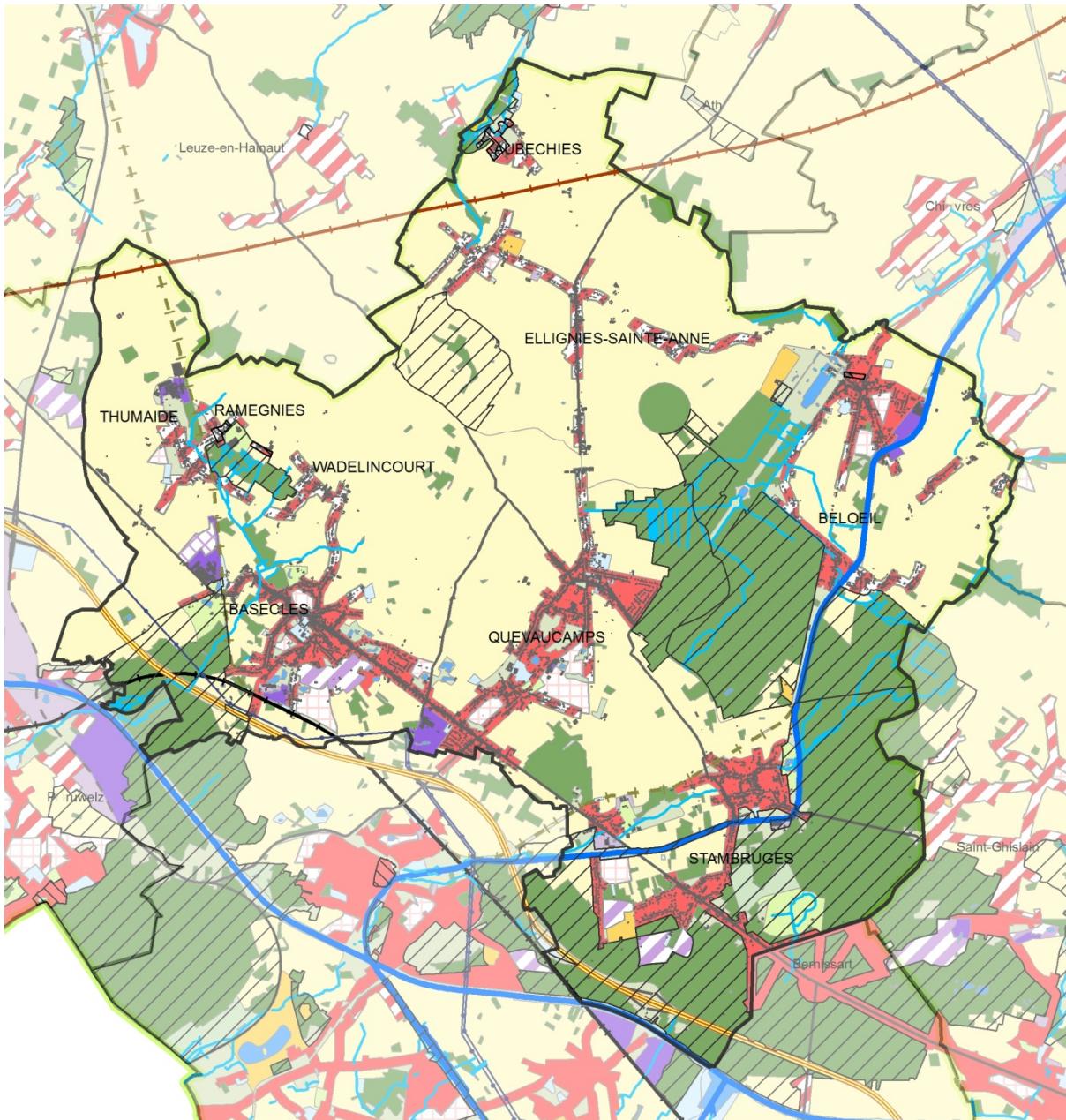
4.3.3 Eléments de situation juridique

▪ Aménagement du territoire

Voir carte annexe « *Plan de secteur* » au 1/10.000ème.

Dans le projet de Schéma de Développement Territorial (SDT) en cours de validation, Belœil se positionne sur l'axe de développement entre Tournai et Mons. Il fait partie de l'aire rurale transfrontalière matérialisée par le Parc naturel Transfrontalier Scarpe-Escaut.

Conformément au Code du Développement Territorial (CoDT), l'affectation des sols de Belœil est régie par les Plans de Secteur Tournai-Leuze-Péruwelz (AERW 24.07.1981) et Ath-Lessines-Enghien



Carte 15 | Plan de secteur, version coordonnée (SPW)

(AERW 17.07.1986). Des modifications partielles ont permis l'inscription du tracé du TGV (AERW 25.07.1991 et 06.09.1991), de zones d'activités économiques (AERW 28.03.2013).

Plus de 15% du territoire est destiné à l'**urbanisation**, soit 955 hectares : les coeurs de Basècles, de Belœil, de Quevaucamps et de Stambruges-Grandglise sont affectés à l'habitat tandis qu'Aubéchies, Ellignies-Sainte-Anne, Ramegnies, Thumaide et Wadelincourt ainsi que les extensions des autres villages sont inscrits en habitat à caractère rural.

La part dévolue à l'urbanisation à Belœil est en deçà de celle des territoires de référence : 17,6% pour le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, 17,3% pour la Wallonie picarde et 20,3% pour le Hainaut et 16,4% en Wallonie. Ce constat est directement lié à la part occupée par la **zone forestière**, particulièrement importante à Belœil puisqu'il s'agit de la commune avec la part de zone forestière la plus importante de Wallonie picarde (23,5%). Les communes voisines Saint-Ghislain et Bernissart sur lesquelles les bois se prolongent sont également dans les communes de tête (21,5% et 19,8% respectivement). La partie Est du territoire est largement occupée par la forêt Indivise – entre Stambruges et Saint-Ghislain – et le bois de Belœil, adossé au Château des Princes de Ligne, dont la partie jouxtant Quevaucamps est aujourd'hui propriété communale. L'extrême sud de la commune est occupé par les bois d'Imberchies, des Huissières et de Ville qui se prolongent dans les communes adjacentes. L'ouest de Basècles est couvert par le bois de la Pouille, traversé par la ligne de chemin de fer et par l'E42.

Les **réserves d'urbanisation** occupent 74,6 ha (soit 1,2% du territoire) réparties en plusieurs zones d'aménagement communal concerté à Basècles (Risque-à-tout, rue des Carrières, Porte à Camps, Houblinière), Belœil (rue du Bosquet, rue de Mons), Ellignies-Sainte-Anne (centre d'Ellignies), Grandglise (rue du Fayt, propriété de la Société de logement), Quevaucamps (Chaussée Bruneault, Avenue de l'Europe) et Thumaide (rue Cambron). À Basècles, la ZACC de la Porte à Camps est couverte par le Schéma d'Orientation Local (ancien PCA) « Quartier de la Place » et affectée à de l'équipement communautaire et celle du Risque-à-Tout est équipée et en cours de développement.

Des 711 hectares de zones urbanisables au plan de secteur, 486 hectares sont effectivement urbanisés, d'où résulte un **potentiel foncier** de 225 hectares (30%) sur tout le territoire communal. Celui-ci est réparti entre l'habitat à caractère rural (35%) et l'habitat (65%). Le potentiel foncier est principalement réparti sur Basècles, Quevaucamps, Stambruges et Belœil.

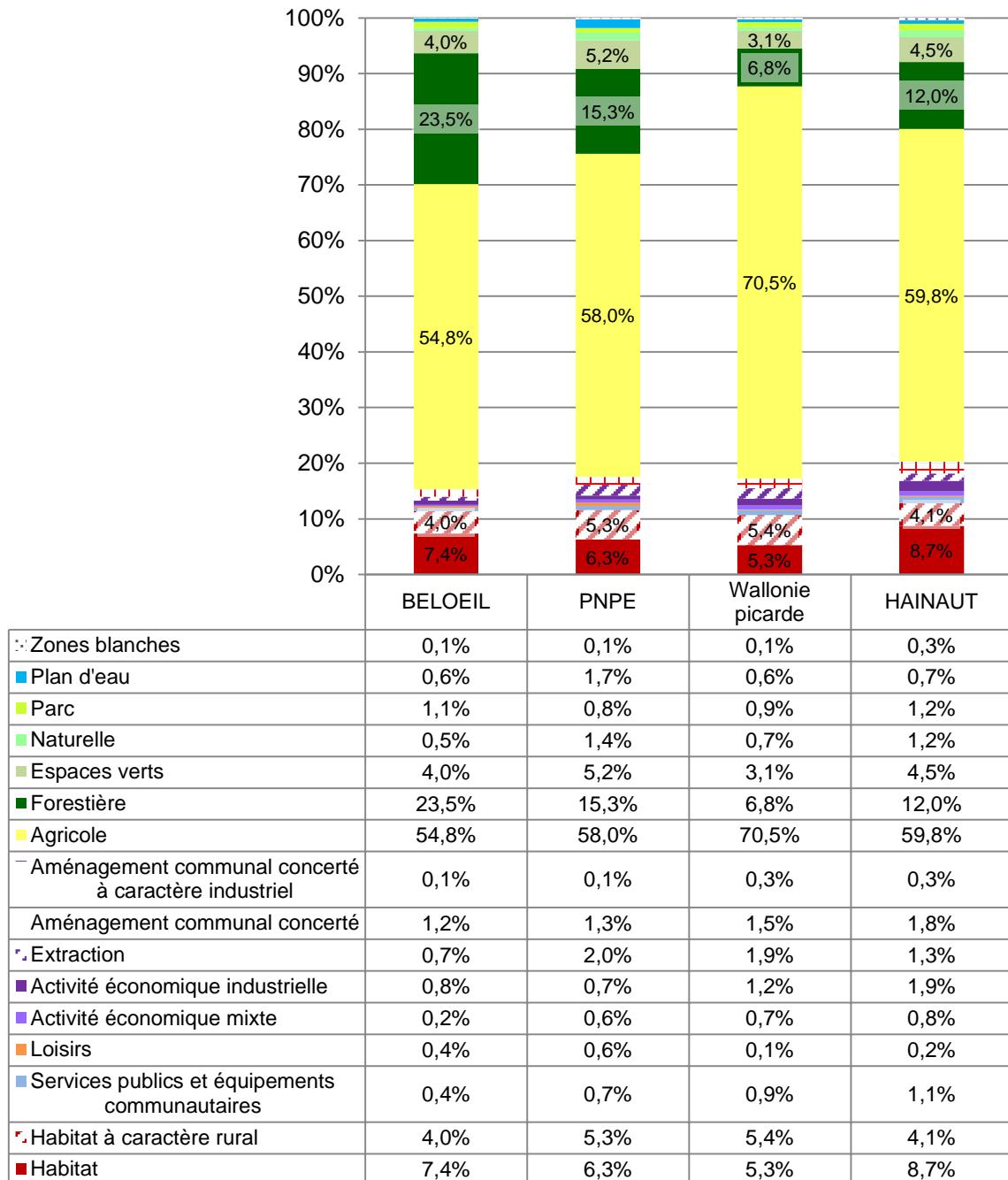
Sur le plan du **développement économique**, 6 zones d'activité économique industrielle et 2 zones d'activité économique mixte sont réparties sur le territoire à Basècles, à Belœil, Grandglise, à Quevaucamps et à Thumaide (IPALLE).

En 2015, le Parc Polaris (ZAE industrielle et mixte) permettra d'augmenter le potentiel de développement économique de Belœil.

La commune compte également une zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel à Basècles.

Trois zones d'extraction, soit 44,6 ha (0,7% du territoire) sont occupées par des carrières aujourd'hui abandonnées.

Enfin, le territoire est doté de 4 zones de loisirs (27,3 ha, soit 0,4%) : le site de l'Orangerie du Château de Belœil, une zone à Ellignies-Sainte-Anne (centre d'Ellignies), le camping des Roches rouges à Grandglise, l'ancien site 'Bel-Stam' à Stambruges.

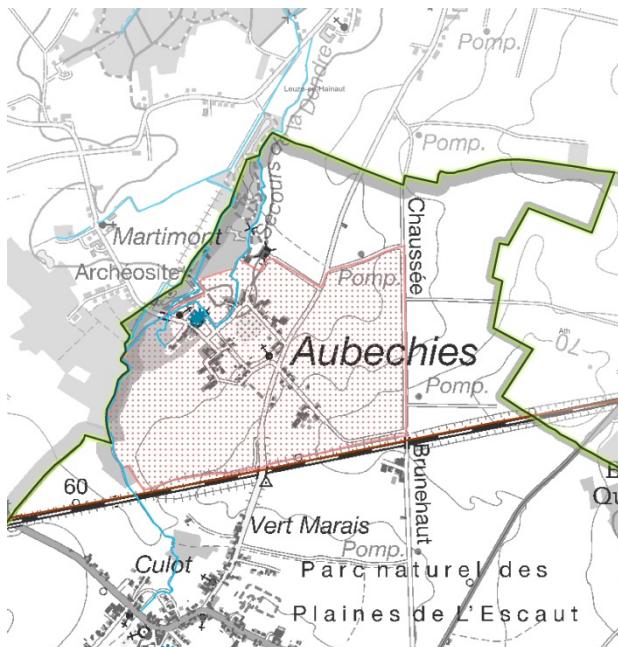


Avec 54,8%, la **zone agricole** occupe la majeure partie du territoire Belœillois. Sa plus grande unité quasi-continue se situe entre Belœil, Ellignies-Sainte-Anne, Quevaucamps, Basècles et Wadelincourt.

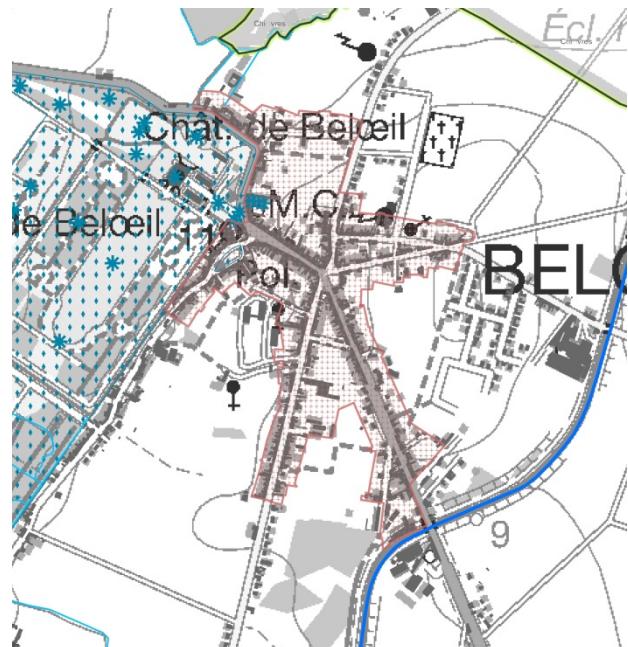
Enfin, 4 hectares de zone blanche (c'est-à-dire des domaines des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires et des ports autonomes) se trouvent entre le chemin de fer et la ZAEi de Basècles.

Certaines parties du territoire sont également couvertes par des **périmètres de protection** :

- Des périmètres d'intérêt paysager couvrent une grande partie des forêts de la commune et certaines parties de la zone agricole ;
- Des périmètres d'intérêt culturel, esthétique ou historique couvrent les coeurs d'Aubéchies, de Belœil et de Rameignies.



Carte 16 | RGBSR d'Aubéchies (SPW)



Carte 17 | RGB/ZPU de Belœil

Depuis 1987 (périmètre révisé en 2006), le village d'Aubéchies et ses abords sont couverts par un **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural** (RGBSR). Les règles urbanistiques générales, les règles urbanistiques particulières et caractéristiques du Plateau Limoneux Hennuyer y sont d'application.

Le cœur de Belœil est quant à lui inscrit en **Zone Protégée en matière d'Urbanisme** (ZPU) depuis 2000 dans le but de sauvegarder son patrimoine bâti.

Une **Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité** (CCATM) est installée depuis 2008. Elle a été renouvelée en 2013.

Cinq **Plans Communaux d'Aménagement**⁷ (PCA) sont en vigueur sur le territoire communal :

- À Basècles : PCA n°1 dit « Quartier de la Place » adopté en 1957, révisé en 1960, 1961, 1980, 1981, 1989 et 2004 (en cours de révision), PCA n°2 dit « Rue de Quevaucamps » adopté en 1969
- À Quevaucamps : PCA n°1a dit « Rue Ferrer, Rue Royer » adopté en 1974, PCA n°1b dit « Cité de la SNT » adopté en 1974, PCA n°2 dit « Quartier de la Gare » adopté en 1967
- À Stambruges : PCA n°1 dit « Mer de Sable » adopté en 1969, PCA n°2 dit « Sablière Brouillard » adopté en 1992

À Ellignies-Sainte-Anne, un **périmètre de remembrement** a été adopté lors de l'implantation du TGV.

La commune ne compte ni Schéma de Structure, ni Règlement Communal d'Urbanisme, ni Rapport Urbanistique et Environnemental.

Dans le cadre de la première Opération de Développement Rural, un Schéma directeur du centre de Belœil a été élaboré en 2002 dont l'objectif était de planifier et encadrer le développement de la partie ouest du village. Ce document stratégique a servi de base au développement de la liaison paysagère, connexion piétonne entre les rues de la Hunelle et d'Ath comportant la création d'une aire de stationnement paysager, la création de la salle de la Grange et d'une connexion vers la place et ses commerces, avec le soutien financier du Développement Rural (cf. Bilan des précédentes Opérations de Développement Rural). En 2011, une étude « Plan Qualité Tourisme » a été amorcée sur le centre et la partie Est du village mais n'a jamais été approuvée par le Conseil Communal.

⁷ Mise à jour 2018 : Dans la nouvelle législation apportée par le CoDT, l'outil « Plan Communal d'Aménagement » est remplacé par le Schéma d'Orientation Local (SOL).

Plus de 186 permis de lotissement (hors révision) sont actifs.

Afin de soutenir le développement économique local et régional, plusieurs Périmètres de Reconnaissance Economique ont été inscrits au fil du temps :

- Zone industrielle de Basècles, expropriation par SIDEHO (1972)
- Zone industrielle de Thumaide, expropriation par SIDEHO (1976)
- Immeuble industriel à Basècles, expropriation par SIDEHO (1980)
- Zone industrielle de Thumaide, expropriation par SIDEHO (1980)
- Zone PME de Quevaucamps, expropriation par SIDEHO (1992). Créée sur le SAR de l'ancienne bonneterie Renard.

L'ancienne gendarmerie de Belœil est inscrite en **Site à Réaménager** (SAR) (arrêté de 1992). Le site de l'ancienne fonderie Jadot est en attente de reconnaissance : la procédure de reconnaissance est suspendue à la caractérisation de la pollution présente sur le site, elle-même dépendante de l'aboutissement d'une action en justice à l'encontre de l'ancien propriétaire.

▪ **Patrimoine**

La commune compte un nombre assez important de **biens classés** :

- À Aubechies : l'église Saint-Géry et le bâtiment avoisinant qui abritait l'école primaire aujourd'hui rénové en gîte communal (classés en 1948)
- À Basècles : les façades et la toiture du château Daudergnies (monument classé en 1999) et le fronton de la cure
- À Belœil, Quevaucamps et Ellignies-Sainte-Anne :
 - Domaine du Château (classé en 1949, 1952 et 1993, bien exceptionnel depuis 03.2013), inclus :
 - les ailes et dépendances, pont et balustrades, pavillons d'entrée, l'obélisque, l'hôtel de la Couronne, le Pavillon (ou temple de Pomone), le temple de Morphée, le temple du jardin anglais, les pavillons des gardes, la fontaine de Neptune (monuments)
 - l'ensemble du domaine de Belœil, les fossés et douves, les ponts et balustrades, la cour d'honneur, le parc avec ses étangs et lacs, les jardins français et anglais, le potager, le bosquet JJ Rousseau, l'île de Flore, le manège, le trieu, le parc à jeux (sources et berceaux), la Héronnière, le Bois Rond et son allée, la grande avenue et une partie des bois longeant celle-ci (site)
 - Square Gossart (site classé en 1952)
- À Rameignies : l'église Saint-Pancras (monument classé en 1969)
- À Stambruges : la Mer de Sable (site classé en 1982)
- À Wadelincourt : le Moulin à vent (monument classé en 1943) aujourd'hui disparu

L'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique – ou sous son nouveau nom **l'inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel**, IPIC – recense différents bâtiments d'intérêt au sein de la commune. Parmi les 178 dossiers retenus (consultable *in extenso* sur le site Internet http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/), on retrouve essentiellement des châteaux (Daudergnies aujourd'hui classé, de Bruycker aujourd'hui home Livémont, Duchâteau aujourd'hui centre administratif), des églises et des chapelles, des fermes, des maisons, des monuments funéraires et ecclésiastiques, des corons et maisons ouvrières, des moulins, un kiosque. L'inventaire souligne que certains bâtiments mériteraient protection :

- À Aubechies : la ferme Stiévenart
- À Basècles : l'ancienne Hostellerie du Cygne, la ferme Saint-Martin, le presbytère
- À Belœil : l'ancienne tannerie (Chaussée d'Ath), la chapelle Notre-Dame de Bohème, la pompe à eau de la rue Durieu, un immeuble et un hôtel aux 1 et 29-31, Grand-Rue, l'ancien

- hospice Mélanie, l'ancienne maison de vicaire à la place Gossart, une petite maison (64, rue de Mons), une maison à étage (15, rue du Moulin)
- À Ellignies-Sainte-Anne : une maison (5, chaussée de Brunehaut), deux fermes (60, chaussée de Brunehaut et 26, rue des Combattants), le presbytère
 - À Grandglise : ferme et gentilhommière (1, rue de Blaton), quatre maisons (21 et 90, rue de Mons, 19, rue Saint-Martin et 23, rue du Marais)
 - À Quevaucamps : une ancienne ferme (10, rue du Brugnon), les anciennes maisons communales, justice de paix et école (place), les dépendances de l'ancien château Duchâteau, une maison (9, rue E. Vandervelde)
 - À Rameignies : château
 - À Stambruges : une maison (2, rue de la Délivrance), le moulin Frison ou Marie Touron (41, rue des Meuniers) et le moulin du Rié (57, rue du Rieu)

Grâce au **Petit Patrimoine Populaire Wallon**, des interventions de sauvegarde et de valorisation ont pu être réalisées sur le fronton de la cure de Basècles, sur la Chapelle de Wadelincourt et sur la Chapelle Saint-Martin à Grandglise.

Au sein de l'inventaire des **arbres et haies remarquables**, le parc du Château de Belœil compte un platane d'Orient classé parmi les dix plus gros arbres de Wallonie. La localisation des arbres remarquables se trouve sur les cartes par village fournies au point 3.2. Présentation de la commune et des villages. La liste complète des arbres et haies remarquables se trouve à l'annexe 7.

▪ **Environnement**

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a été créé en 1996 (AGW 13.06.1996). Il rassemble les communes de Rumes, Brunehaut, Antoing (hors bassin carrier), Péruwelz, Belœil et Bernissart. Dans le cadre de sa mission de conseil, il remet entre autre avis sur les permis d'urbanisme.

L'incinérateur de Thumaide (IPALLE) est repris dans la catégorie des entreprises soumises au règlement E-PRTR. Les zones d'implantation d'éoliennes (WINDVISION), entre Thumaide, Wadelincourt et Ellignies-Sainte-Anne, ont fait l'objet d'études d'incidence sur l'environnement.

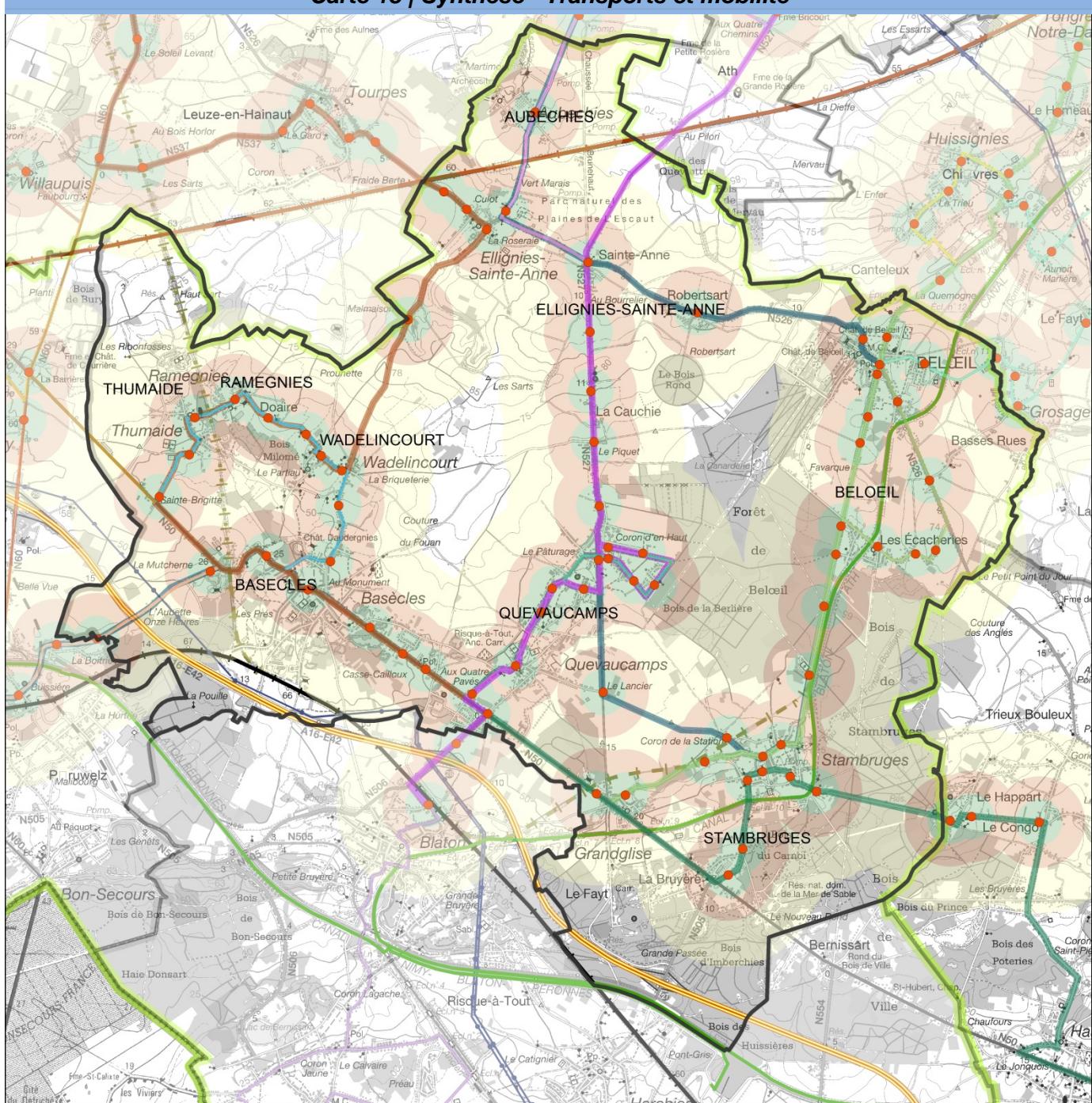
La commune de Belœil compte 1 site **Natura 2000**, il s'agit du « Bord nord du bassin de la Haine (Belœil; Bernissart; Saint-Ghislain) » (2.213ha). Situé à l'est du village de Quevaucamps, il s'agit d'un vaste complexe englobant notamment les Bois de Belœil, de Stambruges, de Ville, des Poteries, du Prince et d'Imberghies. Toutes ces entités forestières sont situées essentiellement sur sols sablonneux et recèlent parfois de vastes zones de landes d'un grand intérêt biologique.

L'identification d'un couloir de migration du cygne de Bewik a d'ailleurs été un argument majeur de refus d'un parc d'éoliennes.

La Mer de Sable est inscrite en **résERVE naturelle domaniale**.

Qualité et importance	Seul massif forestier de grande importance de la chênaie acidiphile à bouleaux, sur sols très pauvres, de la partie atlantique wallonne
	Vallées des ruisseaux de la Fontaine Bouillante et les sources de Baudour ainsi qu'un réseau magnifique de zones lenticules oligotrophes
	Présence des espèces (faune et flore) des milieux acides
	Présence de nombreuses espèces d'orchidées et d'espèces typiques des landes à bruyères humides
	Zone importante pour la survie des chiroptères de la Malogne
	Site de nidification du Pic noir
	Un des quelques sites de nidification certaine de la Bondrée apivore dans cette région
Vulnérabilité	Impacts éventuels des infrastructures urbanisées et/ou industrielles situées à proximité
	Extension éventuelle des complexes industriels (à surveiller)
	Pollution par le zoning industriel de Ghlin-Baudour au sud
	Veiller au respect des mesures préconisées dans la circulaire de la RW relative à la gestion des milieux forestiers dans les bois soumis (mesures minimales)

Carte 18 | Synthèse - Transports et mobilité



Légende

Réseau TEC

- Reseau TEC

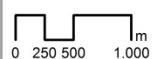
 - 12
 - 12 - variante e
 - 13
 - 13 - variante a
 - 80
 - 80 - variante a
 - 81
 - 81 - variante a
 - 81 - variante b
 - 81 - variante c
 - 81 - variante e
 - 86A
 - 86A - variante b
 - 86A - variante c
 - 86A - variante d
 - 86A - variante e
 - 86A - variante g
 - 86C
 - 86C - variante a
 - Arrêts

Distance à l'arrêt

-

- RAVeL

- Autoroute
 - Ligne électrique HT
 - Chemin de fer
 - TGV
 - Chemin de fer désaffecté
 - Route en projet



Sources

IGN
SRW, DGATLR

4.3.4 Transports et mobilité

Voir carte annexe « Réseau des voies de communication » au 1/10.000ème.

Se basant sur les données disponibles que sont les résultats de l'enquête fédérale « Déplacements domicile-lieu de travail », la répartition modale est présentée au point 6.1.3. Mobilité des travailleurs.

▪ Réseau routier

Le réseau routier de Belœil se structure à partir de la **N50** reliant Tournai à Mons. Venant de Bury et Thumaide (commune de Péruwelz), cette voirie de liaison traverse Basècles puis longe Quevaucamps et traverse Grandglise avant de poursuivre vers Pommerœul (commune de Bernissart). A partir de cet axe, plusieurs voiries secondaires maillent le territoire :

- La N526 est un axe est-ouest qui connecte Ellignies-Sainte-Anne et Belœil à Mons au sud et Leuze au nord.
- La N527 (Chaussée Brunehault) démarre de la N50 à Grandglise et dessert Quevaucamps et Ellignies-Sainte-Anne en direction d'Ath, au nord.
- Les N505 et N506 relient Blaton à Stambruges et Quevaucamps, respectivement, et connectant ces villages à l'E42 via les sorties n°27 (Bernissart) et n°28 (Blaton)

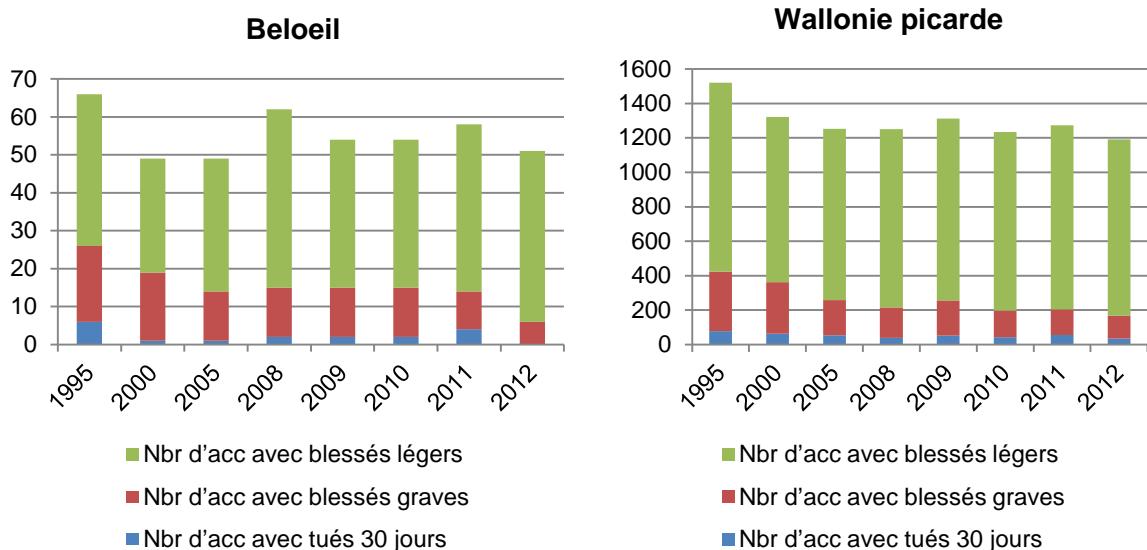
Les connexions complémentaires entre les différents villages sont assurées par des voiries locales.

Belœil n'est pas traversé par les grands réseaux de communication. Le réseau autoroutier (A16-E42) longe le sud du territoire et est accessible via les sorties 27 (Stambruges-Bernissart), 28 (Blaton) et 29 (Péruwelz). Il permet de rejoindre rapidement les pôles périphériques (Tournai, Mons) et régionaux (Namur, Bruxelles).



Des aménagements de sécurité ont été réalisés dans la traversée urbanisée de Basècles : rétrécissements des bandes de circulation, marquage au sol, passages pour piétons avec îlots, piste cyclable, etc.

Les N50 et N527 ont fait l'objet de deux études du SPW – DGO1.



A l'échelle locale de Belœil, l'évolution du **nombre d'accidents** avec tués ou blessés ne montre pas la même tendance à la diminution qu'au niveau de la Wallonie picarde. Par contre, l'évolution de la gravité des victimes tant à diminuer, notamment par la diminution significative du nombre de blessés graves : en 2000, 37% des accidents comportaient un ou plusieurs blessés graves contre 12% en 2012.

En matière de **sécurité routière**, certains points sont d'ores et déjà identifiés comme fortement accidentogènes. C'est notamment le cas du carrefour du Lancier (croisement entre la Chaussée Brunehault et la rue de Stambruges) entre Quevaucamps et Stambruges, le carrefour dit « de la Jardinerie » (croisement entre les N50 et N505), le carrefour entre les N527 et N526⁸.

▪ Transports collectifs

Le réseau TEC s'articule autour de 7 lignes (cf. carte).

Numéro de ligne	Origine – destination	Villages desservi (dans l'entité)
12	Ath – Ligne/Blaton	Ellignies-Sainte-Anne, Quevaucamps
13	Saint-Ghislain – Quevaucamps	Quevaucamps, Grandglise, Stambruges
80	Blaton – Quevaucamps/Bernissart	Quevaucamps
81	Ath – Blaton	Belœil, Stambruges, Grandglise, Quevaucamps
86A	Leuze – Péruwelz/Blaton	Ellignies-Sainte-Anne, Wadelincourt, Thumaide, Quevaucamps Ramegnies, Basècles,
86C	Leuze – Péruwelz	Aubechies, Ellignies-Sainte-Anne, Belœil, Stambruges, Quevaucamps, Basècles

⁸ Mise à jour 2018 : le carrefour de la Jardinerie (N50-N505) et le carrefour N527-N526 ont fait l'objet d'une réfection du revêtement et d'un aménagement de bandes de tourne-à-gauche par le S.P.W. en 2017.

Les lignes de bus qui desservent le territoire de Belœil passent presque toutes par Quevaucamps et ont toutes pour origine et destination les gares des pôles périphériques : Ath, Leuze, Péruwelz, Saint-Ghislain et surtout Blaton. Le public cible est donc clairement les navetteurs et les étudiants.

Cette structuration offre sur le papier un assez bon accès au réseau ferré de la dorsale wallonne (notamment au départ de Blaton) mais aussi de l'axe Tournai-Bruxelles (Leuze et Ath). Néanmoins, seules trois lignes sur les sept proposées desservent la gare toute proche de Blaton. En outre, le **niveau de desserte** (fréquence) est relativement faible pour toutes les lignes : il ne permet que rarement des allers-retours réalistes entre villages de l'entité. Le diagnostic du plan quinquennal de développement de la lecture réalisé par les Bibliothèques communales souligne en outre que les dessertes du soir sont même inexistantes, notamment vers le Centre culturel.

Il en résulte également que la desserte interne n'est pas optimale. L'analyse des itinéraires des différentes lignes montre notamment que Thumaide, Rameignies et Wadelincourt ne sont pas directement connectés au centre administratif.

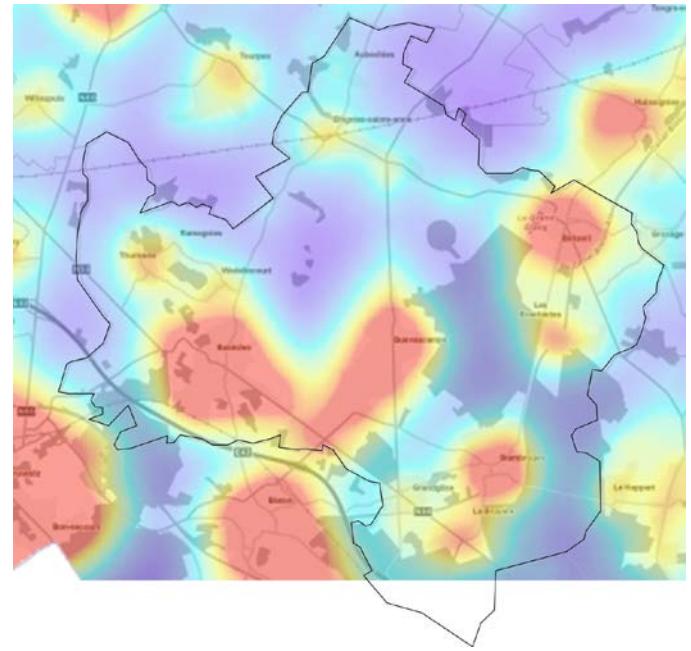
La **Conférence Permanente du Développement Territorial** (CPDT) a dressé des cartes d'accessibilité au lieu de travail et au lieu de résidence permettant d'évaluer la qualité de l'offre en transport alternatif à la voiture. Ces cartes permettent donc également d'évaluer le niveau de dépendance à la voiture du territoire. Deux cartes significatives sont présentées ci-dessous : d'une part l'évaluation de la part des modes doux (marche et vélo) au lieu de résidence, d'autre part l'évaluation de la part modale du bus au lieu de résidence.

Pour reprendre les propos de la CPDT, *lorsque l'on analyse la répartition spatiale des modes doux, la marche et le vélo, l'on se rend compte de l'importance de la mobilité lente au sein des petites villes (Leuze, Enghien, Waremme, Soignies, Chimay, Bastogne, Virton...) mais aussi au sein de nombreuses grosses bourgades rurales assez isolées et aux formes assez compactes (Frasnes-lez-Anvaing, Momignies, Ouffet, Aubel, Havelange, Lierneux, Saint-Léger...). Ceci s'observe tant au lieu de résidence qu'au lieu de travail. En réalité, en dehors des grandes agglomérations où il existe une offre en transports en commun à forte fréquence, les modes lents, et en particulier la marche, représentent les principales alternatives à la voiture. Il existe donc une contradiction entre, d'une part, la faible attention des décideurs vis-à-vis de la mobilité douce et, d'autre part, l'importance de ces modes parfaitement écomobiles. Le facteur principal limitant l'usage des modes doux étant la distance à parcourir, leur développement dépend de la volonté de limiter la séparation spatiale des fonctions. Il revient donc à l'aménagement du territoire d'assurer une grande proximité entre lieu de résidence, lieu de travail, commerces et autres services à la population. En d'autres termes, il est nécessaire de pratiquer la mixité raisonnée des fonctions telle que prônée par exemple dans le SDER.*

En ce qui concerne les **déplacements bus**, *en dehors des lieux bénéficiant de cadences soutenues, le bus joue un rôle négligeable pour les déplacements domicile - travail, étant donné la faible vitesse commerciale et les contraintes d'horaire qu'il impose. En milieu rural, le bus n'est utilisé de façon notable que pour les déplacements domicile – école et n'est fréquenté en dehors des heures de pointe scolaire que par un potentiel réduit de personnes ne disposant pas de véhicule automobile. Vu la faible rentabilité des réseaux de bus au sein de ces contextes de faible densité (les recettes aux heures creuses couvrent souvent moins de 10 % des charges d'exploitation), il est illusoire de croire que la situation puisse prochainement évoluer.*



Carte 20 | Carte d'accessibilité bus lieu de résidence [CPDT]



Carte 19 | Carte d'accessibilité modes doux/bus au lieu de résidence [CPDT]

	Basècles			Belœil			Quevaucamps			Blaton-SNCB			Leuze-SNCB			Ath-SNCB			
	km	voiture	bus	km	voiture	bus	km	voiture	bus	km	voiture	bus	km	voiture	bus	km	voiture	bus	
Aubrechies	6,8	11'	33'	6,3	10'	8'	8,2	14'	30'	9,8	15'		7,1	12'	16'	11	17'		
Basècles				11	17'	25'	2,6	5'	4'	3,5	5'	6'	10	14'	46'	17	23'		
Belœil							7	12'	13'	9,8	15'	14'	12	19'	28'	14	19'	24'	
Ellignies-SA	5,1	7'	15'	4,9	7'	4'	6,5	10'	25'	8,1	12'		7,5	11'	14'	12	16'		
Grandglise	4,3	6'		6,8	10'	10'	2,5	4'	3'	3,4	5'	4'	16	17'		17	23'	44'	
Quevaucamps				7,2	12'	13'				2,4	4'	1'	15	17'	44'	16	23'	47'	
Rameignies	3,6	8'	9'	9,1	14'			5	10'	12'	11	12'	14'	9,9	14'	21'	17	24'	
Stambruges	3,9	7'	17'	9,1	14'	8'	3,2	6'	14'	8	8'		17	21'	30'	17	24'	31'	
Thumaide	3,4	5'	6'	10	15'		6	11'	10'	10	9'	12'	8,8	12'	23'	17	25'		
Wadelincourt	2,4	5'	10'	8,8	12'		4	8'	14'	5,4	10'	16'	10	15'	19'	15	21'		

Figure 8 | Temps de parcours entre village (TEC Hainaut)

Un **taxi social** est assuré par l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) depuis 2012. Outre les services habituels, il offre une formule originale en proposant le ramassage des jeunes qui participent aux soirées villageoises de l'entité et à des activités ou loisirs en dehors de l'entité. La Croix-Rouge propose également ce type de service⁹.

Le **Plan de Cohésion Sociale** souligne les difficultés de déplacement pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule du fait de la mauvaise desserte de certains villages de l'entité par les TEC.

Un véhicule **VisioCom** est également à la disposition des services publics.

▪ Mobilité douce

Le **RAVeL** constitue un axe privilégié de déplacement doux au sein de la commune. Il permet de relier en interne Grandglise à Belœil en passant par Stambruges (longueur totale de plus de 8km en site

⁹ Mise à jour 2018 : les autorités communales, en partenariat avec Taxistop, mettent en place une Centrale des Moins Mobiles. En cours d'appel à candidats chauffeurs bénévoles, la centrale devrait entrer en fonction dans le courant 2018.

propre) et Basècles à Wadelincourt et Thumaide (longueur totale de près de 5km en site propre). Par-delà, il permet de rejoindre en itinéraire propre Leuze, Ath et Blaton.

La traversée de Basècles par la N50 est dotée d'une piste cyclable sécurisée.

Le **réseau points-nœuds**, réseau d'itinéraires vélos balisés à l'échelle de la Wallonie picarde, est opérationnel depuis l'été 2014.

Les cœurs de village sont traversés de **venelles et piedsentes** qui permettent des déplacements doux sécurisés. L'asbl communale « Bois et sentiers communaux » est chargée de leur entretien. En 2013, grâce à l'appel à projets de l'asbl Sentiers.be, la Commune a procédé à la rénovation du « Sentier du Gille ».

L'asbl AMOSA, en collaboration avec l'éducateur de rue, ont mis en place à Quevaucamps un **atelier vélo mensuel**. En septembre 2014, le **Projet Belœil Mobilité Scolaire** (PBMS) a été également initié, avec notamment : Certificat d'Aptitude Vélo, ramassage scolaire, sortie, réparation, etc.

La C.C.A.T.M., par l'intermédiaire de sa section « Mobilité », est très active et force de proposition en ce domaine. Après un projet-pilote mené sur le village de Stambruges, la section a réalisé un important travail d'inventaire des « dispositifs » présents sur les voiries : carrefours, ronds-points, chicanes, etc. et en a dresser une évaluation et des pistes d'amélioration lorsqu'elle le juge nécessaire.

- **Transport fluvial**

Aujourd'hui le Canal de la Dendre n'est plus utilisé que par la navigation de plaisance tandis que le Canal Nimy-Blaton-Péronnes, de classe IV, est limité aux bateaux de maximum 1.500 tonnes.

Le Canal Ath-Blaton relie le Canal Nimy-Blaton-Péronnes à la Dendre canalisée. Il est repris dans les voies navigables de catégorie I (300T). Il compte 4 écluses sur le territoire Belœillois.

Cet itinéraire est utilisé par de petites péniches pour desservir la malterie et par des bateaux de plaisance.

- **Outils de développement**

La police compte un Conseiller en Mobilité (CeM).

La commune ne dispose pas d'un Plan Communal de Mobilité.

La Commune est affiliée à Carpoolplaza, service de co-voiturage en ligne.

4.3.5 Equipements collectifs

Les équipements collectifs sont cartographiés sur les cartes par village (4.2 Présentation de la commune et des villages).

- **Services postaux**

Le bureau BPost est basé à Quevaucamps. À Belœil, la librairie Natacha dispose d'un point Poste.

Les enseignes suivantes proposent des timbres : Aux Campenaires, librairie 217 DS, Maison Myrtille, Taleba, la Boîte à Surprise, pharmacie Walcaryus, librairie Debaise.

- **Zone de Police**

Belœil est couvert par la zone de police Belœil – Leuze-en-Hainaut. La Police locale est basée à Basècles.

- **Service Incendie**

La commune dispose d'un service régional d'Incendie basé à Belœil. Un poste avancé est également implanté à Basècles.

- **Intercommunales**

Belœil est affilié aux intercommunales IDETA (développement territorial), IPALLE (épuration et déchets) et IGRETEC (luminaires et voiries).

- **Impétrants**

La distribution d'électricité et de gaz est assurée par ORES.

La distribution d'eau est assurée par :

- la Régie Communale des Eaux à Belœil et Stambruges.
- La SWDE à Aubechies, Basècles, Ellignies-Sainte-Anne, Grandglise, Quevaucamps, Rameignies, Thumaide et Wadelincourt.

4.4 Synthèse

Caractéristiques géographiques	RESSOURCES	PROBLEMATIQUES
	ATOOTS	FAIBLESSES
Appartenances supra-territoriales	/	/
Milieu physique	3 entités géographiques distinctes : villages (A, E, R, T, W), bois & forêts (Be, Ec, S), carrières (Ba, G, Q) Grandes plaines agricoles au Nord-Ouest de la commune (entité géographique « villages »), sols sablo-limoneux favorables à l'agriculture à 57% du territoire Diversité et spécificités des milieux naturels (grâce à des substrats et/ou des usages du sol spécifiques): Forêt indivise de Stambruges, Mer de Sable (réserve naturelle domaniale), bois, carrières, sablières, bruyères, marais asséchés, etc. à 1 site Natura2000 + 10 sites de grand intérêt biologique Forte présence de l'eau (rieux, zones humides, sources, fontaines, canaux, carrières inondées, etc.) fortement maniée par l'Homme Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (Atlas paysager), Contrats de rivière Escaut-Lys et Dendre, asbl communale « Bois & sentiers communaux », Plan MAYA, fauchage tardif, combles et clochers, semaine de l'arbre	Méconnaissance des milieux naturels, de leur richesse et de leurs contraintes : zone humide de Combrue, zone humide le long du RAVeL (Ba), bois communaux (Ba), bois du Bief (W), forêt indivise Espèces invasives identifiées en plusieurs endroits Pas de Conseiller en Environnement, ni PCDN Qualité des eaux de surfaces
Occupation du sol	Bois et forêts, anciennes carrières Cœur d'agglomération en ordre continu à semi-continu, axe le long de la N50 (Ba) et de la rue J. Wauters (Q) avec haute densité d'équipements et de services	Structure urbanisée avec extensions linéaires et continues le long des grands axes routiers Entrées de villages peu valorisées
Situation juridique	Réserves urbanisables (~ 200 ha bruts en zone urbanisable et 75 ha bruts en ZACC) principalement à Ba, Be, Q et S Schéma directeur du centre de Be, C.C.A.T.M. très active, Conseiller Logement (CPAS) SAR (Be), PCA, RGB-ZPU (Be), RGBSR (A), Périmètre d'Intérêt Culturel Historique ou Esthétique à A, Be, R Patrimoine classé : Domaine du Château de Belœil (Be, E, S), église Saint-Géry et dépendances (A), château Daudergnies et fronton de la cure (Ba), square Gossart (Be), église Saint-Pancras, Mer de Sable (S) Petit patrimoine : diversité, opérations de sauvegarde Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel : châteaux, églises et chapelles, fermes, monuments funéraires et bâtiments ecclésiastiques, kiosque	Plan Qualité du centre de Belœil jamais approuvé par le Conseil Communal Pas de Schéma de Développement Communal (SDC), de RCU ni de RUE Patrimoine classé <ul style="list-style-type: none"> ○ Eglise de Rameignies : dégradations ○ Eglise d'Aubechies : dégradations Petit patrimoine : dégradation, manque d'entretien Anciennes carrières : peu mises en valeur
Transports et mobilité	Réseau routier structuré et hiérarchie lisible, accès au réseau autoroutier proche. Traversée de Basècles (N50) sécurisée par le S.P.W. TEC : 7 lignes, bonne desserte vers les pôles périphériques (gares SNCB) Gares proches : Blaton, Péruwelz et Leuze Mobilité douce : <ul style="list-style-type: none"> ○ Axes structurants via Canal et RAVeL, desserte en site propre en interne et vers les pôles extérieurs (Leuze, Ath, Blaton-Bernissart) ○ Chemins agricoles, Sentiers et pieds-à-terre Taxi social, Visiocom, Centrale des Moins Mobiles, Conseiller en mobilité (Police)	Linéaires roulants : insécurité de certains tronçons TEC : niveau de desserte parfois faible et connexion entre villages parfois impossible (p.ex R, T, W vers Q). Mauvaise desserte du Centre culturel. Taxi social : horaires limitants Mobilité douce : peu d'itinéraires propres dans et entre les villages Dissémination des services à la population Pas de PCM
Equipements collectifs	/	/

		OPPORTUNITES	MENACES
Appartenances supra-territoriales	Projet de Région WaPi2025 Parc naturel des Plaines de l'Escaut Eurométropole ille-Kortrijk-Tournai		/
Milieu physique	Patrimoine public Parc naturel des Plaines de l'Escaut : accompagnement et soutien dans la gestion des milieux naturels spécifiques, animations et sensibilisations G.A.L. des Plaines de l'Escaut		Pression touristique Sites pollués : Jadot (Be)
Occupation du sol	Bourgs bien équipés, noyaux ruraux Patrimoine public Parc naturel des Plaines de l'Escaut : accompagnement dans la gestion des paysages (assistance architecturale et paysagère)		Attractivité résidentielle limitée Densité de population : importance de pérenniser les autres critères de ruralité (superficie non bâtie, superficie agricole, superficie boisée)
Situation juridique			Dégradation progressive du patrimoine
Transports et mobilité	Mobilité douce : <ul style="list-style-type: none">○ Maillage de piedsentes dans les villages○ Visibilisation des itinéraires vélos grâce au réseau point-nœuds○ Projet Belceil Mobilité Scolaire (asbl AMOSA)○ Projet d'aménagement porté par la C.C.A.T.M. à Stambruges Accès aux transports ferroviaires dans les pôles urbains proches (Blaton, Leuze, Péruwelz, Ath) Affiliation communale à Carpoolplaza G.A.L. des Plaines de l'Escaut		TEC : mauvaise desserte interne (notamment vers les administrations publiques) et externe (notamment vers la gare de Blaton)
Equipements collectifs	/		/

5 Caractéristiques sociales

5.1 Démographie

5.1.1 Evolution de la population globale

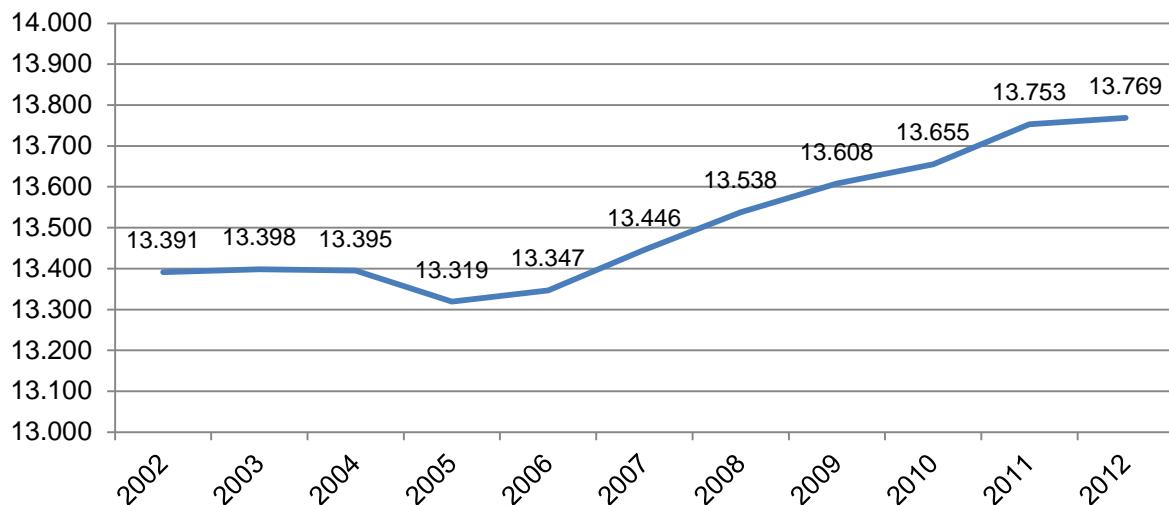


Figure 9 | Evolution de la population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

Au 1^{er} janvier 2012¹⁰, l'entité de Belœil comptait une population de 13.769 habitants (6.739 hommes et 7.030 femmes) sur un territoire de 61,6 km².

Avec 223,7 hab./km², Belœil présente la troisième plus forte densité des communes de l'arrondissement de Ath. Elle est inférieure à celle de la Wallonie picarde (250,1 hab./km²) et supérieure à celle de la Wallonie (210,5 hab./km²).

Entre 2002 et 2012, l'entité de Belœil a gagné 378 habitants (+ 2,8 %). Comme le montre la figure 11, cette croissance est sensiblement plus faible que dans les territoires de référence, probablement liée à l'isolement de la commune des grands axes de liaison routière et ferrée vers Bruxelles-Capitale et à l'attractivité résidentielle limitée qui en découle.

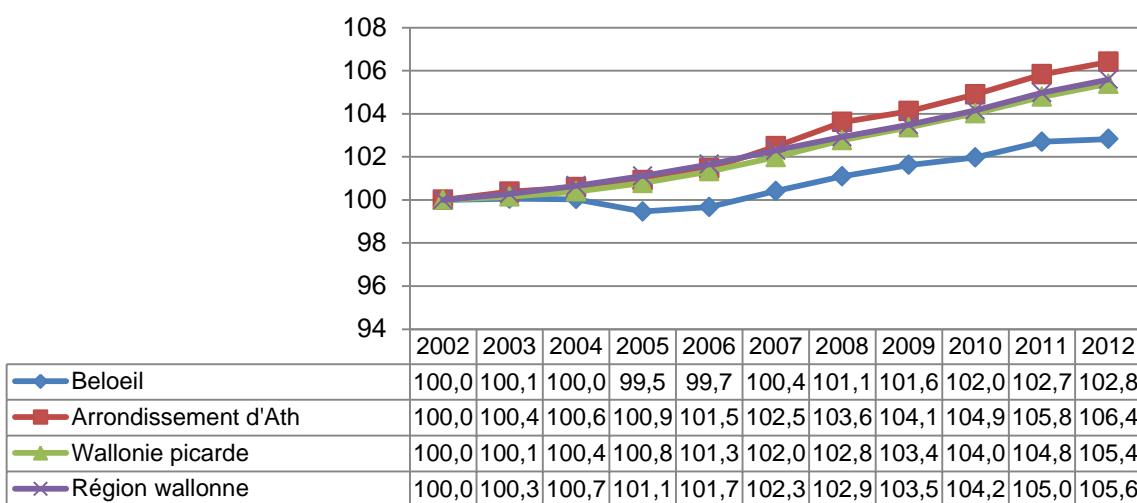


Figure 10 | Evolution comparée de la population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

¹⁰ Mise à jour 2018 : au 1^{er} janvier 2017, Belœil compte 14.024 habitants (7.178 femmes, 6846 hommes), soit une densité de 227,8 hab./km². Entre 2012 et 2017, la croissance de population est donc de 1,8% et s'inscrit donc dans la continuité de la décennie précédente.

Au 1^{er} janvier 2012¹¹, la population étrangère de Belœil représentait 5 % de la population totale. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'arrondissement de Ath (5,5 %), beaucoup plus inférieur à ceux de la Wallonie picarde (11,0 %) et de la Wallonie (11,9 %).

La majorité des personnes étrangères rencontrées à Belœil sont d'origine française (70,6 %), en seconde position arrive la population d'origine italienne (18,2 %).

La part assez importante de Français dans la population Belœilloise s'explique d'une part par la proximité de la frontière, d'autre par l'importance de résidents français au centre « La Pommeraie »

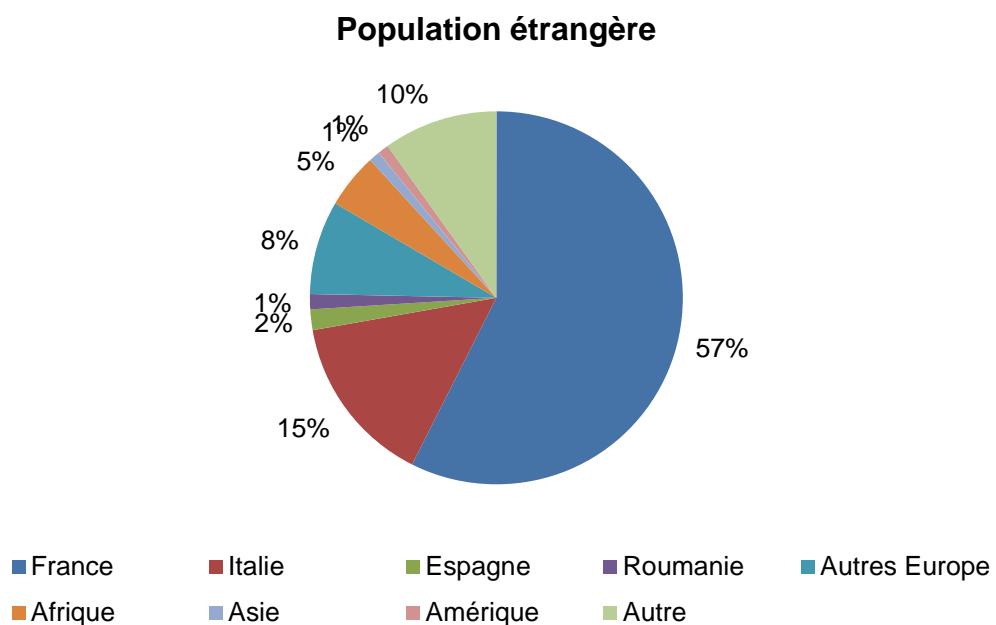


Figure 11 | Population étrangère en 2011 [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

5.1.2 Mouvement de la population

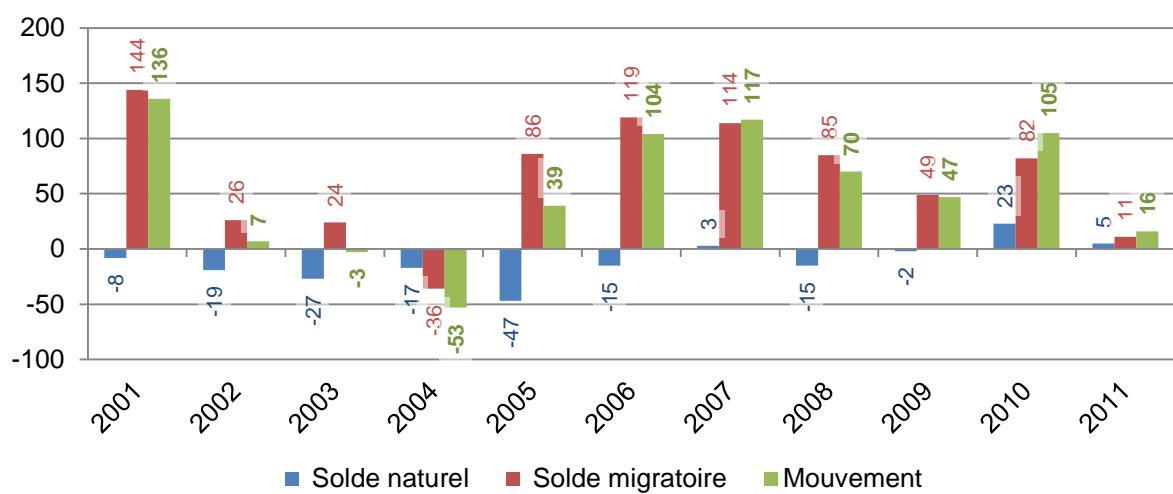
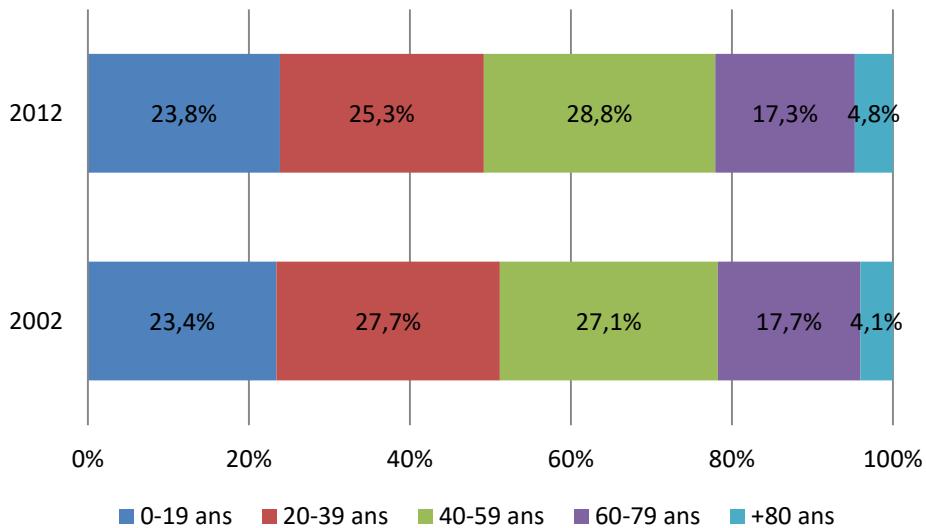


Figure 12 | Evolution du mouvement de la population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

L'évolution de la population de Belœil évolue régulièrement à la hausse depuis 2005.

¹¹ Mise à jour 2018 : au 1^{er} janvier 2017, la part de la population étrangère résidant à Belœil s'élève à 6,01% de la population totale.



Si son solde migratoire est toujours positif depuis 2002 (sauf en 2004 où on constate une perte de 36 unités), le solde naturel est lui régulièrement négatif sauf en 2007 (+ 3 unités), 2010 (+ 23 unités) et 2011 (+ 5 unités). L'augmentation positive de la population de l'entité depuis 2005 est donc surtout due au bilan migratoire.

5.1.3 Structure par âge

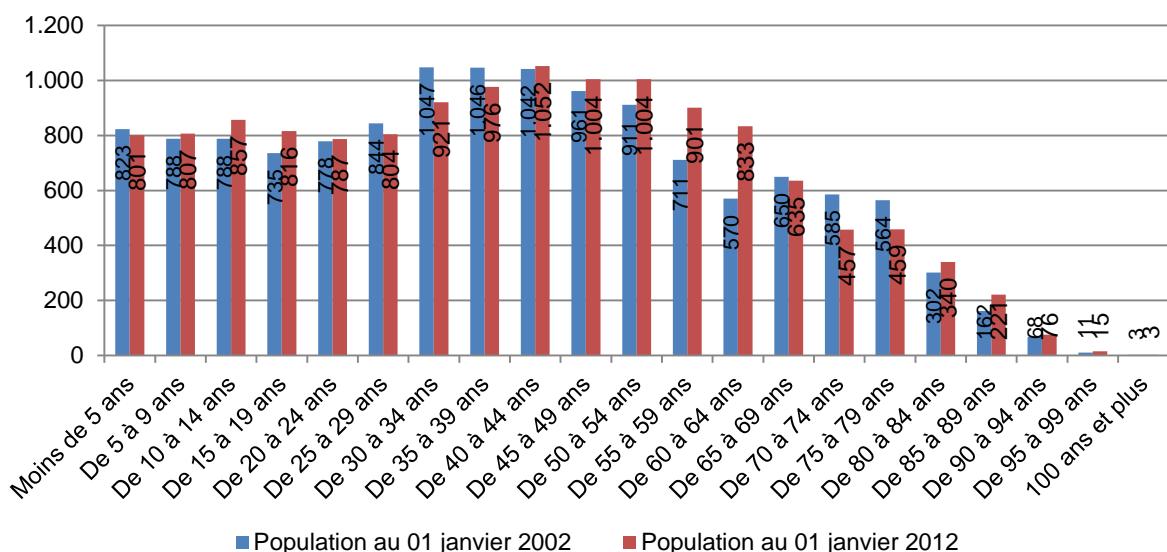


Figure 13 | Evolution de la structure par âge [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

La pyramide des âges de Belœil présente un centre important, légèrement plus marqué que dans les territoires de référence, et une sous-représentation des moins de 30 ans : la population âgée de 35 à 64 ans représente 41,9 % de la population totale, contre 41,2% en Wallonie picarde et 40,8% en Wallonie.

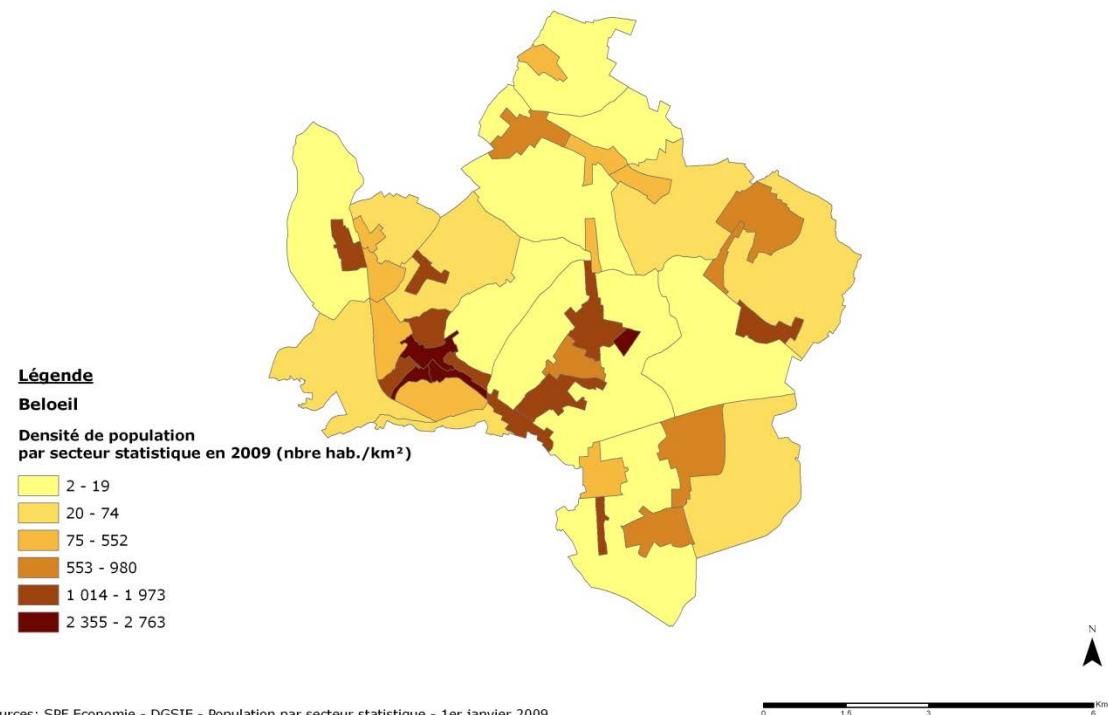
Par rapport à 2002, on enregistre une progression significative de la tranche 0-20 ans (+ 147 unités soit +4,7 %), de la tranche des 40 à 59 ans (avec 336 unités soit +9,3%) et de la tranche des plus de 80 ans (+ 109 unités, soit +20%). Par contre, la tranche des 20-39 ans diminue assez fortement (-227 unités, soit -6,1%). Les 60-79 ans sont stables.

Figure 14 | Structure par grands groupes d'âges [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

	BELŒIL	Wallonie picarde	Wallonie
0-19 ans	4,7%	3,9%	1,9%
20-39 ans	-6,1%	-2,9%	-0,8%
40-59 ans	9,3%	9,4%	9,3%
60-79 ans	0,6%	5,9%	6,8%
+80 ans	20,0%	38,3%	42,6%
Total	2,8%	5,4%	5,6%

Figure 15 | Evolution 2002-2012 des grands groupes d'âge [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

5.1.4 Répartition spatiale



Carte 21 | Densité de population par secteur statistique [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

La répartition fine de la population, à l'échelle du secteur statistique, met bien en évidence les noyaux villageois. Les plus fortes concentrations se retrouvent dans le cœur de Basècles (entre 2.355 et 2.763 hab./km²). À Quevaucamps, c'est le quartier du Coron d'en Haut, assez éloigné du centre de gravité du village, qui montre la plus forte densité (2.641 hab./km²). La carte montre d'ailleurs que Quevaucamps est un village assez étalé. On peut également y voir que le hameau des Ecacheries et du Fayt sont plus denses que les centres de Belœil et Grandglise auxquels ils sont respectivement rattachés.

Les cartes d'évolution de la population délivrent quant à elles un message différent à prendre cependant avec précaution vu les effectifs parfois restreints : des valeurs aberrantes peuvent émerger de secteurs statistiques peu peuplés qui connaissent une arrivée de population faible en chiffre absolu mais importante proportionnellement à la population en place sans pour autant être alarmantes.

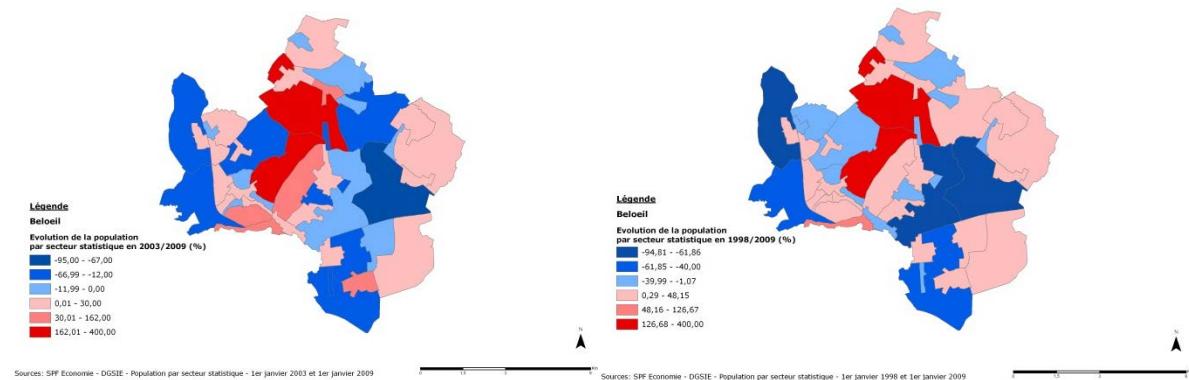
En ce qui concerne les noyaux villageois, Thumaide et Quevaucamps ont connu les plus fortes augmentations de population en dix ans : +37,9% (soit 99 habitants) pour Thumaide et +23,5% (+129 habitants) pour Quevaucamps. Ellignies-Sainte-Anne et Wadelincourt suivent avec respectivement +13,4% (+64 habitants) et +11,8% (+26 habitants). Par contre, si les centres d'Aubéchies (-8,8%) et

de Rameignies (-5,5%) ont perdu en densité, il ne s'agit que de faibles effectifs : -10 habitants à Aubechies et -6 habitants à Rameignies.

En ce qui concerne les quartiers les plus denses, le centre élargi de Basècles confirme son attractivité tandis que le Coron d'en haut perd 5,8% (-20 habitants) en dix ans.

En ce qui concerne les autres secteurs statistiques, c'est-à-dire les quartiers périphériques, les hameaux et autres :

- Le secteur « Fagneau – Les Sarts », qui couvre la plaine agricole d'Ellignies-Sainte-Anne, a connu la plus forte augmentation en passant de 18 habitants en 1998 à 78 en 2009 (soit +333%).
- Le secteur « Ecacheries – Rue Vivier au Bois », qui couvre toute la zone entre le hameau des Ecacheries et Stambruges, a connu la plus forte baisse en passant de 135 habitants à 7 habitants. Ce phénomène s'explique principalement par la fermeture d'un camping résidentiel.
- Le secteur « Pâturage » à Quevaucamps est celui qui a accueilli le plus de nouveaux habitants – 215 – soit une augmentation de 21,2%. Il est suivi par le hameau de La Bruyère à Stambruges : +145 habitants, soit 29,6% d'augmentation.



Carte 22 | Evolution de la densité de population [SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie]

5.1.5 Typologie des ménages

En 2010, la commune de Belœil comptait 6.069 ménages d'une taille moyenne de 2,27 personnes. A titre comparatif, la taille moyenne des ménages est de 2,32 pour l'arrondissement d'Ath, de 2,16 pour la Wallonie picarde et de 2,12 pour la Wallonie.

Pour cette même année, les hommes et femmes habitant seuls représentaient 31,9 % des ménages de l'entité, si l'on y ajoute les ménages de deux personnes, on atteint un pourcentage de 64 %. Les ménages composés de plus de 5 personnes interviennent pour 6,2 %.

A Belœil, les familles monoparentales représentent 34,1 % des noyaux familiaux de l'entité alors que les couples sans enfants affichent quant à eux, un pourcentage de 31,4 %.

La tendance de l'éclatement familial est donc bien présente à Belœil, avec pour conséquence l'augmentation du nombre de ménages mais la diminution de leur taille moyenne.

5.2 Revenus

Le revenu moyen imposable par déclaration est le quotient du revenu total net imposable et du nombre total de déclarations. Il est influencé par des valeurs aberrantes.

Le revenu médian par déclaration est le revenu correspondant à la déclaration située au centre de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant des revenus. Par contre, celui-ci n'est pas influencé par des valeurs aberrantes.

5.2.1 Revenu moyen par habitant

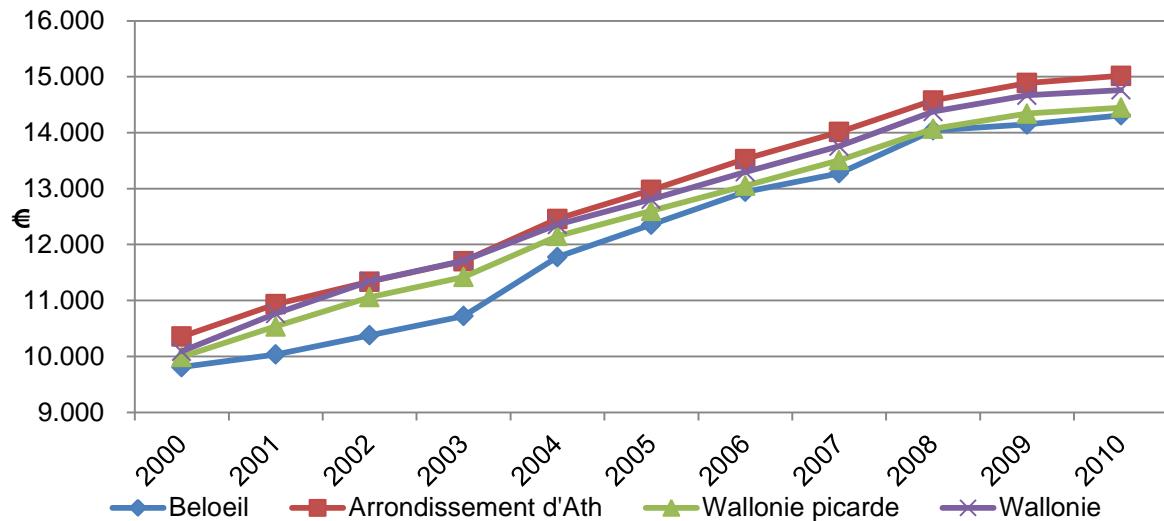


Figure 16 | Evolution du revenu moyen par habitant

Le revenu moyen par habitant est de 14.311 euros. Ce chiffre est légèrement inférieur à ceux de l'arrondissement (15.018) et de la Wallonie picarde (14.448). Si l'on considère que la Wallonie est à l'indice 100, alors Belœil affiche un indice de 96,9, l'arrondissement d'Ath est à 101,7 et la Wallonie picarde à 97,9. Le revenu moyen par habitant de Belœil est donc inférieur à tout ceux des territoires d'appartenance.

Par rapport à 2000, le revenu moyen par habitant de Belœil a progressé de 45,9 %, celui de l'arrondissement de Ath de 45 %, celui de la Wallonie picarde de 44,6 % et celui de la Wallonie de 46,3 %. Le revenu moyen local a donc tendance à rattraper les moyennes supralocales.

5.2.2 Classes de revenu

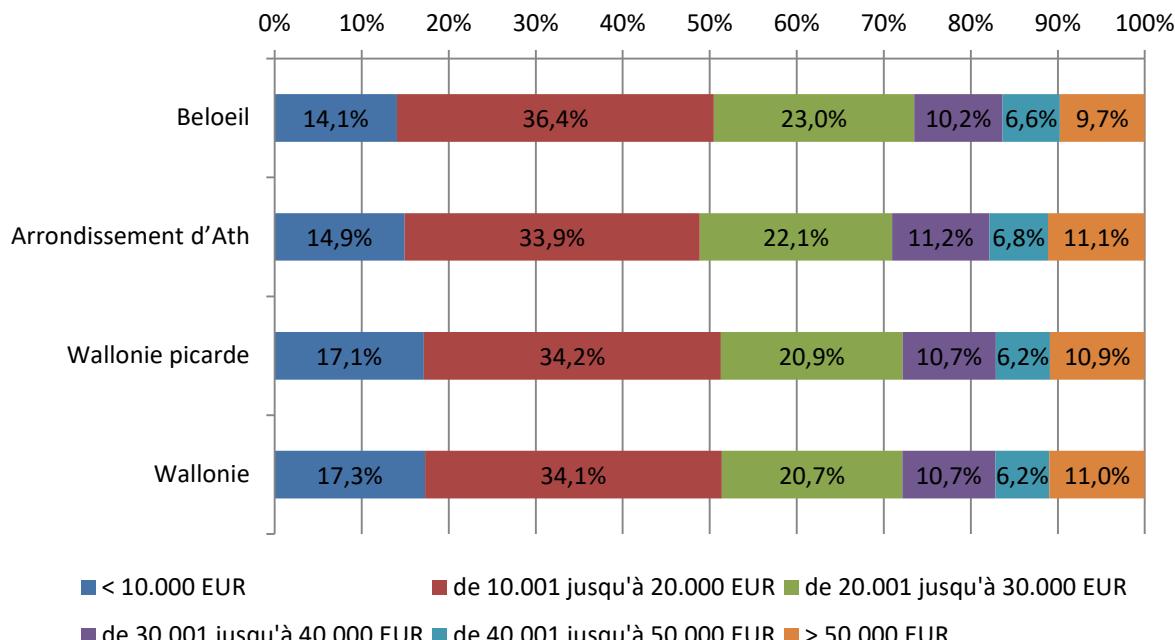


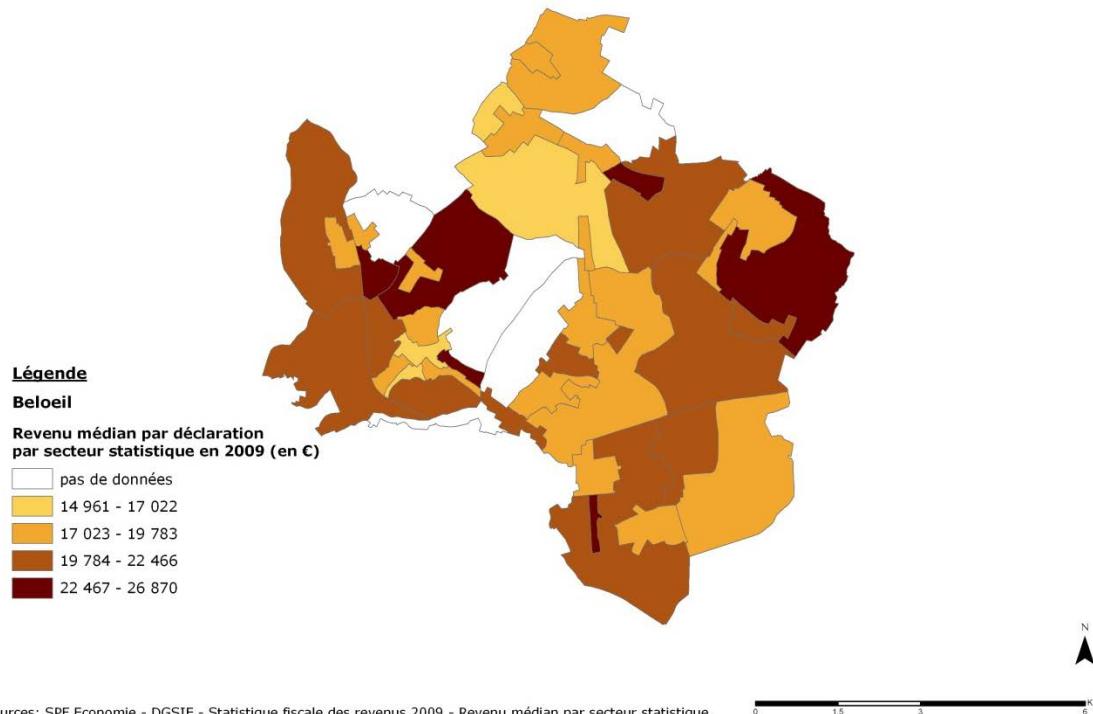
Figure 17 | Répartition des revenus par déclaration

La plus grande part des revenus déclarés à Belœil se situe dans la tranche de 10.001 à 20.000 € (36,4 %). Parmi toutes les entités de l'arrondissement, Belœil est, hormis Frasnes-lez-Anvaing, celle qui présente la plus faible part de déclarations inférieures à 10 000 € (14,1 %). A contrario, Belœil

occupe l'avant dernière place, derrière Bernissart, en ce qui concerne les déclarations supérieures à 50.000 euros (9,7 %).

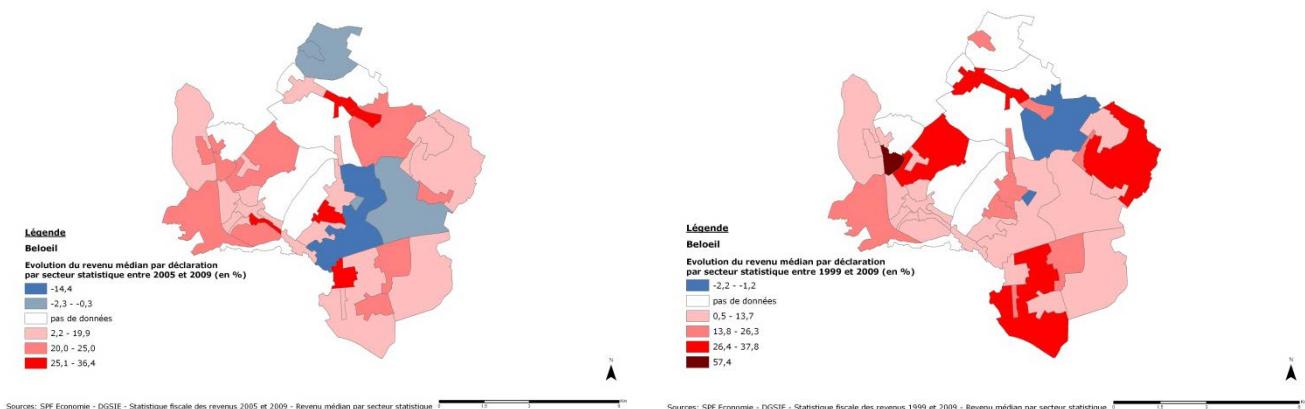
5.2.3 Répartition spatiale

Cette section permet, sur base du découpage statistique par secteur, d'appréhender la répartition géographique des revenus dans la commune.



Carte 23 | Répartition spatiale des revenus

Les plus grosses parts de revenus élevés se trouvent dans des secteurs statistiques périphériques aux coeurs de village : Wadelincourt-habitations dispersées, Roberval-centre (Ellignies-Sainte-Anne), Rue basse (Belœil) et le Fayt (Grandglise) pour les plus importants. Les secteurs du centre de Basècles (Basècles-centre et Prêt) sont par contre les quartiers avec la plus grosse part de bas revenus.



Carte 24 | Evolution du revenu médian par déclaration

5.2.4 Droit à l'intégration sociale

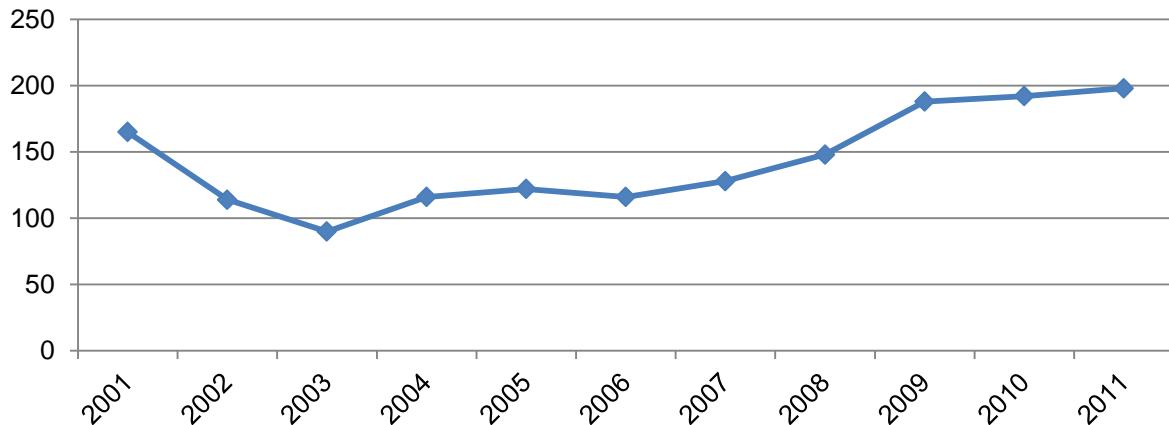


Figure 18 | Evolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

Le pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale par rapport à la population totale est très faible (autour de 1 %) à Belœil. Néanmoins, il est en progression depuis 2006 passant de 0,87 à 1,44 %.

Comparativement, le taux de bénéficiaire E-RIS est de 2,5% en Hainaut et de 2,3% en Wallonie.

5.3 Logement

5.3.1 Typologie

Le parc de logement de la commune de Belœil compte essentiellement des maisons unifamiliales. On y trouve assez peu d'appartements.

78% des habitations sont occupées par le propriétaire, 22% sont occupées par un locataire.

Le nombre de logements augmente progressivement, en lien direct avec l'augmentation du nombre de ménages liée à l'éclatement des cellules familiales et en lien avec l'augmentation perceptible de la population.

5.3.2 Coûts

En 2012, le prix d'une **maison d'habitation ordinaire**¹² était en moyenne de 117.924€¹³, ce qui est largement inférieur à la moyenne de l'arrondissement d'Ath (141.759€), de la Wallonie picarde (146.294€) et de la Wallonie (148.340€). Entre 2002 et 2012, le prix moyen de vente a augmenté de 89%. Un pic a été atteint en 2008 (121.457€) mais depuis lors la tendance est à la baisse pour cette catégorie d'habitation.

¹² « Maisons d'habitation ordinaires » : comprennent les maisons ouvrières, d'employé, de rentier, les maisons bourgeoises, mais aussi les maisons rurales, d'agriculteurs ... pour autant que leur superficie ne dépasse pas 5 a. (SPF Economie)

¹³ Mise à jour 2018 : en 2016, le prix de vente d'une maison d'habitation ordinaire était de 122.854€ à Belœil, de 152.229€ dans l'arrondissement d'Ath et de 157.310€ en Wallonie. Le pic de 2008 a donc à nouveau été franchi.

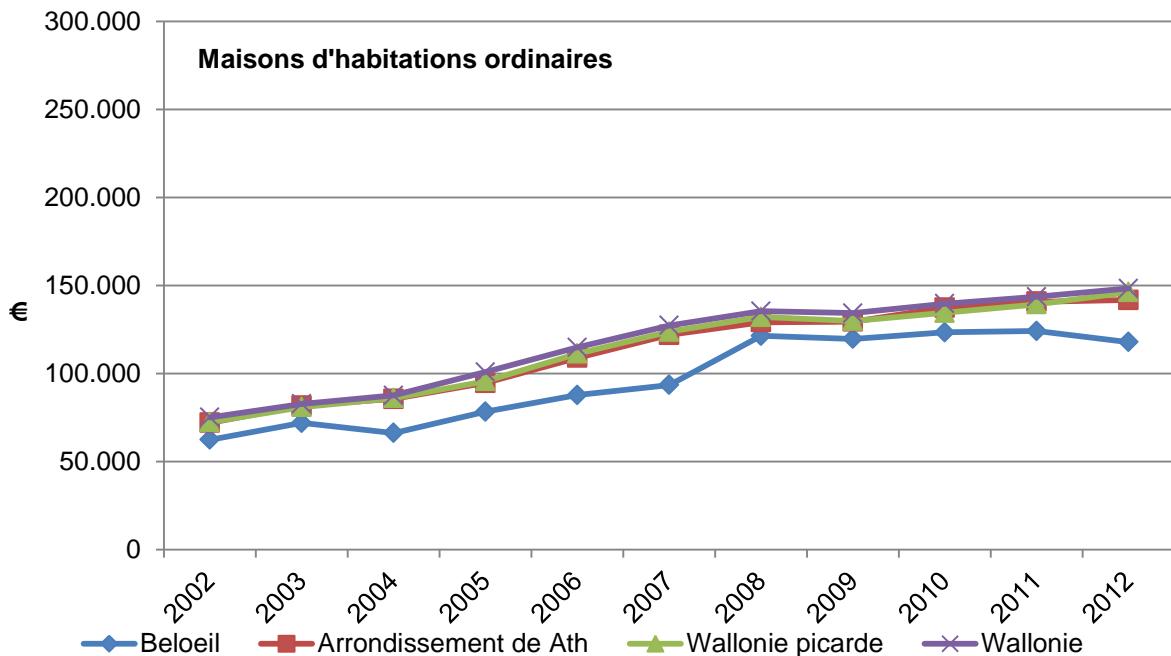


Figure 19 | Evolution du prix des maisons d'habitation ordinaires

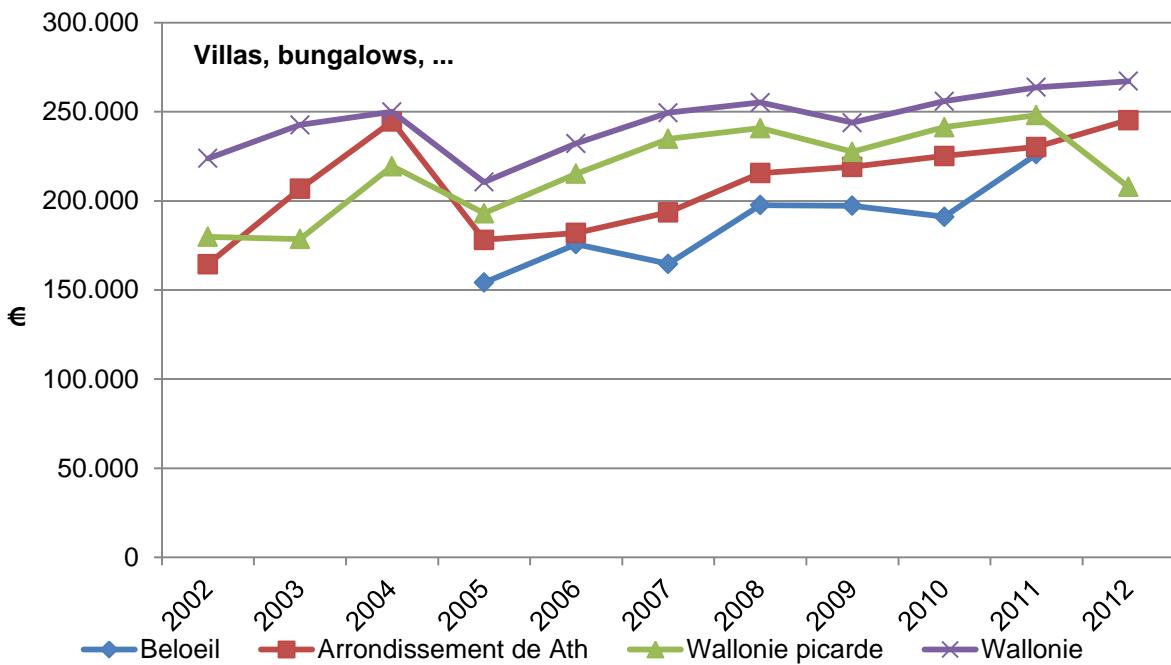


Figure 20 | Evolution du prix des villas, bungalows et maisons de campagne

En ce qui concerne les **villas**¹⁴, dont la statistique est plus aléatoire du fait du nombre restreint de vente (d'où l'absence de « trous » pour certaines années), le prix moyen de vente s'élevait à 226.260€¹⁵ en 2011 (données pas disponibles pour 2012). Ce prix est également inférieur aux moyennes territoriales mais en augmentation progressive (+47% entre 2005 et 2011).

¹⁴ « Villas, bungalows, maisons de campagne » : y compris les « chalets » qui ne sont pas des habitations de week-end, les « fermettes » que l'on ne désigne comme telles qu'en raison de leur origine rurale, mais qui sont en fait des villas.(SPF Economie)

¹⁵ Mise à jour 2018 : en 2016, le prix de vente moyen des villas était de 195.938€ à Belœil, 251.021€ dans l'arrondissement d'Ath et de 272.142€ en Wallonie.

Le prix moyen de vente du **terrain à bâtir** est lui aussi inférieur aux moyennes territoriales mais suit la même tendance à la hausse au fil des ans. Entre 2002 et 2011, il est passé de 9 €/m² en 2001 à 52 €/m² en 2011¹⁶.

5.3.3 Pressions immobilière et foncière

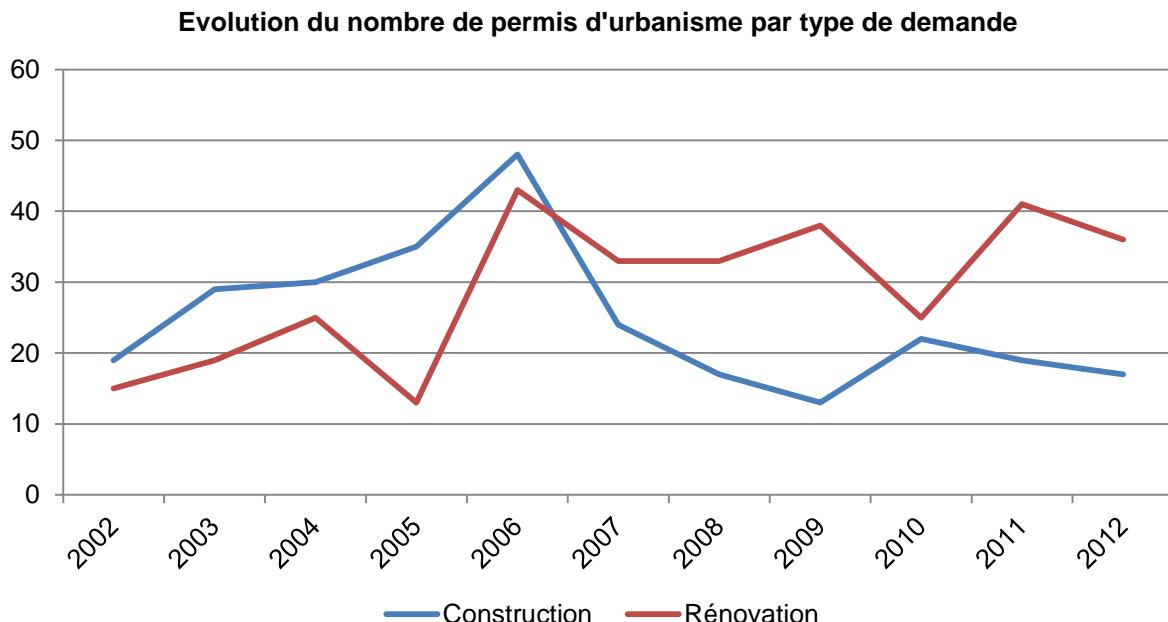


Figure 21 | Evolution du nombre de permise d'urbanisme résidentiels [SPF Economie]

Depuis 2007, les **permis résidentiels** pour rénovation sont plus nombreux que ceux pour nouvelles constructions.

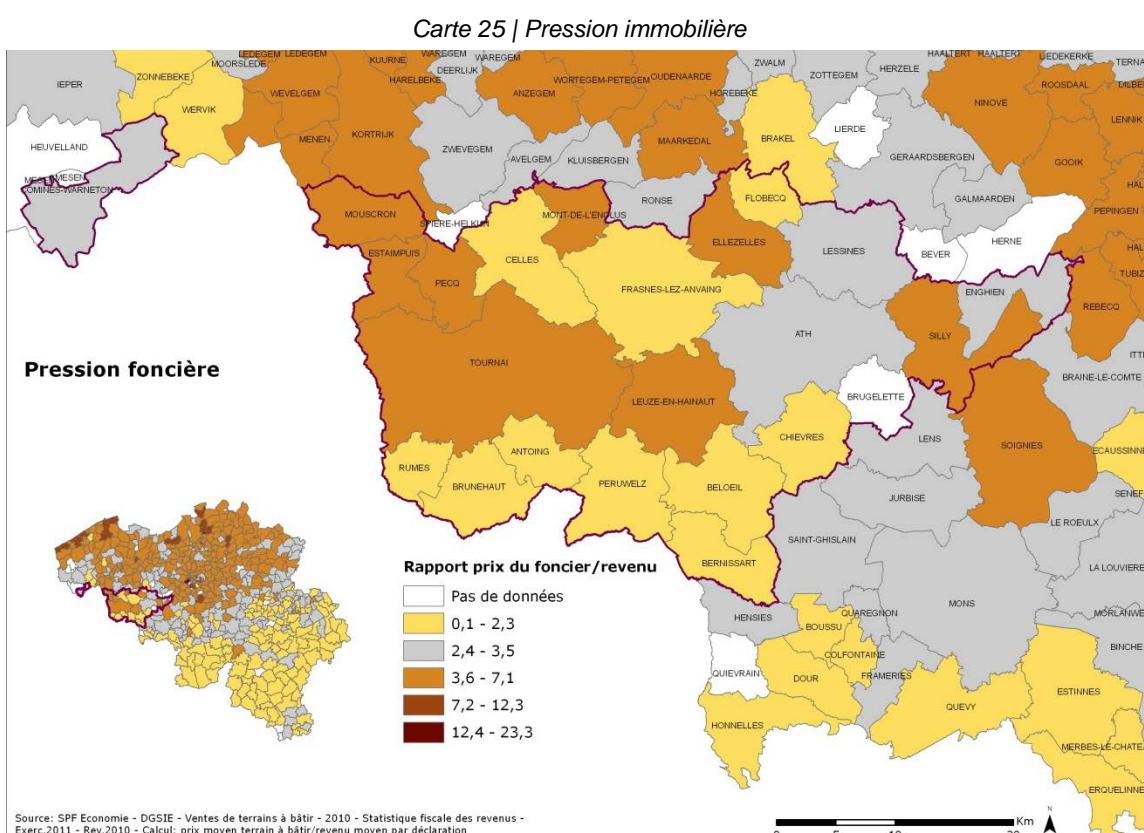
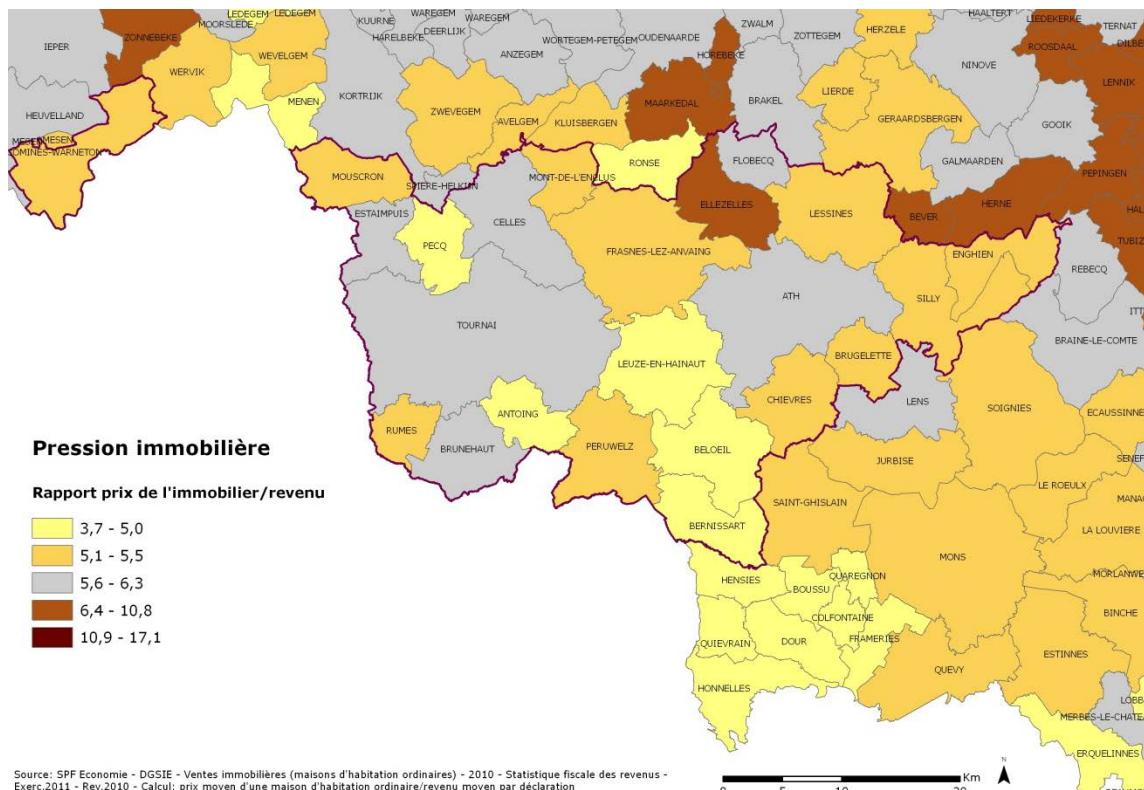
Seuls 4 bâtiments non résidentiels ont été érigés ces deux dernières années alors que 14 bâtiments non résidentiels étaient rénovés.

Depuis 2013, les autorités communales ont fixé une **taxe sur les logements inoccupés**. Celle-ci est calculée sur base du nombre de mètres de façade et du nombre de niveau et majorée durant les trois premières années. En 2016, la commune identifie 31 logements inoccupés soumis à la taxe

Le **Plan de Cohésion Sociale** pointe les besoins en logements à loyer modéré pour les familles (> 3 chambres) et pour les personnes âgées. Il souligne également l'importance de diminuer la charge énergétique dans la facture par la prise en compte de la performance énergétique dès la conception des bâtiments et par la mise en place d'aides spécifiques aux propriétaires et aux locataires.

La **pression immobilière** (foncière) est mesurée par le rapport entre le prix de l'immobilier (du foncier) et le revenu moyen par déclaration. Il s'agit de mesurer la part du logement dans le budget des ménages. En 2010, à Belœil, ce coefficient s'élevait à 4,9 (2,2 pour la pression foncière) : cela signifie qu'une maison d'habitation ordinaire (un terrain à bâtir) dans la commune coûte en moyenne 4,9 fois (2,2 fois) le revenu annuel d'un ménage. Comme le montre les cartes ci-dessous, Belœil se situe dans les communes où les pressions immobilières et foncières sont relativement faibles.

¹⁶ Mise à jour 2018 : en 2014, le prix moyen de vente des terrains à bâtir s'élevait à 56,39€/m² à Belœil, à 36,98€/m² dans l'arrondissement d'Ath et à 50,54€/m² en Wallonie.



Carte 26 | Pression foncière

5.3.4 Logements publics

La **société de logements de service public** « l'Habitat du Pays Vert » couvre le territoire de Belœil. Elle offre :

- À Basècles : 3 appartements, 1 maison et 1 logement d'insertion
- À Belœil : 4 maisons
- À Ellignies-Sainte-Anne : 3 appartements et 5 maisons
- À Quevaucamps : 3 maisons
- À Rameignies : 2 appartements
- À Thumaide : 4 appartements

L'Ancre communal 2014-2016 va permettre à la société de logement d'encore élargir son offre de logements sociaux, notamment par la création de plusieurs logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite et pour les personnes âgées et par la création de quelques logements de grande capacité (4 chambres) (cf. 7.1.2).

Le **CPAS** propose 38 maisons pour personnes âgées (résidence du Pâturage à Quevaucamps et résidence des Marbriers à Basècles).

L'**Agence Immobilière Sociale** des Rivières est basée à Saint-Ghislain et couvre le territoire de Belœil.

Plusieurs **logements d'urgence** sont gérés par l'administration communale et le CPAS :

- 2 maisons « Initiative Locale d'Accueil¹⁷ » à Basècles (Place de la Victoire) et à Quevaucamps (rue du Brugnon)
- 4 logements d'insertion¹⁸ situés à Belœil (ruelle Durieu)
- 1 logement de transit¹⁹ situé à Stambruges (rue Eugène Lebailly)

Le Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 identifie un manque de logements à loyer modéré et de grande taille (plus de 2 chambres) sur le territoire de Belœil, en particulier pour les personnes précarisées.

L'administration communale dispose d'un Conseil en Energie.

Le CPAS dispose d'un Conseiller Logement et d'un Conseiller Energie.

¹⁷ Une ILA est un hébergement organisé par un CPAS et destiné aux demandeurs d'asile, durant la première phase de la procédure de demande du statut de réfugié, à savoir l'examen de la recevabilité de leur dossier. Une ILA est la plupart du temps un logement privé, meublé, doté des équipements indispensables afin que les demandeurs d'asile puissent subvenir à leurs besoins quotidiens. Le CPAS assure quant à lui l'accompagnement social et médical de ces résidents.

¹⁸ Un "logement d'insertion" est un logement réhabilité ou restructuré grâce à une subvention de la Région et destiné à l'hébergement de ménages en état de précarité.

¹⁹ Un "logement de transit" est un logement réhabilité ou restructuré grâce à une subvention de la Région, destiné à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou de ménages privés de logement pour des motifs de force majeure.

5.4 Enseignement

5.4.1 Offre

Les réseaux d'enseignement propose 11 implantations maternelles et/ou primaires réparties dans 7 villages²⁰.

- Enseignement officiel
 - Groupe scolaire de Basècles (Basècles et Thumaide), maternel et primaire à Basècles et Thumaide
 - Groupe scolaire de Belœil (Belœil, Grandglise, Stambruges²¹), maternel et primaire
 - Ecole de la Communauté française (Quevaucamps)
 - Ecole d'enseignement spécialisé de la Communauté française « l'Arc-en-Ciel » (Belœil)
- Enseignement libre
 - Ecole Saint-François à Basècles
 - Ecole Saint-Vincent à Belœil
 - Centre éducatif Saint-Pierre à Ellignies-Sainte-Anne

L'école communale d'Ellignies-Sainte-Anne a fermé ses portes en 2001. En 2011, les écoles primaires de Grandglise et Stambruges ont fusionné.

Le cursus secondaire doit se faire dans les communes voisines : Péruwelz, Ath, Leuze, Saint-Ghislain.

Les établissements scolaires de Belœil accueillent autour de 1.200 élèves tous réseaux et tous niveaux confondus.

²⁰ Mise à jour 2018 : L'implantation maternelle du hameau des Ecacheries a été fermée en septembre 2016.

²¹ Mise à jour 2018 : en 2017, l'école communale de Stambruges a répondu à l'appel à projet « Ose le Vert, recrée ta cour 2.0 » mais son projet n'a pas été retenu.

5.5 Services aux personnes

5.5.1 Soins de santé

En ce qui concerne la présence de **médecins généralistes**, le taux de couverture de la commune est de 1,31 médecins pour 1.000 habitants : cela signifie qu'un médecin généraliste exerçant à Belœil est susceptible de prendre en charge 764 habitants en moyenne. Ce taux est nettement plus défavorable que les moyennes de la Wallonie picarde (1,77‰) et de la Région (1,73‰) mais comparables à celle de l'arrondissement (1,34‰).

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'offre médicale et para-médicale est relativement bien répartie sur le territoire.

	Aubéchies	Basècles	Belœil	Ellignies-Sainte-Anne	Grandglise	Quevaucamps	Rameignies	Stambruges	Thumainde	Wadelincourt	TOTAL
Médecins généralistes	5	2		1	4		3				15
Médecins spécialistes			4			6		1		1	12
Dentistes		2	1	1		3		1			8
Kinésithérapeutes		4	2	2	1	5				1	15
Ostéopathes						1					1
Infirmiers indépendants		1	3		4	4		1	1		14
Pharmaciens		2	2	1		2		1			8
TOTAL	0	14	14	4	6	25	0	7	1	2	

Plusieurs **services d'assistance aux personnes** sont actifs sur le territoire :

- Croix jaune et blanche : aide et soins à domicile, location de matériel médico-sanitaire (magasin « Espace Santé »), service d'aide familiale, télé-assistance
- IMSTAM : soins à domicile
- Centrale de services à domicile

Le **Centre hospitalier EpiCURA** dispose d'une implantation à Belœil qui rassemble des **consultations** en cardiologie, en orthopédie, en traumatologie, en chirurgie vasculaire, en dentisterie, en dermatologie, en diététique, en gynécologie, en logopédie, en neurologie, en neuropsychiatrie, en O.R.L., en ophtalmologie, en pédiatrie, de pneumologie, de rhumatologie, etc. Il n'y a cependant pas d'hospitalisation.

Un Centre privé de **radiologie** est également implanté à Basècles

La **Maison de la Croix-Rouge** de Belœil-Bernissart-Chièvres est implantée à Belœil. Elle propose des services tels qu'une vesti-boutique, du prêt de matériel, un atelier couture, un espace seniors, le transport automobile (taxi social).

5.5.2 Services sociaux – Centre Public d’Action Sociale

Les bureaux du CPAS sont basés à Basècles (ancienne maison communale). Différents services sont proposés à la population :

- Accueillantes conventionnées (voir ci-après)
- Accueil des personnes âgées :
 - Résidence des Marbriers à Basècles (18 maisonnettes)
 - Maison de repos et de soins « Les Bruyères » à Grandglise (54 lits)
 - Résidence du Pâturage à Quevaucamps (20 maisonnettes)
- Médiation de dette, guidance budgétaire et comptoir d'énergie
- Aides ménagères
- Distribution de repas chauds
- Allocation de chauffage et Fonds Social mazout (210€/ an pour 1.500 litres de mazout)
- Article 27
- Rechargement compteur à budget électrique

Une épicerie sociale a été ouverte en mars 2014.

Le Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 souligne l'avantage que représente pour la population le regroupement géographique des différents services sociaux : CPAS, ALE et Maison de l'Emploi.

5.5.3 Enfance

Belœil dispose de deux **crèches communales** :

- « Les Bouts d'Choux » à Basècles (28 lits)
- « Les petites canailles », maison communale d'accueil et de l'enfance, à Belœil (12 places)

Le CPAS propose un **Service d'accueillantes conventionnées** « Les P'tits Loulous » (10 accueillantes). Une accueillante autonome propose également ses services.

L'ONE considère à ce stade que l'offre en milieux d'accueil est suffisante à Belœil. Le Plan de Cohésion Sociale nuance cependant ce constat en soulignant le manque de place « d'urgence ».

L'Accueil Temps Libre propose des « Récrés culturelles » le mercredi après-midi, au Centre culturel à Quevaucamps, pour les enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que des plaines de jeux et des stages d'éveil sportifs et artistiques ou multisports.

La **Ligue des familles** organise des bourses aux vêtements et matériel de puériculture à Quevaucamps, des ateliers et conférences.

L'Office National de l'Enfance organise des consultations prénatales au RHMS et des consultations pour nourrissons à Basècles, Belœil et Quevaucamps. Les « Espaces Rencontres » permettent l'accueil des enfants de moins de 3 ans avec leurs parents :

- Le Jardin des Petits Lutins, au Centre Culturel de Quevaucamps, deux mercredis par mois ;
- Le Jardin des Petits Loups, à la Maison de la Croix-Rouge à Belœil, deux mercredis par mois.

En 2013, la commune a participé à la journée « **Place aux enfants** »

5.5.4 Jeunesse

L'asbl AMOSA est un service d'**aide à la jeunesse** (de 0 à 18 ans) en milieu ouvert, basé à Ath. Différents projets sont mis en place, des animations pour les ados et pour les enfants, des ateliers collectifs. Un soutien à la parentalité, « le Relais familial » propose des permanences hebdomadaires à Belœil et à Basècles. Un projet d'échanges intergénérationnels est également mené dans une maison de repos.

À Quevaucamps, la Termitière heureuse est une structure d'**hébergement** pour jeunes de 3 à 18 ans (15 lits).

Dans le cadre de l'**opération « Eté solidaire »**, les jeunes sont mis à contribution pour l'embellissement des lieux publics, pour des travaux dans les écoles, pour le soutien aux résidents de la MRS « Les Bruyères ».

Un poste **d'éducateur-animateur de rue** a été créé dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, en partenariat avec l'asbl AMOSA. Il est basé dans la maison de quartier de Quevaucamps. Parmi les activités organisées, citons notamment des ateliers vélo (en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale et AMOSA) et un camp itinérant annuel (en collaboration avec AMOSA).

5.5.5 Personnes âgées

Outre les 38 maisons pour personnes âgées à Quevaucamps et à Basècles et la maison de repos « Les Bruyères » à Grandglise gérées par le CPAS (cf. supra), la commune compte également une maison de repos privée à Thumaide.

La Maison de la Croix-rouge propose également un espace senior à Belœil.

5.5.6 Personnes handicapées

Plusieurs structures destinées aux personnes handicapées sont présentes dans la commune :

- Le home André Livémont, à Aubechies, est un service résidentiel pour adultes handicapés mentaux profonds ;
- Les Chanterelles, à Stambruges et à Quevaucamps, proposent un service résidentiel pour adultes handicapés mentaux avec un service de type occupationnel ;
- Le centre « La Pommeraie », est un centre d'hébergement pour adultes travailleurs et non-travailleurs. Une douzaine de foyers d'hébergement sont répartis à Basècles, Ellignies-Sainte-Anne et Quevaucamps ;
- L'Orée du Bois, à Quevaucamps, est un centre d'hébergement pour adultes autistes et psychotiques.

5.6 Activité socio-culturelle

5.6.1 Identité(s) locale(s)

Plutôt que de parler d'une identité Belœilloise, il faudrait plutôt parler des identités.

L'**aura du Château** des Princes de Ligne rayonne sur l'ensemble de l'entité. À la fusion des communes, le prestige et la renommée patrimoniale et touristique incite à retenir le nom du village comme dénomination pour le territoire. Un examen plus précis montre rapidement que plusieurs villages sont également dotés d'une personnalité forte héritée de leur histoire respective :

- À **Aubechies**, c'est l'Archéosite®, la classification « Plus beaux villages de Wallonie » et l'église romane classé qui font la renommée du petit village et la fierté de ses habitants.
- À **Basècles**, **Quevaucamps** et **Stambruges**, le passé carrier et industriel (extraction, bonneterie, manufactures) a laissé des traces. Un musée, du folklore (carnaval, crossage, géants), du patrimoine (églises de Belœil, Stambruges et Grandglise, orangerie du Château de Belœil), des festivités maintiennent cet héritage dans le quotidien des habitants de l'entité.
- À **Quevaucamps**, le musée de la bonneterie rappelle l'époque prospère de cette industrie aujourd'hui presque disparue.
- En maintenant son école maternelle²², le **hameau des Ecacheries** revendique son statut de « village » à part entière comme en atteste l'église et la signalisation routière dont il bénéficie.

²² Mise à jour 2018 : l'implantation des Ecacheries a été fermée en septembre 2016. Néanmoins, les habitants continuent à défendre l'identité du hameau via, par exemple, l'envoi d'une demande d'aménagement des bâtiments de l'ancienne école en Maison de village (courrier contresigné par 49 habitants du hameau en novembre 2016). Entretemps, le Collège a marqué son accord pour l'occupation des bâtiments par des Scouts et le club d'athlétisme AC Belœil-Bernissart.

- Malgré une pré-fusion dans les années '60, **Grandglise et Stambruges** sont toujours bien considérés comme des localités distinctes. Stambruges est intimement lié à la forêt qui porte son nom et à la Mer de Sable. Un folklore spécifique lié aux mythes et légendes s'y est développé.
- À **Ellignies-Sainte-Anne**, l'étirement linéaire du village, constitué de 3 hameaux (Ellignies, Sainte-Anne et Robertsart), complexifie la création d'une identité réelle mais la mobilisation citoyenne dans les différentes activités locales est bien réelle.
- En **Thu-Ra-Wa** (villages de Thumaide, Rameignies et Wadelincourt), les cœurs de village sont rythmés par les ducasses

L'annexe 8 reprend un extrait du diagnostic du Plan quinquennal de la lecture qui développe davantage les spécificités de chaque village.

Afin de valoriser ses savoir-faire, l'entité a participé aux Wallonie Week-End Bienvenue en mars 2014.

5.6.2 Patrimoine

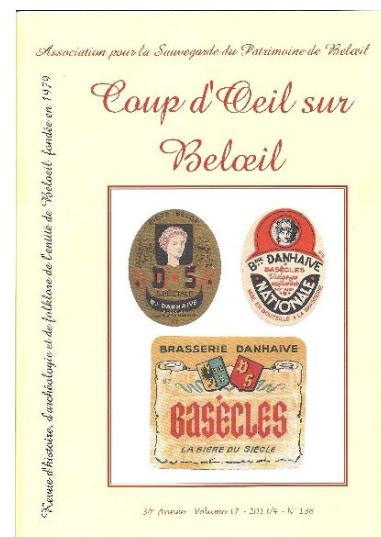
La richesse et la diversité du patrimoine de l'entité sont issues de la présence des Princes de Ligne, du passé industriel, manufacturier et agricole des villages.

Le plus emblématique, le **Château de Belœil**, est remarquable par l'ensemble grandiose qu'il forme : ses parcs et jardins (25 hectares), les bois, ses plans d'eau ainsi que le patrimoine mobilier et historique que renferme le château en lui-même. Ouvert au public, ce monument remarquable du patrimoine wallon draine chaque année près de 20.000 visiteurs (hors évènementiels).

Aujourd'hui plusieurs organismes concourent à la sauvegarde du patrimoine local :

- **L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Belœil** (ASPB), active depuis 1979, a pour objectif de protéger les monuments, d'effectuer des recherches sur l'histoire locale et de rassembler les éléments de patrimoine. Elle gère le musée de la Bonneterie et du négoce de la toile et le musée de la Pierre et du Marbre. Elle publie une revue trimestrielle : « Coup d'œil sur Belœil ».
- **L'Archéosite d'Aubéchies**, qui organise plusieurs évènements (week-end d'archéologie expérimentale, goûters gaulois ou romains, conférences, festivités), des stages et ateliers, des animations scolaires, etc.

Lorsque cela s'y prête, la commune participe aux **Journées du Patrimoine** : par exemple, la découverte du patrimoine le long des RAVeL (2017), le parc du château de Belœil (2015, 2011) ou ses jardins à l'anglaise (2013), un circuit promenade la mémoire (2014), l'Archéosite® d'Aubéchies (2012), le château et l'église de Rameignies (2011), etc..



L'Office de Tourisme et le Syndicat d'initiatives proposent un feuillet de présentation du patrimoine local.

5.6.3 Folklore

Le folklore local est profondément ancré dans l'Histoire des villages et contribue aujourd'hui à pérenniser le souvenir des activités passées :

- Des soumonces au crossage du mercredi des Cendres, le **Carnaval de Basècles** draine de très nombreux carnavaleux. Autour de cette dynamique relancée depuis plus de trente ans, des produits de bouche spécifiques sont élaborés chaque année (par exemple, la bière « Djôle »). Quelques géants accompagnent les festivités. Ici, la proximité de Binche et d'Ath est perceptible.

- La **Nuit des Lum'rottes**, organisée chaque année à Quevaucamps par le Foyer Culturel, est une tradition locale proche d'Halloween où les betteraves sculptées remplacent les citrouilles.
- Plusieurs **ducasses** et fêtes de quartier égrènent le calendrier des festivités traditionnelles :
 - Ducasse Saint-Servais à Stambruges ;
 - Ducasse de Wadelincourt ;
 - Ducasse del Gran'Rue à Belœil (cortège de géants)
 - Fête du quartier du Pâturages (Quevaucamps), organisé par le comité de quartier et le foyer culturel
 - Ducasse et Bal à Sabots à Aubechies
 - Ducasse de Basècles relancée en 2013

Il existe également :

- un ensemble de danses folkloriques et traditionnelles, le « Pas d'la Yau » qui rassemble près de 120 membres ;
- cinq fanfares, à Basècles, Belœil, Grandglise-Stambruges et Quevaucamps)
- un ensemble de Trompes de chasse à Belœil

5.6.4 Culture

Les trois **bibliothèques** communales sont implantées à Basècles, Belœil et Quevaucamps. Un site internet y est entièrement consacré (avec la possibilité de consulter le catalogue et ses propres emprunts) et une newsletter est publiée périodiquement. Les bibliothèques collaborent régulièrement avec le Foyer culturel et l'Académie de musique mais aussi avec d'autres associations locales. Elles ne disposent pas d'espace public numérique.

Le **Foyer culturel**, implanté à Quevaucamps, est un centre culturel local reconnu par la Communauté française (catégorie 2). Il dispose d'un bâtiment basé à Quevaucamps. Différents types d'activités y sont organisées : ateliers et stages créatifs, spectacles, expositions, conférences, etc.. Certaines animations sont organisées en partenariat avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

À Quevaucamps, l'**Académie de musique** (Communauté française) organise des cours de musique et d'arts de la parole.

Le **Musée Noël Carlier**, à Stambruges, est consacré au photographe du même nom.

Le **Château de Belœil** accueille chaque année deux évènements majeurs : la féerie d'Amaryllis et la Musicale.

Depuis 1962, l'entité fait partie d'un groupe de **villes jumelées** avec Crosne (France), Schutten (Allemagne) et Maybole (Italie). L'asbl « Comité de jumelage de Belœil » vise à promouvoir les échanges entre ces villes.

5.6.5 Sports

Chaque année, l'attribution du **Mérite sportif** salue les sportifs et les clubs qui se sont illustrés dans leur discipline.

La commune compte deux **halls sportifs** :

- à Basècles, il offre des terrains de badminton, de volley-ball, de basket-ball et de handball. Il accueille également des séances de psychomotricité, de taekwondo, de tennis de table et d'indiaka. Les écoles communales de Basècles et de Thumaide y organisent leurs cours de gymnastique.
- à Stambruges, il offre des terrains de basket-ball, de mini-foot, de volleyball et de tennis.

Ces équipements couverts sont complétés par des infrastructures extérieures :

- l'espace multi-sports à Belœil offre deux terrains de pétanques, un mur d'escalade et une aire de jeux d'enfants ;
- le complexe sportif de Thumaide dispose d'un terrain de football ;

- Le Stade Louis Dudant à Quevaucamps dispose d'un terrain de football.

Le complexe sportif de la Pommeraie, à Ellignies-Sainte-Anne, est également accessible aux habitants du village.

Différents clubs sont actifs à Belœil : 5 clubs de cyclisme, 3 clubs de football, 2 clubs de basketball, 2 clubs de volleyball, 2 clubs de judo mais aussi du tennis de table, du mini-foot, du tennis, de l'athlétisme, de la marche nordique, du jogging, de l'équitation, des arts martiaux et des sports de combat, du tir, du fitness, de la balle pelote, etc.

La Maison de quartier de Quevaucamps accueille des séances de gym adaptées aux aînés.

Plusieurs manifestations sportives se déroulent chaque année dans la commune :

- Triptyque des Monts et Châteaux (course cycliste, 25 à 30 équipes)
- Marathon et semi-marathon de Belœil (environ 500 participants)
- Jogging des marbriers (Challenge ACRHO)
- 20km de la Forêt de Stambruges (400 participants)

5.6.6 Loisirs

De nombreuses activités de loisirs sont proposées dans l'entité, que ce soit par la Commune, le Foyer culturel ou les associations locales.

Citons notamment, l'existence d'une **école du cirque** « Carabistouille » (issue du Centre culturel), l'organisation d'ateliers et stages culinaires par un particulier (la **cuisine de Babette**), une compagnie de théâtre forain, du modélisme, de la colombophilie, etc..

L'opération « **Belœil fleuri, Belœil joli** » est menée conjointement par l'Office de Tourisme et le service « Plantations ».

Le **Conseil Communal Consultatif des Aînés** organise différents ateliers et évènements. (sorties, balades, etc.). Il travaille également en partenariat avec l'éducateur de rue et la Maison de quartier : gym douce, atelier floral, atelier couture.

5.6.7 Infrastructures d'accueil et équipements

La commune dispose de **quatre salles à disposition des citoyens et des associations** :

- Salle de Basècles
- Salle de Belœil
- Maison de village de Wadelincourt
- La Grange à Belœil, est prioritairement réservée aux manifestations à caractère culturel, économique ou touristique

Leur location est gérée par le service Travaux. Les tarifs de location des trois premières salles sont identiques : 175€ pour les soirées privées, 62€ pour les manifestations culturelles avec droit d'entrée (25€ sans droit d'entrée). La Grange est louée de 350 à 800€ pour les manifestations privées et 250€ pour les manifestations culturelles avec droit d'entrée (150€ sans droit d'entrée).

La commune propose également la location de matériel (tables, bancs, chaises, etc.), avec ou sans livraison sur place par les services communaux.

Les associations de l'entité peuvent bénéficier, gratuitement et une fois par an, d'une de ces salles.

Le Plan de Cohésion Sociale a permis la création d'une Maison de quartier à Quevaucamps qui se veut avant tout un lieu d'échange à disposition des habitants.

La commune dispose également d'un véhicule VisioCom, en partenariat avec les commerces locaux.

5.7 Solidarités

A diverses reprises dans ce chapitre, il a été montré la mise en place d'initiatives favorables au développement de solidarités intergénérationnelles, sociales, etc. : les actions du Plan de Cohésion sociale (en particulier la création et l'animation de la Maison de quartier de Quevaucamps), la participation à des opérations telles que « Place aux Enfants » ou « Eté solidaire », les actions de la Maison de la Croix Rouge.

Citons encore l'existence du Plan de Prévention Proximité, avec notamment l'organisation annuelle d'un séjour enfants – grands-parents par l'administration communale et le CPAS.

Le Plan de Cohésion Sociale préconise encore la création de jardins communautaires et d'ateliers créatifs intergénérationnels.

5.8 Synthèse

Caractéristiques sociales	RESSOURCES	PROBLEMATIQUES
	ATOUTS	FAIBLESSES
Démographie	/	/
Revenus	/	/
Logement	Pression immobilière et foncière faible : coûts des logements faibles, augmentation des maisons moins forte, similaire pour les terrains à bâtir Logements publics : CPAS (Cité des Marbriers (Ba), Résidence du Pâturage (Q)) + SLS 'Habitat du Pays Vert'	Taux de logements publics faible (loyer modéré, > 2 chambres) <=> Demande en logements sociaux (PCS)
Enseignement	Ecole fondamentale (Ba, Be, Q, S, T) et maternelles (G)	Fermeture de l'école maternelle des Ecacheries en septembre 2016
Services aux personnes	Santé, services sociaux, accueil de l'enfance, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées Epicerie sociale Maison de quartier et éducateur de rue	Implantation unique et peu accessible de la Maison de quartier et de l'éducateur de rue
Activité socio-culturelle	Aura principale, identités villageoises et folklore, vie associative diversifiée et riche <ul style="list-style-type: none"> o Ducasses, carnaval de Basècles, évènements (nuit des Lum'rottes), musées o Archéosite d'Aubéchies o ASPB : gestion des musées de la Pierre et de la Bonneterie, revue 'Coup d'œil sur Belœil' Foyer culturel, académie de musique Radio Belœil Centre « La Pommeraie » Plan de Cohésion Sociale, Plan de Prévention Proximité Conseils communaux consultatifs : aînés, enfants, jeunes, personne handicapée Maison de village (W) et salles communales (Ba, Be)	Manque de liant fédérateur/identitaire entre les villages Distances entre les villages, dispersion géographique Mobilité
Solidarités	Plan de Cohésion Sociale, « Place aux Enfants », « Eté solidaire », Plan de Prévention Proximité	/

	OPPORTUNITES	MENACES
Démographie	Densité de population élevée Mouvement de population positif depuis 2005	Croissance démographique plus faible que les territoires de référence Vieillissement
Revenus	Moins de revenus extrêmes (faibles ou élevés) : homogénéité du niveau moyen de vie	Revenu moyen par habitant plutôt faible mais en croissance Augmentation du nombre de bénéficiaire du RIS
Logement	/	Peu de logements locatifs (22%)
Enseignement	/	/
Services aux personnes	Bourgs bien équipés, noyaux ruraux	/
Activité socio-culturelle	Foyer culturel : adoption de son contrat-programme Patrimoine public G.A.L. des Plaines de l'Escaut	Baisse du bénévolat
Solidarités	/	/

6 Caractéristiques économiques

Ce chapitre identifie, sous l'angle économique, les spécificités locales et le positionnement de la commune par rapport à ses territoires d'appartenance dans le domaine de l'emploi. Des zooms spécifiques sont réalisés sur le milieu agricole, les professions libérales et le tourisme.

La commune de Belœil était jadis spécialisée et reconnue dans le secteur textile (bonneterie) et d'extraction de la pierre (calcaire et grès). Quels sont les secteurs aujourd'hui pourvoyeurs d'emploi dans l'entité ? Comment se positionne le milieu agricole ? Le secteur du tourisme est-il développé dans l'entité et contribue-t-il à la dynamique économique ? Ce sont les grandes questions que ce chapitre aborde.

6.1 Emploi

La question de l'emploi est abordée selon deux approches distinctes mais complémentaires : d'une part la typologie des emplois existants à Belœil, quelle que soit le lieu de résidence des travailleurs ; d'autre part la typologie des emplois occupés par les Belœillois, quelle que soit leur lieu de travail. Les points suivants examinent notamment la mobilité des travailleurs et le chômage.

Cette section s'appuie sur les données fournies par le Service Public Fédéral Economie, Emplois, Classes moyennes et Energies, par l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) et par l'Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (INASTI).

6.1.1 Economie locale : typologie de l'emploi et secteurs d'activités

Il s'agit ici de caractériser les emplois, les postes de travail offerts sur le territoire communal.

Le passé économique de la commune de Belœil a été indéniablement orienté vers l'industrie extractive et manufacturière : les bonneteries de Quevaucamps, les carrières et le travail de la pierre à Basècles et Grandglise, la fonderie Jadot à Belœil, les engrâis Battaille à Basècles ont jadis fourni de très nombreux emplois dans toute la commune. Aujourd'hui, le paysage économique de Belœil est essentiellement composé de TPE (80%, principalement des artisans) et de PME (20%, secteur de la construction).

Concernant l'**emploi salarié**, il y a 2.154 travailleurs (48 % d'hommes et 52 % de femmes) assujettis à la sécurité sociale occupés dans 279 établissements sur le territoire de Belœil (décembre 2011).



Figure 22 | Répartition de l'emploi salarié par secteurs principaux (ONSS, décembre 2011)

Parmi ces travailleurs, 83,2 % travaillent dans le **secteur tertiaire**. Les secteurs dominants sont :

- les activités médico-sociales avec hébergement : 18,1% des postes, 389 postes dans 11 établissements ;
- l'enseignement : 12,2% des postes, 263 postes dans 15 établissements ;

- le commerce de détail : 7,3% des postes, 158 postes dans 33 établissements.

Le **secteur secondaire** représentait 16,2 % des assujettis avec en tête le domaine de la construction (10,6 % des postes). On note également encore 29 postes dans le secteur de l'industrie de l'habillement.

Le **secteur primaire** ne représentait que 0,6 %.

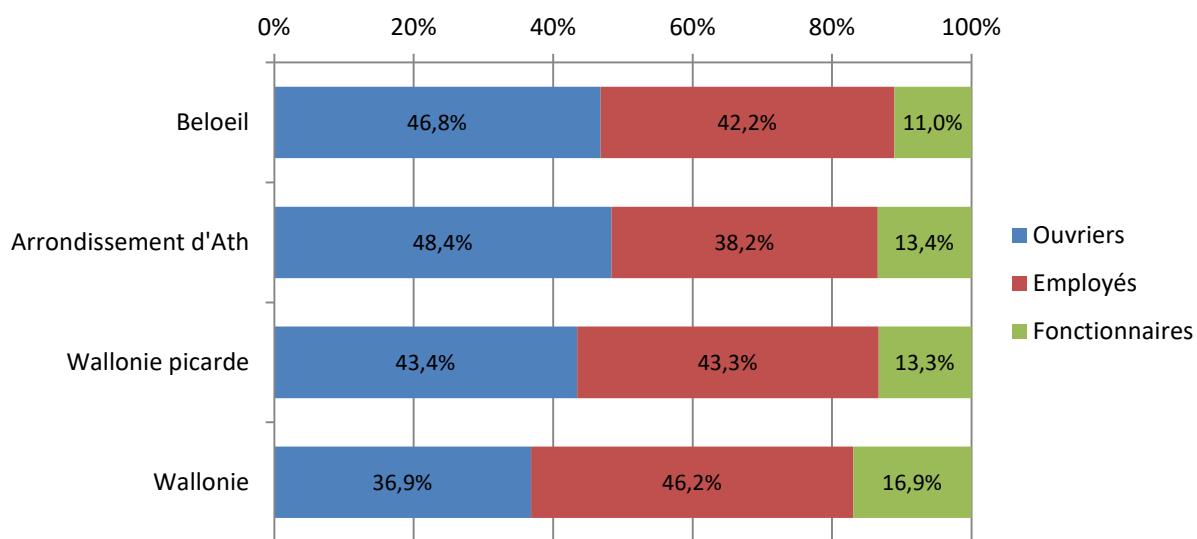


Figure 23 | Répartition de l'emploi salarié par catégories de poste (ONSS, décembre 2011)

Les ouvriers représentaient 46,8 %, les employés 42,2 % et les fonctionnaires 11,0 %.

L'entité de Belœil comptait, au 31 décembre 2011, 1.057 **travailleurs indépendants**. Le secteur primaire occupait 11,2 % des travailleurs (118 postes pour l'agriculture), le secondaire (industrie) 21,1 % et le tertiaire 67,7 %. La part des professions libérales est de 24,1 %. Le nombre de postes s'est accru de 18,1% en 10 ans (+ 162 postes). Avec 389 postes, le commerce représente 36,8 % du travail indépendant.

Tous types d'emplois confondus, le commerce occupe une bonne place (227 emplois salariés et 389 emplois indépendants).

À Belœil, les emplois proposés sont susceptibles d'occuper 34,5% de la population en âge de travailler. Cela signifie qu'une part relativement importante des travailleurs de Belœil doit trouver du travail en dehors de la commune.

A l'horizon 2019, la zone d'activité Polaris (100ha) viendra compléter l'offre d'implantation économique sur les territoires de Belœil et Péruwelz.

Le centre « La Pommeraie » travaille en collaboration avec l'entreprise de travail adapté (ETA) « Les Ateliers de Blicquy » (commune de Leuze-en-Hainaut).

6.1.2 Activité de la population

Ce point aborde le profil des travailleurs résidant à Belœil.

La population active est constituée de l'ensemble des personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage.

La population active de Belœil compte 9.101 personnes. Parmi celle-ci, 58,2% sont des actifs occupés (49,9% de salariés, 7,5% d'indépendants, 0,8% d'aidants), 10,1% sont demandeurs d'emploi inoccupés et 31,7% sont inactifs.

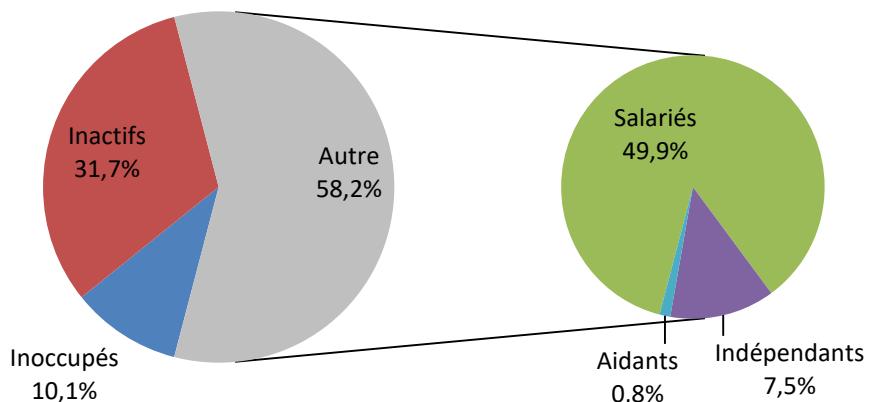


Figure 24 | Structure d'activité de la population en âge de travailler, 15-64 ans (IWEPS, 2010)

La population active salariée de Belœil se répartit en 44,6% d'employés, 18,0% de fonctionnaires et 37,4% d'ouvriers. En termes de secteur d'activité, 0,4% relèvent du secteur primaire, 22,0% relèvent du secteur secondaire et 77,6% du secteur tertiaire. Les secteurs prédominants sont l'enseignement (14,4%), les activités médico-sociales (8,5%), l'administration publique (8,4%). Toutes sous-catégories confondues, le commerce représente 10,8% et la construction 9,3%.

6.1.3 Mobilité des travailleurs

Ces données sont issues de l'enquête triennale « Déplacements domicile-lieu de travail » menée par le SPF auprès des travailleurs salariés en 2011. Elles ne tiennent pas compte des flux transfrontaliers.

- Plus de 80% des postes de travail salariés sont occupés par des habitants de Wallonie picarde et près de la moitié des postes sont occupés par des habitants de la commune. Les travailleurs se rendent à Belœil pour travailler en très large majorité seul en voiture (86%). Vient ensuite la marche à pied avec 3,3%.
- Environ 58 % des travailleurs salariés habitants Belœil travaillent en Wallonie picarde. 20% travaillent ailleurs en Hainaut et 10% travaillent à Bruxelles. 76% des Belœillois se rendent sur leur lieu de travail en voiture. Vient ensuite le train avec 14,4% de part modale.

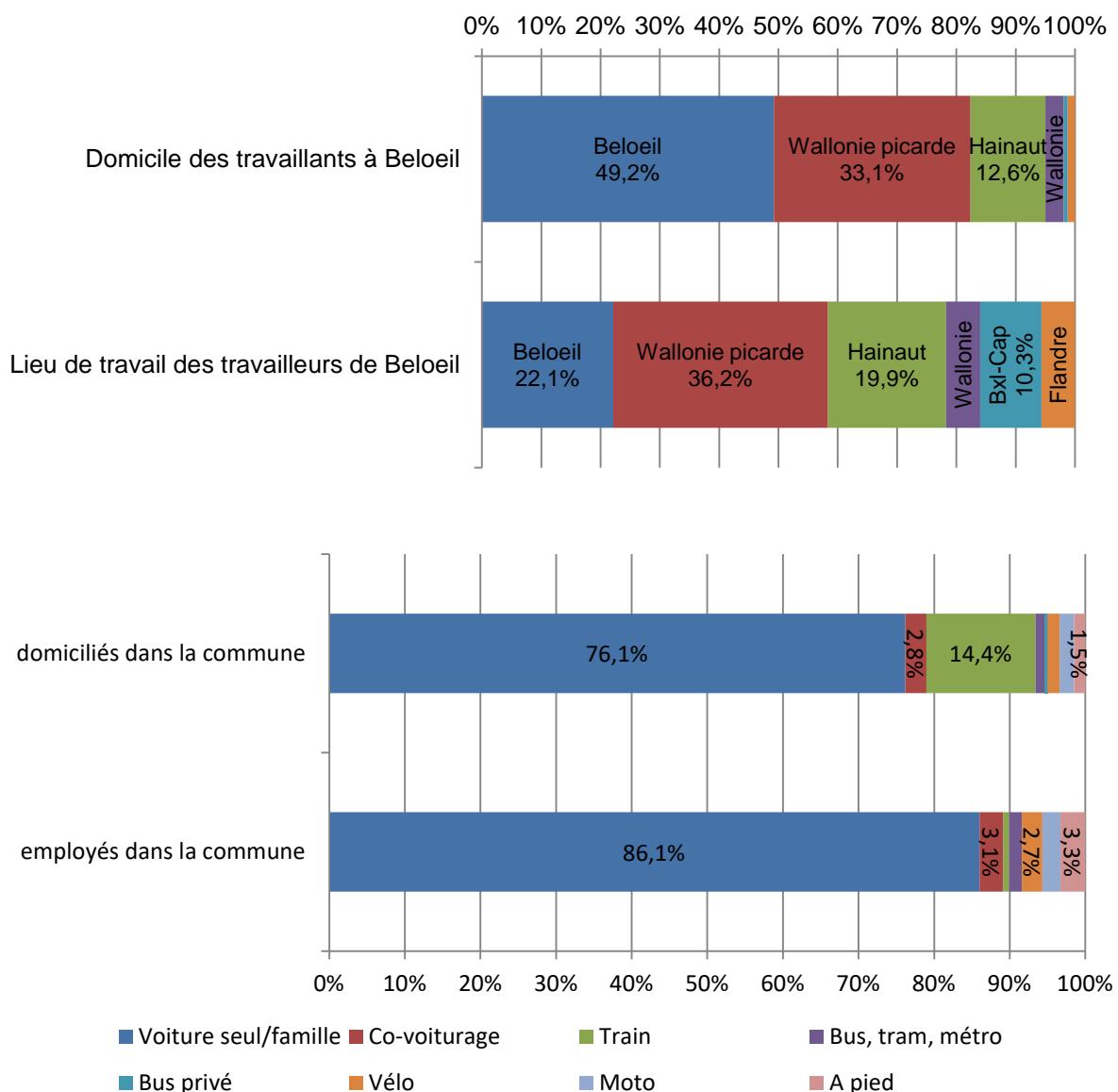


Figure 25 | Destinations et mode de transport des travailleurs (SPF, 2011)

6.1.4 Chômage

La situation de la commune en matière de chômage est comparable aux moyennes de la Wallonie picarde mais occupe la 2^{ème} position des indicateurs les plus défavorables parmi les communes de l'arrondissement d'Ath.

La courbe du chômage²³, présentée à la figure 26, montre que la tendance à Belœil suit les courbes supra-locales. Cependant, alors que le taux de chômage était plus important que les territoires de comparaison jusqu'en 2008, la situation s'est améliorée depuis lors, jusqu'à même devenir plus favorable que la moyenne wallonne en 2012.

Ces observations corroborent la répartition par classes de revenus (cf. point 4.2.2).

Comme le développe également le Plan de Cohésion Sociale, il y a lieu de rester vigilant quant à la précarité d'une part assez importante de la population.

La répartition des chômeurs par classe d'âge est globalement assez bien équilibrée : aucun groupe d'âge n'est dominant parmi les chômeurs belœillois.

²³ Mise à jour 2018 : en 2016, le taux de chômage administratif est de 12,2% à Belœil, 11,2% dans l'Arrondissement d'Ath et 14,6% en Wallonie.

	Taux administratifs en %		
	activité	emploi	chômage
Belœil	68,3%	58,2%	14,9%
Arrondissement d'Ath	70,2%	61,1%	12,9%
Wallonie picarde	68,5%	58,8%	14,1%
Hainaut	66,0%	53,7%	18,8%
Région wallonne	67,6%	56,7%	16,1%

Tableau 1 | Taux d'emploi, d'activité et de chômage en 2010 (IWEPS)

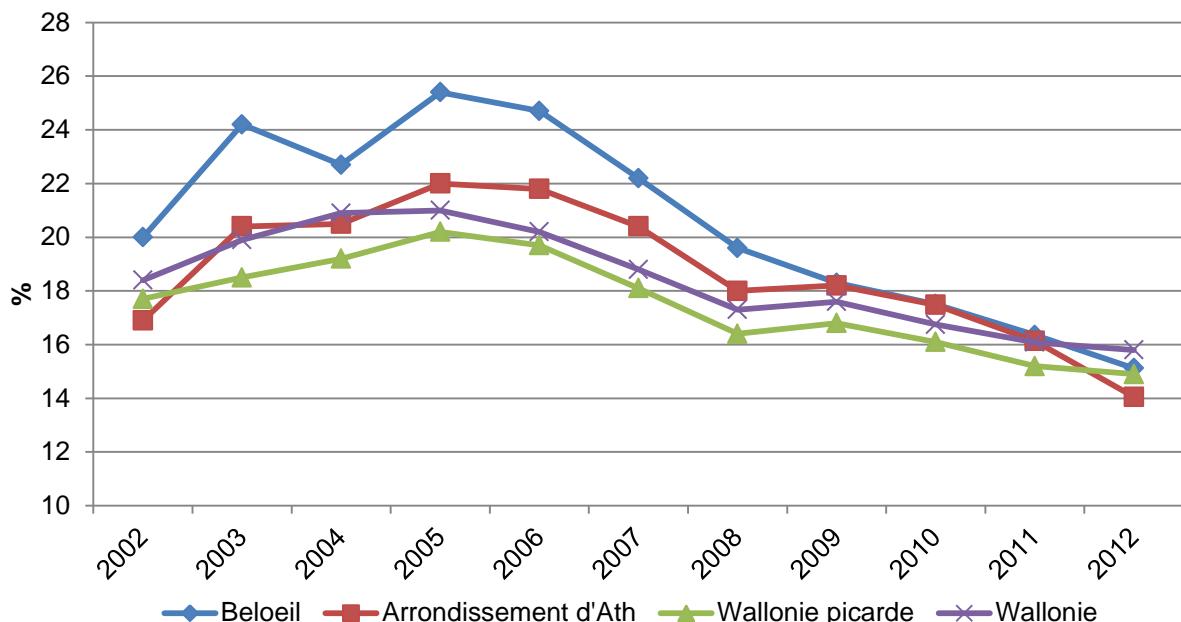


Figure 26 | Evolution du taux de chômage

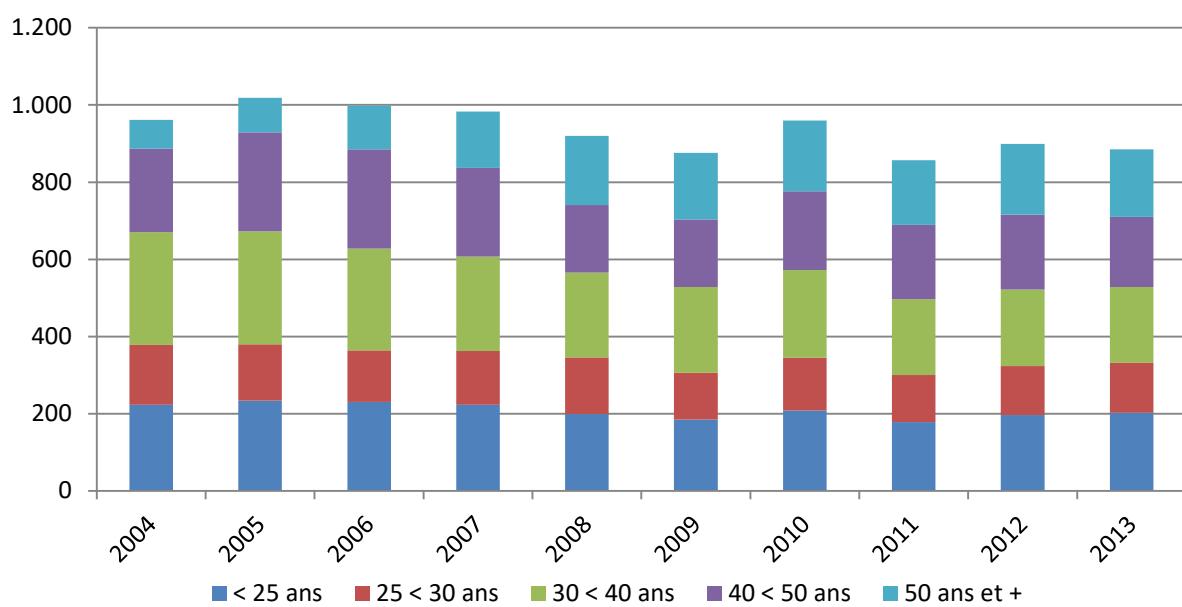


Figure 27 | Evolution des demandeurs d'emploi - Répartition par âge (FOREM)

6.1.5 Outils de développement

Le **Service Economie** de l'Administration communale met en place différentes actions dans le but de soutenir la dynamique économique locale. En 2013, des groupes de travail sectoriels (arts et métiers du bâtiment / bien-être, bien vivre et confort / accueil, métiers de l'alimentation, commerces ambulants) ont été mis en place afin que les Autorités locales puissent mieux appréhender les besoins et attentes des entreprises locales. En octobre 2013, le premier salon **BâtiBelœil**, consacré aux arts et métiers de la construction, a été organisé à l'initiative de la Commune sur cette base. Lors de cette première édition, 21 entreprises étaient représentées et quelques 800 visiteurs ont été dénombrés. Une seconde édition est d'ores et déjà prévue en 2014²⁴.

La commune a également participé aux Wallonie Week-End Bienvenue les 22 et 23 mars 2014.

Il n'existe pas d'Association de commerçants en tant que tel mais les groupes sectoriels permettent d'assurer un échange d'information entre les autorités locales et les commerçants locaux.

En 2019, l'ouverture du parc d'activités **Polaris** offrira aux entreprises locales de nouvelles opportunités de développement.

Crée en 1990, l'**Agence Locale pour l'Emploi** (ALE) est basée à Belœil. Elle emploie 34 travailleuses « titres-services » et 40 travailleurs. Il s'agit d'une entreprise à finalité sociale.

L'ALE propose différents services :

- aide à domicile, en ce compris un taxi social ;
- aide aux autorités locales, aux établissements scolaires, aux asbl et aux associations ;
- aide aux entreprises agricoles et horticoles.

En 2007, la création de la branche « Optim'ALE » a permis de développer le secteur des titres-services.

La **Maison de l'Emploi** est basée à Basècles.

²⁴ Mise à jour 2018 : en 2018, la 4^{ème} édition de BâtiBelœil s'est tenue au Foyer culturel de Quevaucamps.

6.2 Agriculture

6.2.1 Typologie des exploitations

L'agriculture belœilloise suit les **tendances générales** du secteur : une baisse continue du nombre d'exploitations avec une augmentation de leur superficie moyenne directement proportionnelle. En 2012, Belœil compte 59 exploitations²⁵, soit une diminution de 25,3% en 10 ans (-29,9% en Région wallonne, -6,12% en Wallonie picarde et -7,54% dans l'arrondissement d'Ath sur la même période). Si cette diminution est moindre qu'à l'échelle régionale, elle est cependant nettement plus marquée que dans les territoires de référence supra-locaux.

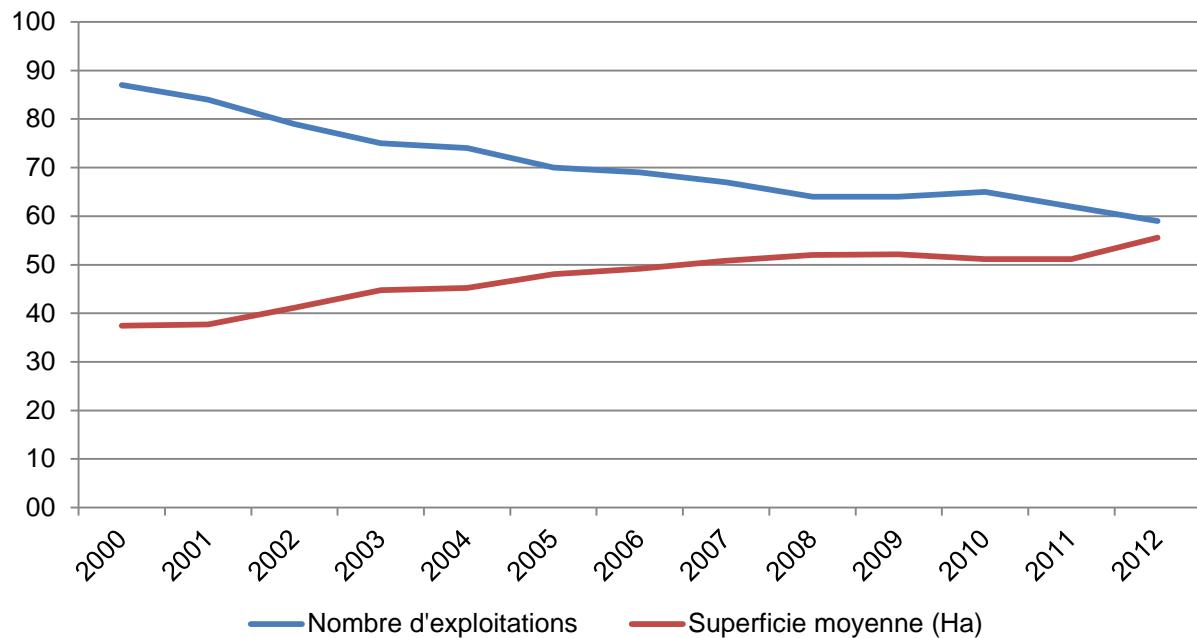


Figure 28 | Evolution des exploitations agricoles [Enquête agricole 2012]

En ce qui concerne les types de cultures, les **principales spéculations** présentes sont les céréales, les pâtures, le fourrage, les pommes de terre et les cultures industrielles, conformément aux moyennes de l'arrondissement et de la Wallonie picarde, nettement moins tournées vers l'élevage que la moyenne wallonne. A noter que près de 5% de la superficie agricole de Belœil sont consacrés aux légumes de plein air, ce qui est supérieur aux moyennes de l'arrondissement d'Ath, de la Wallonie picarde et de la Wallonie.

En 2010, 73,8 % des exploitations de Belœil pratiquent l'élevage bovin. L'élevage porcin ne concerne que 4 exploitations alors que l'élevage des équidés est pratiqué par 9 exploitations.

Une exploitation est certifiée bio à Quevaucamps. Un de ses projets réside en la production d'alimentation pour le bétail.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut soutient les agriculteurs dans leurs démarches de diversification par des panneaux « Producteurs » financés dans le cadre du programme européen LEADER II et par l'assistance et le conseil dans les aménagements des abords de ferme.

²⁵ Mise à jour 2018 : en 2016, le recensement agricole indique toujours 59 exploitations agricoles en activité sur le territoire. Cela relativise la très forte diminution observée sur la décennie précédente.

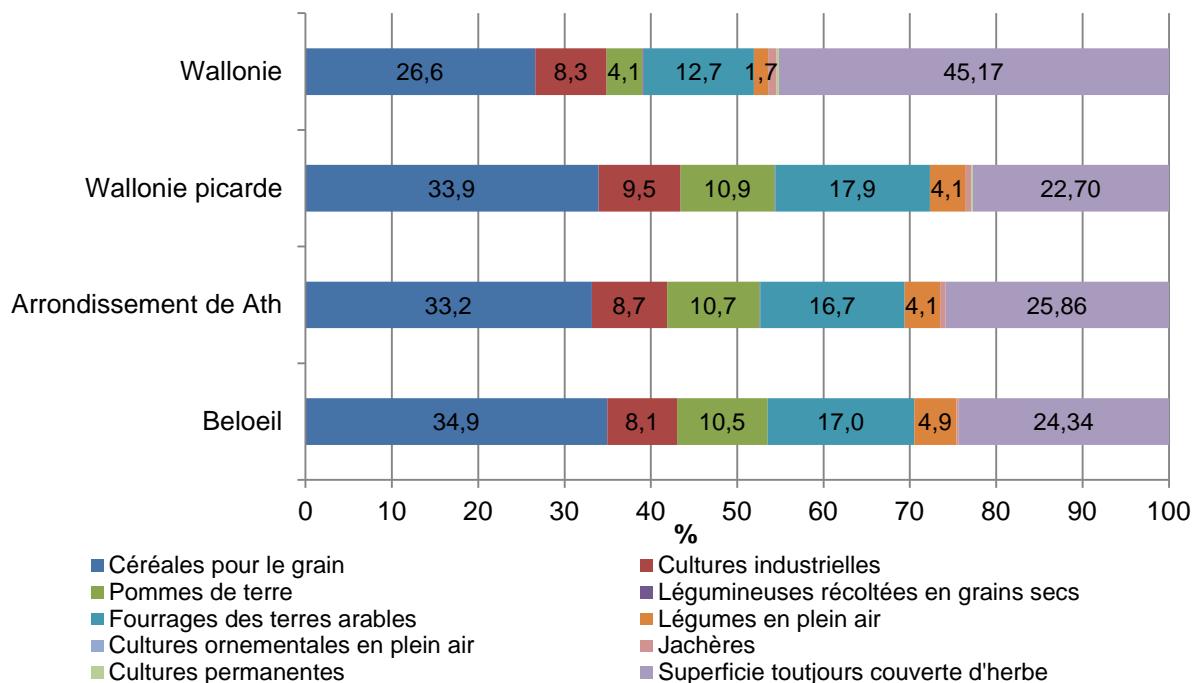


Figure 29 | Spéculations [Enquête agricole 2012]

6.2.2 Emplois

L'activité agricole génère quelques 113 emplois dont 97 (85,8%) émanent de la cellule familiale. L'emploi est lui aussi en baisse constante, soit une chute de 26,6% en 10 ans (-23,7% en Région wallonne pour la même période).

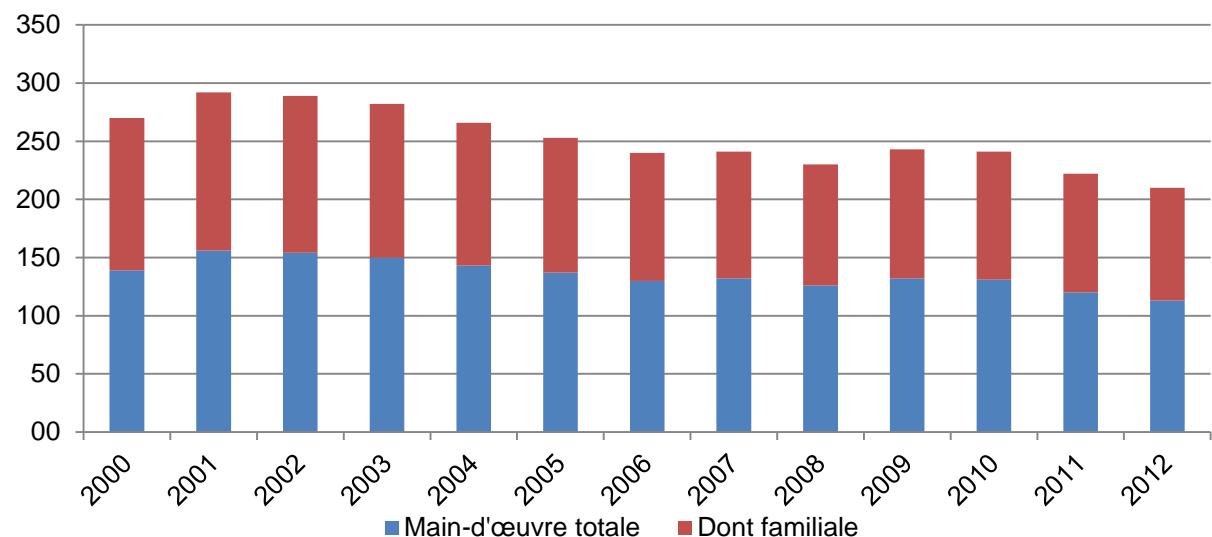


Figure 30 | Evolution de la main-d'œuvre agricole [Enquête agricole 2011]

6.2.3 Perspectives

66 % des chefs d'exploitation ont plus de 45 ans en 2010²⁶ (77% en Région wallonne). Ce ratio était de 55 % en 2000 (62% en Région wallonne). En gardant à l'esprit que le taux de répondants à cette question est relativement faible, seuls 8 exploitants signalent la présence d'un successeur, si on y ajoute les indécis le pourcentage de successeurs « potentiels » s'élève à 27,7 % en 2010, il était de 35,6 % en 2000.

²⁶ Donnée non disponible en 2012.

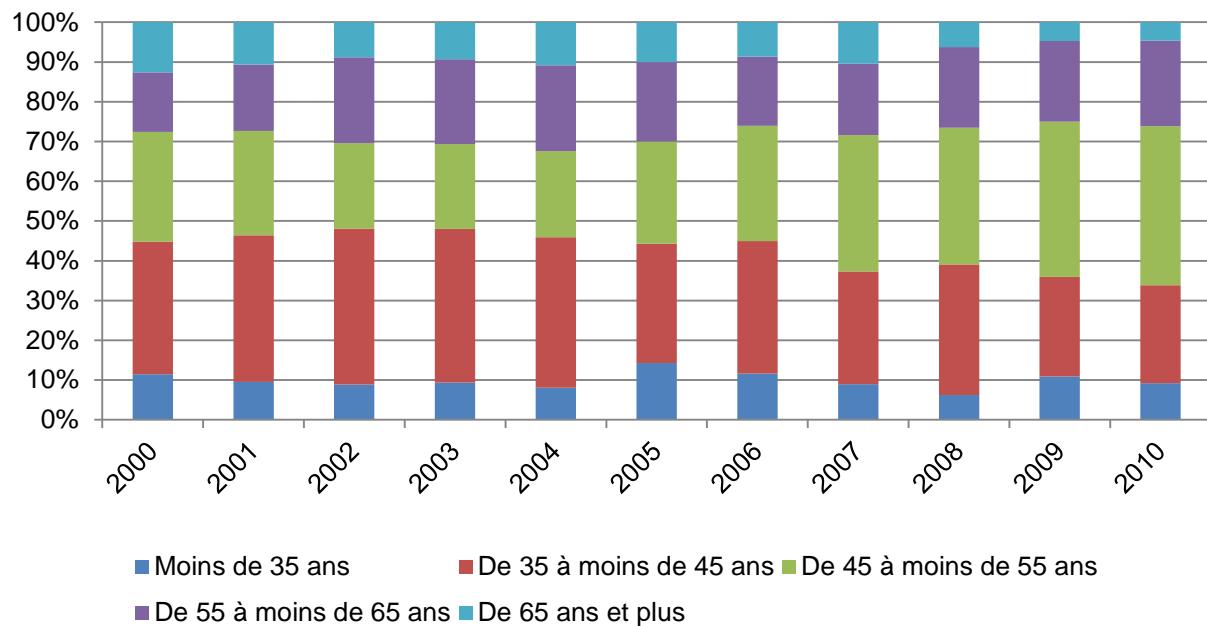


Figure 31 | Répartition par âge des agriculteurs [Enquête agricole, 2010]

6.2.4 Intégration environnementale

L'équipe du Parc naturel sensibilise et accompagne les agriculteurs à l'importance de la biodiversité et du paysage aux abords des bâtiments : oiseaux, chauve-souris, intégration paysagère. Des panneaux didactiques permettent de sensibiliser les habitants également.

6.3 Producteurs locaux

Belœil dispose d'un panel relativement important et dense de producteurs locaux. Cette dynamique forte est probablement issue de l'esprit d'entreprendre local couplé à la nécessité pour les exploitations agricoles de se diversifier. Les produits que l'on peut y trouver sont le reflet de l'identité locale.

Certains d'entre eux ont su développer une filière de promotion et de commercialisation. La Ferme Amorison a mis en place une démarche intégrée en établissant des partenariats et un réseau de circuit court local : brasserie des Carrières, ferme Amorison, moyennes et grandes surfaces, Ruche qui Oui, restaurants, marché etc.

« Au bio village » est un magasin²⁷ implanté à Quevaucamps qui propose des produits bio locaux (< 160km) : primeurs, produits laitiers, viande, boulangerie, épicerie, hygiène, etc. Le magasin valorise les circuits courts, l'agriculture biologique, les produits locaux et le commerce équitable. Il propose également la commande en ligne (retrait au magasin) à partir de son site internet : www.aubiovillage.be.

La boucherie « Chez Dany » dispose d'un abattoir privé (un des trois derniers en Hainaut) et privilégie les circuits courts.

Jacquy Cange est un fromager affineur implanté à Stambruges. Ses fromages sont vendus dans les magasins et sur les marchés de la région (Tournai, Mons, Enghien, Ath).

Le folklore, très présent également, a inspiré cette dynamique avec la création de produits spécifiquement dédiés au Carnaval de Basècles : bière, vins, douceurs, etc. sont désormais valorisés lors d'un buffet dit « des produits du Carnaval » organisé en amont des festivités.

²⁷ Mise à jour 2018 : en 2017, l'épicerie « Sup'R » a ouvert ses portes aux Ecacheries. Il s'agit d'un magasin dans la philosophie des circuits courts et du zéro déchet.

6.4 Commerces et professions libérales

La commune de Belœil compte de nombreux commerces, principalement concentrés à Basècles, Belœil et Quevaucamps qui sont aussi les villages les plus importants. La commune compte également plusieurs agences bancaires (3 à Quevaucamps, 3 à Belœil, 3 à Basècles, 1 à Stambruges) et différentes professions libérales (architectes, géomètre, avocats, notaires²⁸).

Le secteur de l'HORECA est également présent dans l'entité. Des restaurants sont implantés dans tous les villages sauf en ThuRaWagnie et à Ellignies-Sainte-Anne.

Depuis plusieurs années, on observe une concentration de plus en plus forte des commerces (surtout des moyennes surfaces) et services (banques, poste, etc.) le long de la N50, en particulier entre Quevaucamps et Basècles mais également jusqu'à Stambruges. Cette localisation est cohérente avec la gravité démographique mais engendre la diminution du niveau d'équipement des noyaux d'habitat au profit des axes roulants. En corollaire, l'augmentation de l'insécurité routière le long de ces axes, la diminution de la dynamique des coeurs de village, l'augmentation de la dépendance à la voiture et l'isolement de certaines catégories sociales captives.

Il n'existe pas d'association de commerçants. Cependant, les autorités communales ont mis en place en 2013 un groupe de travail consacré à cette thématique.

Des marchés sont organisés à Basècles (mercredi matin), Belœil (mercredi matin), Quevaucamps (jeudi après-midi), Stambruges (vendredi après-midi) et à Thumaide (samedi matin)

Afin de soutenir la dynamique commerciale, les commerçants locaux participent à la « Journée du client » organisée par l'Union des Classes Moyennes et mettent sur pied une opération de fin d'année.

6.5 Tourisme

6.5.1 Sites et équipements

La commune de Belœil est d'abord et avant tout connue pour son château, ses jardins et plans d'eau. Magnifique propriété des **Princes de Ligne**, patrimoine majeur de Wallonie, il accueille chaque année des événements tels que la Musicale et la féerie d'amaryllis. Il draine plus de 20.000 visiteurs par an, hors événementiels.

Belœil compte d'autres sites touristiques :

- **Aubéchies** est classé parmi les plus beaux villages de Wallonie et accueille l'Archéosite, qui retrace l'évolution de la vie locale de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine. L'Archéosite accueille environ 80.000 visiteurs chaque année, majoritairement des scolaires (65%). L'asbl « Plus Beaux Villages de Wallonie » a créé un audio-guide consacré à la visite du village.
- La **Forêt de Stambruges** et la **Mer de Sable** (classée en réserve naturelle) est un lieu important de promenades et de randonnée. Cinq itinéraires y sont balisés. L'un des circuits permet notamment de découvrir la fameuse Fontaine bouillante.
- À Quevaucamps, le **Musée de la Bonneterie et du Négoce de la toile** met en lumière les savoir-faire textiles aujourd'hui disparus. Il est installé dans l'ancienne gare de Quevaucamps et géré par l'ASPB.
- Le **Musée de la Pierre et du Marbre** à Basècles valorise le passé carrier, le travail de la pierre, en particulier du marbre de Basècles, qui a fait la renommée du village. Il est géré par l'ASPB. Les visites ont lieu uniquement sur rendez-vous.
- Deux itinéraires RAVeL sont aménagés sur le territoire de Belœil :



²⁸ Les professions libérales liées aux soins de santé sont développées au point 4.5.1.

- Entre Basècles et Thumaide (Ligne 86), 5 kilomètres sur le territoire belœillois qui se prolonge vers Leuze
- Entre Grandglise, Stambruges, les Ecacheries et Belœil, le long du Canal Ath-Blaton (W1 – Entre Dendre et Hauts-Pays), 8 kilomètres sur le territoire belœillois qui connectent la commune vers Ath et Lessines au nord et vers le RAVeL W4 (Canaux, fleuve et rivière, de Leers-Nord à Anhée).

Des évènements tels que la féerie des Amaryllis et les Musicales au Château de Belœil, le triptyque des Monts et Châteaux, le Carnaval de Basècles, le marathon de Belœil contribuent également à l'attractivité de la commune.

L'Office du Tourisme est basé à Belœil. Il est installé dans l'ancienne maison communale et son aménagement a fait l'objet de subsides « Développement Rural » (convention 2002) et de subsides CGT. Les brochures et les informations concernant les différents sites et équipements touristiques y sont disponibles.

L'Office du Tourisme gère le gîte communal de groupe « Ajiste » (cf. infra). En collaboration avec les services communaux, il organise l'opération « village fleuri » : « Belœil fleuri, Belœil joli ». En 2014, il a participé à l'organisation et à la promotion du Wallonie Week-end Bienvenue. Il organise également différentes manifestations au cours de l'année (journées du patrimoine, journée « églises ouvertes », marché fermier et bio, bourse aux jouets, thé dansant, randonnées, ducasse, marché de Noël, etc.).

La **Maison du Tourisme** de la Wallonie picarde valorise ces sites et équipements touristiques à travers ses différentes productions : le site Internet visitwapi.be, les brochures thématiques et sectorielles, les réseaux sociaux, etc. Elle complète l'offre par la création et la promotion d'un riche réseau de randonnées (pédestres, VTT, cyclotouristiques, équestres). En 2014, le nouveau réseau de randonnée cyclotouristique basée sur le système de « point-nœud » a été mis en place dans toute la Wallonie picarde. Une seconde phase visera à ancrer les équipements (en particulier HORECA) sur ce maillage.

6.5.2 Hébergements

La commune compte une offre en hébergements touristiques assez variée :

- Hôtel Paradiso à Stambruges ;
- 6 gîtes (dont le gîte Ajiste dit du Prieuré à Aubechies, gîte de groupe géré par l'Office de Tourisme de Belœil) ;
- 4 meublés ;
- 5 chambres d'hôtes ;
- 3 campings, dont un à la ferme (à Belœil).

Le tourisme, à Belœil comme ailleurs en Wallonie picarde, est majoritairement de court séjour.

Longtemps concernée par le phénomène de camping résidentiel, la commune a été soumise au Plan Habitat permanent. Seul le camping des Roches rouges est encore légèrement concerné mais est en voie de se défaire de ce type d'occupation.

6.6 Synthèse

Caractéristiques économiques	RESSOURCES	PROBLEMATIQUES
	ATOUTS	FAIBLESSES
Emploi	Services publics et privés sources d'emplois locaux Maison de l'Emploi (Ba), ALE (Be)	/
Agriculture	Diversification très présente Parc naturel des Plaines de l'Escaut, GARA, mesures agri-environnementales	Pas de Commission consultative agricole
Producteurs locaux	Artisans locaux : fromages, bières, viande, supérettes spécialisées (Au BioVillage, Sup'R)	/
Commerces et professions libérales	Groupes de travail sectoriels animés par la commune (arts et métiers du bâtiment, bien-être, alimentation), salon BâtiBelœil Axe commercial (N50) avec moyennes/grandes surfaces, marchés hebdomadaires Epicerie sociale, « Place aux enfants »	Pas d'Agence de Développement Local ou assimilé Diminution des commerces de proximité dans les villages Dissémination des services à la population Pas d'Association de Commerçants
Tourisme	3 sites touristiques de rayonnement supra-communal <ul style="list-style-type: none"> ○ Aubechies : Plus Beaux Villages de Wallonie, Archéosite ○ Château de Belœil ○ Mer de Sable et Forêt de Stambruges (Forêt indivise) RAVeL + réseau vélo Office de Tourisme, Parc naturel des Plaines de l'Escaut	Aubechies (Plus Beaux Villages de Wallonie) : entrées de village, abords de l'Archéosite, dégradations de l'église Mer de Sable : accès, abords Musée de la Bonneterie et du négoce de la toile (Q) : peu accessible, peu mis en valeur Musée de la pierre et du marbre (Ba) : peu accessible, peu mis en valeur

	OPPORTUNITES	MENACES
Emploi	Emploi salarié et indépendant, TPE/PME, baisse du taux de chômage Création de la ZAE Polaris Zones d'activités économiques Redynamisation de la Malterie (+ renommée dans le secteur brassicole)	Difficulté de mobilité des travailleurs (en interne), attachement à la voiture
Agriculture	Parc naturel des Plaines de l'Escaut : accompagnement et soutien dans la diversification et la gestion des milieux spécifiques	Diminution conjoncturelle du nombre d'exploitations
Producteurs locaux		
Commerces et professions libérales	Effet de polarité de la N50	Fermeture des petits commerces de proximité Mauvaise accessibilité des centres des villages, notamment les administrations
Tourisme	Maison du Tourisme de Wallonie picarde : développement du tourisme à vélo à l'échelle supra-locale G.A.L. des Plaines de l'Escaut Diversité des hébergements	Camping « Les Roches Rouges » : habitat permanent (en cours de traitement)

7 Développement durable

Ce chapitre aborde différentes thématiques liées au développement durable : limitation de l'impact écologique sur l'environnement et de l'utilisation des ressources, amélioration de la transversalité entre groupes sociaux, développement d'une économie solidaire.

Il n'empêche que cette thématique est également abordée de manière transversale dans les différents autres chapitres de cette description des caractéristiques socio-économiques.

7.1 Economie sociale

Le Plan de cohésion sociale, présenté au point 7.1.1, intègre de nombreuses actions menées par différentes structures locales et supra-locales en faveur de l'intégration sociale.

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est reconnue comme entreprise à finalité sociale.

Le home pour personne handicapée « La Pommeraie » travaille en collaboration avec l'entreprise de travail adapté (ETA) « Les Ateliers de Blicquy » (commune de Leuze-en-Hainaut).

7.2 Intergénérationnel

La commune participe au projet « **Place aux Enfants** ». Cette journée, organisée par les Provinces wallonnes et la COCOF, permet aux enfants de découvrir les métiers et les artisans locaux.

Le Plan de Cohésion Sociale, la bibliothèque, l'asbl AMOSA, le CPAS, la Maison de la Croix-Rouge, etc. sont autant de structures qui mettent en place des actions en faveur de l'amélioration de la transversalité intergénérationnelle.

7.3 Circuits courts

Les agriculteurs et producteurs locaux sont très actifs dans le domaine des circuits courts. Nombre d'entre eux transforment et vendent sur place. Ils peuvent également s'appuyer sur des réseaux de distribution locaux tels les enseignes de distribution ou des commerces spécialisés : Au Bio Village²⁹.

7.4 Politique de gestion des eaux usées et des déchets

La politique de gestion des déchets et des eaux usées est confiée à l'intercommunale IPALLE qui gère ces thématiques pour les 23 communes de la Wallonie picarde.

7.4.1 Collecte et gestion des eaux usées

Les Plan d'Assainissement des Sous-bassins Hydrographiques (PASH) Escout-Lys, Dendre et Haine déterminent la **collecte** des eaux usées de Belœil.

Quelques 92% des 114km d'égouts inscrits aux PASH sont déjà existants. Les Plans prévoient leur connexion aux stations d'épuration via des collecteurs qui sont encore à créer (5% des 11km sont existants). Les stations de Basècles, de Belœil et de Quevaucamps sont opérationnelles. La station d'épuration d'Aubéchies est en cours de création. Les stations d'épuration de Grandglise et Ellignies-Sainte-Anne restent à réaliser.

7.4.2 Collecte et gestion des déchets

En matière de **gestion des déchets**, la collecte est organisée en porte-à-porte une fois par semaine via des sacs payants. Un parc à conteneurs se situe à Quevaucamps (rue du Sarrazin) ainsi que des bulles à verre dans chaque village (sauf Rameignies).

En complément, des collectes spécifiques sont organisées :

²⁹ Mise à jour 2018 : en 2017, l'épicerie « Sup'R » a ouvert ses portes aux Ecacheries. Il s'agit d'un magasin dans la philosophie des circuits courts et du zéro déchet.

- Deux fois par mois pour les PMC ;
- Une fois par mois pour les papiers-cartons ;
- Une fois par an pour les encombrants au bénéfice de l'entreprise d'économie sociale « La Poudrière » à Péruwelz.

Diverses campagnes informatives et pédagogiques ainsi que la formation de guides composteurs sont organisées par l'intercommunale IPALLE.

7.5 Ressources et performances énergétiques

Il existe un subside communal à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Le centre de Belœil est raccordé au gaz de ville.

8 Annexes

8.1 Programme de politique locale

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE 2013-2018.

Déclaration de politique générale

Durant la législature 2012-2018, la gestion de la commune de Beloeil s'articulera autour des priorités suivantes :

1. Créer un véritable esprit d'équipe

Pour bien servir la population, il est important de travailler à des objectifs communs. Quelles que soient les opinions politiques de départ, il est important que les idées et les actions qui en découlent se rejoignent. Il faut donc dépasser les différences et unir les efforts.

Trop souvent, on identifie la commune à son bourgmestre, à ses échevins. Mais le véritable moteur, c'est le personnel. Chaque agent communal est important dans le rôle qu'il joue. Nous avons choisi de développer une politique des ressources humaines dynamique, volontaire qui place chaque membre du personnel à la bonne place pour qu'il se sente bien dans sa mission et rende à la population le service qu'elle est en droit d'attendre.

2. Développer la communication

L'équipe communale se complète aussi de tous les citoyens. Un fossé sépare fréquemment les citoyens du pouvoir public le plus proche qui est la commune.

En premier lieu, nous allons instaurer un droit d'interpellation au conseil communal pour tous les citoyens. Nous allons ensuite instituer une dizaine de commissions dans les différents domaines de la vie communale sous la houlette des échevins.

Avec le conseil des enfants, le conseil des Ainés et demain celui de la jeunesse, nous tâcherons de faire de notre entité un lieu de vie agréable et solidaire. Nous allons donc essayer de rapprocher le citoyen de la commune, en créant un service de renseignement téléphonique, en assurant la parution d'un bulletin communal régulier et ouvert à toutes les sociétés (notamment à la minorité).

3. Développer nos moyens

Rien ne se fait sans moyens et bien que le côté humain soit notre priorité, tout a un coût.

En matière de finances communales, nous ne disposons pas des moyens des grandes villes.

Pourtant nous avons pris l'option de ne pas alourdir la fiscalité communale. Cela suppose l'application de règles simples :

- Faire des prévisions budgétaires en fonctions de nos moyens = équilibre*
- Utiliser nos ressources à bon escient = économie*
- Savoir ce que nous coûteront nos projets = évaluation*
- Trouver des moyens supplémentaires = recherche*

4. Renforcer la solidarité

L'avenir d'une commune, ce sont ses habitants, petits et grands. Notre mission est d'aider les plus démunis. Beaucoup de familles souffrent de la crise en silence. Les perspectives ne sont pas très réjouissantes et nos services d'aide sociale seront sans aucun doute appelés à devoir faire face à encore plus de précarité. Dans cette matière, nous souhaitons renforcer ce qui existe et développer de nouvelles initiatives.

En matière de logement, le défi est d'importance : trouver un logement décent pour un jeune ménage tient du parcours du combattant. Les prix des terrains et des maisons entraînent une hausse exagérée des loyers et permettent à des propriétaires peu scrupuleux de louer des taudis au prix fort : c'est intolérable et pourtant ça se passe aussi chez nous ! Nous lutterons contre ces comportements.

5. Préparer l'avenir

L'avenir n'appartient à personne. Mais il doit se construire en priorité pour les enfants. Car la meilleure manière d'aider une société à avancer vers le progrès, c'est de préparer les générations suivantes. En matière d'éducation, d'activités parascolaires, de sport et de culture, nous investirons pour renforcer tout ce qui peut contribuer à l'épanouissement de tous les enfants, quels que soient les moyens financiers de leurs parents.

La commune assure des missions fondamentales dans ce domaine. Nos crèches, notre enseignement communal, nos bibliothèques, notre académie, notre foyer culturel sont la base de notre action. Nous entendrons les propositions des responsables, nous serons aux côtés du personnel pour les aider dans leur mission.

6. Assurer une sécurité maximale

La sécurité des citoyens est une des préoccupations principales. Mais c'est aussi un des domaines les plus difficiles à assurer. La protection des personnes et des biens relève de la mission des services de police et d'incendie. Mais les autres services communaux doivent collaborer pleinement à cette mission :

- en mettant en œuvre des politiques pour limiter les incivilités et la montée de la délinquance ;*
- en activant un plan de sécurité routière qui limite les risques d'accident : aménagements routiers, prévention et au-delà répression pour ceux qui n'ont pas compris qu'ils se mettent et mettent les autres en danger ;*
- en dotant le service incendie de moyens humains modernes et performants, mais aussi en assurance une indispensable coordination entre ses composantes.*

7. Embellir notre espace de vie

L'entité de Beloeil est celle de Wallonie Picarde où la nature a conservé le plus d'espace. Notre environnement, c'est aussi nos maisons, nos chemins, nos bâtiments communaux, nos espaces publics. Nous devons en profiter car cela fait partie des avantages de la vie rurale, mais aussi préserver la qualité de notre milieu.

L'entretien et la propreté de nos bâtiments, de nos voiries, de nos parterres devront faire l'objet de toute notre attention. L'image que nous offrons est importante pour notre entité, pour nos commerces, pour le tourisme, mais aussi pour les habitants qui sont les meilleurs ambassadeurs de leur commune.

8. Développer l'économie locale

A première vue, on pourrait penser que notre commune est peu développée sur le plan économique. Mais en y regardant de plus près, on trouve dans le secteur marchand, 250 PME qui occupent 750 personnes auxquelles on peut ajouter 850 emplois dans le secteur non marchand et 200 professions libérales. Cela nous fait au total 1800 emplois locaux. Notre objectif est de faciliter l'installation de nouvelles entreprises mais aussi de promouvoir celles qui sont là et ne demandent qu'à travailler.

Le secteur du tourisme doit aussi se développer : c'est une activité économique à part entière. Pour attirer le reste du monde : des lieux prestigieux, des sites naturels, un service de tourisme ; il ne manque que les investisseurs.

Enfin, l'implantation de nouvelles entreprises dans le futur zoning Polaris retiendra toute notre attention pour qu'un maximum des emplois à créer revienne à nos citoyens.

9. Promouvoir la culture, les sports et la vie associative

La vie associative de notre entité est particulièrement riche. Dans de nombreux domaines l'entité de Beloeil peut compter sur des sociétés dynamiques, soutenues par des bénévoles qui font partager leur passion. En matière sportive ou culturelle, nos infrastructures sont d'un très bon niveau pour une entité rurale.

Nous serons à l'écoute de toutes les sociétés, même les plus modestes, pour les soutenir dans leurs projets, assurer leur promotion, mettre à disposition des salles fonctionnelles ou assurer la sécurité de leurs manifestations. Nous veillerons aussi particulièrement à aider les clubs et associations afin qu'ils maintiennent des conditions accessibles à tous les enfants.

8.2 Consommation des bâtiments publics

CONSOMMATION LITRES MAZOUT DE 1999 A 2005

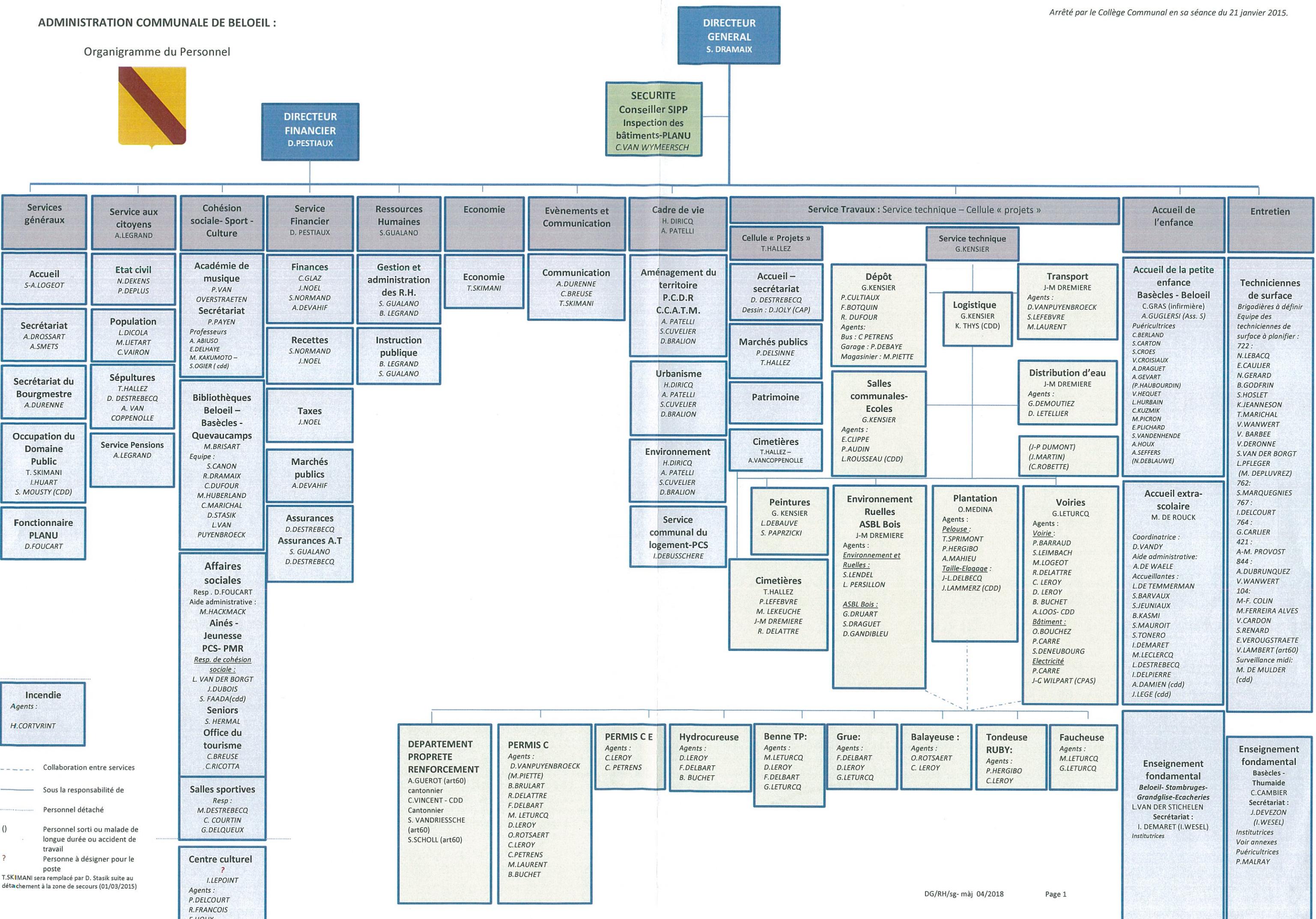
BATIMENTS	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution	
Bureau POLICE BASECLES	14.613	16.817	16.236	19.081	4.321											30,6%	
CPAS (ancien bureau POLICE)					14.593	15.272	15.913	16.877	9.816							15,7%	
Bibliothèque BASECLES	9.596	9.332	10.678	13.126	11.669	9.197	8.251	12.039	7.957	3.622						-17,1%	
Ecole filles + garçons BASECLES	35.465	38.555	31.780													-10,4%	
Ecole filles uniquement BASECLES				19.980	19.747	16.287	16.091	13.001	9.000							-34,9%	
Crèche BASECLES (ancienne, rue Porte à Camp)	2.245	1.708	2.455	474												9,4%	
Pompiers BASECLES	8.888	9.148	8.366	8.839	10.220	8.200	8.401	9.656	7.837	9.111	10.106	9.704	9.858	5.955	10.749	20,9%	
Hall sportif BASECLES	23.979	21.428	22.119	27.239	25.635	23.393	21.301	22.470	17.521	23.655	19.820	21.907	15.174	18.472	22.370	-6,7%	
Terrain football BASECLES N° 1									3.000	4.483	5.128	3.327	2.896	851	2.576	-14,1%	
Terrain football BASECLES N° 2									0	1.400	3.257	5.667	3.486	5.032	5.101	56,6%	
Agence Locale pour l'Emploi (ALE) rue Grande, 33 B															3.200	s.o	
Académie musique rue P. Pastur QUEVAUCAMPS	6.262	21.491	24.491	21.243	20.821	17.520	18.411	12.484	23.047	17.740	25.343	35.139	25.455	38.142	77,5%		
Centre culturel QUEVAUCAMPS	53.841	55.211	61.525	63.311	49.118	49.701	36.813	43.762	28.711	33.607	39.838	50.508	37.937	38.425	47.770	-11,3%	
Service travaux QUEVAUCAMPS	9.262	8.432	9.258													-0,0%	
Dépôt communal QUEVAUCAMPS	34.716	33.895	37.323	30.960	33.148	44.042	27.121	35.034	18.839	14.106	17.377	31.692	7.839	17.442	22.624	-34,8%	
Dépôt communal QUEVAUCAMPS (réfectoire (pétrole))								999	1.370	1.200	1.000	2.579	0	1.382	1.000	-27,0%	
Dépôt communal QUEVAUCAMPS (serres)					1.620	2.701	2.753	3.863	4.897	1.507	4.612	4.024	5.150	6.287	132,8%		
Ecole musique Harby QUEVAUCAMPS	9.962	6.790	9.515													-4,5%	
Salle répétition musique QUEVAUCAMPS	6.105	5.759	7.625	7.933	6.861	6.856	5.257	6.089	3.394	3.987	3.436	6.144	5.008	3.944	7.667	25,6%	
Ecole ELLIGNIES-ST-ANNE	7.287	6.846	4.229													-6,1%	
Appartement ELLIGNIES-ST-ANNE	13.897	8.074	14.228	12.851	9.236	11.510	9.697	7.985	6.003	9.624	9.977	13.932	11.537	5.557	8.305	-40,2%	
Salle basket ELLIGNIES-ST-ANNE	2.858		2.236	1.500	2.193			2.300	2.999							4,9%	
Ecole THUMAIDE	9.046	12.198	12.711	17.735	13.484	15.260	10.033	11.398	11.450	9.567	10.478	12.219	9.707	10.840	11.238	24,2%	
Complexe sportif THUMAIDE	7.227	6.088	8.273	11.918	8.928	11.178	7.421	9.322	8.763	9.671	10.040	9.424	6.942	5.371	6.501	-10,0%	
Ecole WADELINCOURT	501															s.o.	
Ecole rue d'Harchies GRANDGLISE	4.911	1.706														s.o.	
Ecole rue du Marais GRANDGLISE	8.448	9.317	10.875	10.596	10.404	11.211	10.567	9.422	7.687	10.165	5.253	0	0	0	0	-37,8%	
Local des ainés, rue du Marais GRANDGLISE													1.817	1.250	2.548	40,2%	
Ecole STAMBRUGES	31.426	29.533	29.437	32.401	28.847	31.782	26.097	30.841	28.415	30.015	29.433	30.882	32.137	21.904	34.025	8,3%	
Gymnase de STAMBRUGES	52.302	21.062														s.o.	
Appartement STAMBRUGES	8.180	8.960	11.844	9.942	6.898	5.806	5.450	6.277	6.095	7.686	8.192	7.231	7.349	6.261	4.443	-45,7%	
Commune BELOEIL	10.465	11.251	14.361	5.360												37,2%	
Ecole rue de Mons BELOEIL	18.234	11.647	13.736	23.496	15.901	15.717	19.028	17.476	14.547	16.732	18.981	22.752	16.563	12.879	15.834	-13,2%	
Crèche rue de Mons BELOEIL														2.244	3.804	s.o.	
Gîte AUBECHIES	3.094	6.446	7.324	8.100	6.655	6.773	6.084	7.051	6.984	6.777	6.273	7.783	6.242	6.312	7.504	142,5%	
Terrain football BELSTAM									1.000	0	1.317	1.138	2.203	1.560	2.067	0	106,7%
TOTAL	386.548	346.465	367.625	349.333	296.908	305.199	251.045	284.163	216.735	224.669	218.974	267.909	215.215	196.793	261.688	-32,3%	

8.3 Organigramme des services communaux

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BELOEIL :

Arrêté par le Collège Communal en sa séance du 21 janvier 2015.

Organigramme du Personnel



8.4 Capacité d'emprunt

SITUATION DE POUVOIR D'EMPRUNT
EUR

- Commune :	BELOEIL
- Matricule :	090-1507300-67
- Cpte courant :	BE81 0910 0035 8424
- Situation établie le	28/03/2018

I. Prévisions de recettes

- Fonds des communes	:	3.484.728,98		
- Add. précompte immobilier nombre (0)	:	2.282.989,38		
- Additionnels IPP. taux (0%)	:	3.924.518,54		
- Add. taxe circulation	:	198.171,92		
Total	:	9.890.408,82	X 90%	8.901.367,94 (1)
			(1) X 90%	8.011.231,15 (2)

II. Prévisions de dépenses

- Intérêts d'emprunts (*) jusqu'au no 1594	:	176.987,00		
- Tranches d'emprunts (*)	:	791.473,43		
Total	:			968.460,43 (3)

(*) Y compris éventuellement les charges des prêts contractés par les régies communales et les charges des prêts garantis par la commune.

**III. Excédent de recettes après avoir tenu
compte d'une marge pour les fluctuations
éventuelles du taux d'intérêt (2) - (3)**

7.042.770,72 X 90% 6.338.493,65 (4)

IV. Pourcentage d'engagement (3):(1)

11%

V. Possibilités d'emprunt sur base d'excédent de recettes (4)

<u>Durée (ans)</u>	<u>Taux indicatif (%)</u>	<u>Pouvoir d'emprunt</u>
20	1,262	126.770.000,00
15	1,258	95.080.000,00
10	1,249	63.380.000,00
5	1,219	31.690.000,00

Ce pouvoir d'emprunt a été établi en tenant compte des modalités de base (révision triennale du taux, imputation semestrielle des intérêts et amortissement annuel du capital), aux taux en vigueur au jour du calcul.

8.5 Budget communal 2018

TABLEAU DE SYNTHESE DU SERVICE ORDINAIRE

	2016	2017			2018
		Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2016					
Droits constatés nets (+)	1	16.923.077,56			
Engagements à déduire (-)	2	15.262.936,56			
Résultat budgétaire au compte 2016	3	1.660.141,00			
(1) + (2)					
BUDGET 2017					
Prévisions de recettes	4		17.419.078,80	- 88.000,00	17.331.078,80
Prévisions de dépenses (-)	5		16.219.123,63	0,00	16.219.123,63
Résultat présumé au 31/12/2017	6		1.199.955,17	- 88.000,00	1.111.955,17
(4) + (5)					
BUDGET 2018					
Prévisions de recettes	7				16.741.044,98
Prévisions de dépenses (-)	8				15.975.942,79
Résultat présumé au 31/12/2018	9				765.102,19
(7) + (8)					

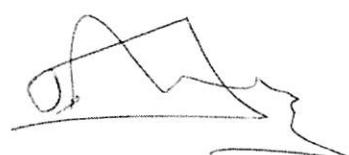
ANNEXE AU TABLEAU DE SYNTHESE - SERVICE ORDINAIRE*Justification des adaptations*

RECETTES		Libellé	en plus
Article			
			0,00
1. Total des recettes en plus			
			en moins
Article		Libellé	
040/36715.2017	Taxe sur les immeubles inoccupés 2017		32.000,00
04001/36424.2017	Taxe sur les dépliants publicitaires 2017		56.000,00
2. Total des recettes en moins			88.000,00
Solde des adaptations en RECETTES			-88.000,00
(1) - (2)			

DEPENSES		Libellé	en plus
Article			
			0,00
1. Total des dépenses en plus			
			en moins
Article		Libellé	
			0,00
2. Total des dépenses en moins			
Solde des adaptations en DEPENSES			0,00
(3) - (4)			

LE DIRECTEUR FINANCIER soussigné certifie avoir pris connaissance des adaptations du budget 2017 ci-dessus.

Fait à BELOEIL, le 01 décembre 2017.....



LE DIRECTEUR FINANCIER,

TABLEAU DE SYNTHESE DU SERVICE EXTRAORDINAIRE

	2016	2017			2018
		Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2016					
Droits constatés nets (+)	1	2.778.506,14			
Engagements à déduire (-)	2	3.984.028,49			
Résultat budgétaire au compte 2016	3	-1.205.522,35			
(1) + (2)					
BUDGET 2017					
Prévisions de recettes	4		3.916.406,95	- 706.625,00	3.209.781,95
Prévisions de dépenses (-)	5		3.500.770,44	- 75.000,00	3.425.770,44
Résultat présumé au 31/12/2017	6		415.636,51	- 631.625,00	- 251.988,49
(4) + (5)					
BUDGET 2018					
Prévisions de recettes	7				6.048.186,50
Prévisions de dépenses (-)	8				5.828.549,99
Résultat présumé au 31/12/2018	9				219.636,51
(7) + (8)					

ANNEXE AU TABLEAU DE SYNTHESE - SERVICE EXTRAORDINAIRE*Justification des adaptations*

RECETTES		
Article	Libellé	en plus
1. Total des recettes en plus		0,00
Article	Libellé	en moins
060/99551 :20170016.2017	PFRE : peinture église de Beloeil	10.000,00
060/99551 :20170024.2017	PFRE : Panneaux d'information communale	15.000,00
421/96151 :20170034.2017	EPC : Entretien extraordinaire des voiries	125.000,00
790/96151 :20170031.2017	EPC : cure de Basècles	35.000,00
922/96151 :20170027.2017	EPC : Honoraires rue Albert Ier	50.000,00
92208/96151:20120044.2017	EPC : PAC logement rue docteur Jadot	211.625,00
93009/96151 :20150016.2017	EPC : Rénovation des arcades	100.000,00
93010/66451 :20110020.2017	Subside RW : aménagements liaisons paysagères (II)	160.000,00
2. Total des recettes en moins		706.625,00
Solde des adaptations en RECETTES		
(1) - (2)		-706.625,00

DEPENSES		
Article	Libellé	en plus
1. Total des dépenses en plus		0,00
Article	Libellé	en moins
423/74152 :20170024.2017	Achat de panneaux d'information communale	15.000,00
790/72460 :20170016.2017	Mise en peinture église de Beloeil	10.000,00
922/72460 :20170027.2017	PAC : Honoraires rue Albert Ier	50.000,00
2. Total des dépenses en moins		75.000,00
Solde des adaptations en DEPENSES		
(3) - (4)		-75.000,00

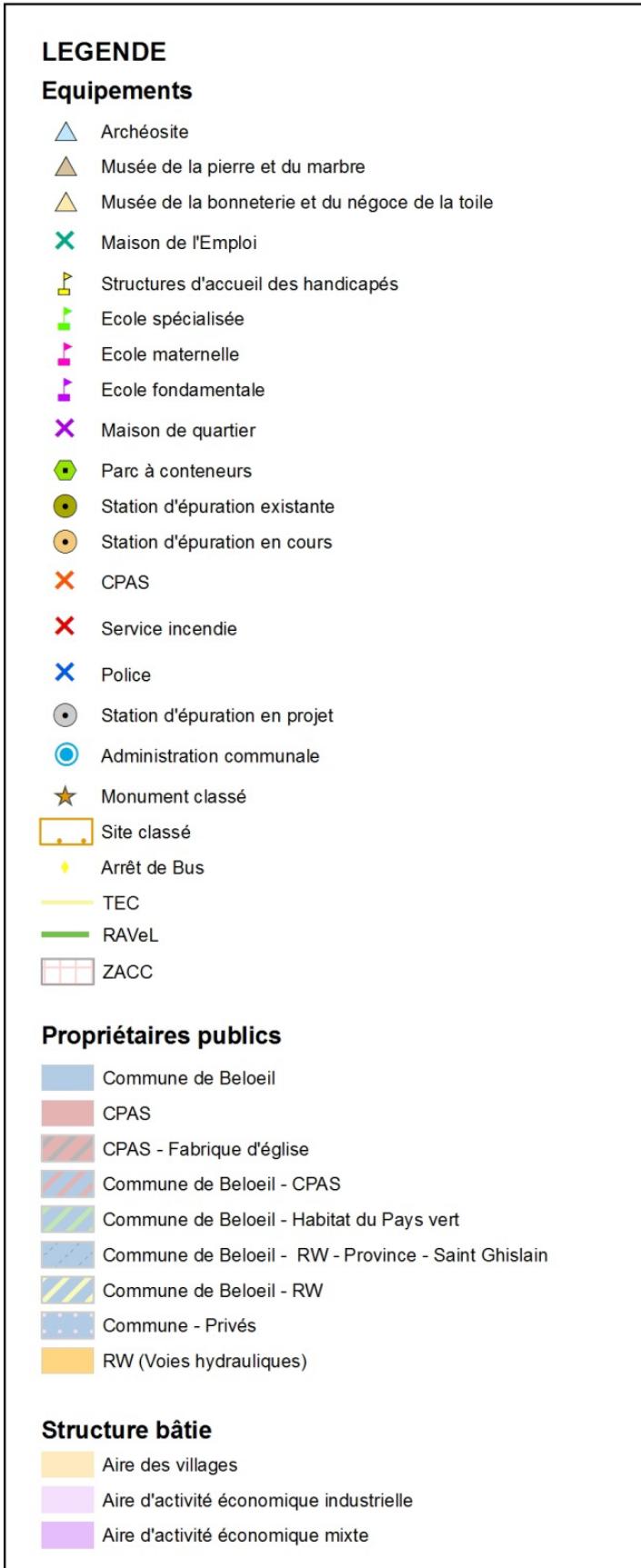
LE DIRECTEUR FINANCIER soussigné certifie avoir pris connaissance des adaptations du budget 2017 ci-dessus.

Fait à BELOEIL, le 01 décembre 2017



LE DIRECTEUR FINANCIER,

8.6 Carte des villages – Légende



8.7 Inventaire des arbres et haies remarquables

Arbres et haies remarquables : modifications proposées à la liste existante.

Annexe à l'arrêté du Collège communal de

BELOEIL

pris en date du 06 février 2012.

Proposition d'ajout d'arbres remarquables à la liste existante			
Essence ¹	Localisation ²	Propriétaire ³	Justification du caractère remarquable
CHENE PEDONCULE - Quercus Robur L.	A proximité de la chapelle Notre-Dame de l'Arconpuits (voir carte)	Voir extrait cadastral. DIVISION 2 - Section B ; n°636 H 2.	Arbre à prières / arbre fétiche, venu remplacer le robinier faux-acacia répertorié dans l'ouvrage « Le Patrimoine monumental de Belgique » 13/1. Circonférence à 1m50 du sol = 325 cm.
SAULE PLEUREUR	Rue du Fayt à Grandglise (voir carte)	Voirie communale (voir extrait du plan cadastral)	Arbre isolé, implanté au sein d'un ensemble arboré, au milieu de la rue du Fayt → point de repère dans le village - lieu de rencontres et de jeux pour les enfants du quartier. Circonférence à 1m50 du sol = 180 cm.
TILLEUL A GRANDES FEUILLES - Tilia Platyphyllos Scop.	Place de Rameignies, dans le cimetière derrière l'Eglise.	Domaine de la commune de Belœil.	Arbre repris sur la carte touristique éditée par la Cellule technique de l'Environnement de Hainaut Développement Circonférence à 1m50 du sol = 309 cm.
CHENE PEDONCULE- Quercus Robur	Rue du Partiau à Wadelincourt (à l'avant de la Maison de Village - visible depuis la voie publique).	Domaine de la commune de Belœil.	Arbre situé dans la cour de la Maison de Village de Wadelincourt et repris sur la carte touristique éditée par la Cellule technique de l'Environnement de Hainaut Développement Circonférence à 1m50 du sol = 260 cm.

¹ Idéalement les essences sont identifiées par leur nom scientifique latin (genre et espèce). A défaut, veuillez indiquer le nom vernaculaire en français.

² La focalisation doit être aussi précise que possible. Idéalement il sera fait usage des coordonnées Lambert72. A défaut on renseignera l'adresse privée, le lieu-dit, le nom de la rue, la parcelle cadastrale Une localisation sur carte peut s'avérer utile.

³ L'identification du propriétaire mentionnera le nom de l'institution publique ou de l'organisme public, ou du propriétaire privé ou de la raison sociale. Un n° de tél. peut s'avérer utile.

⁴ Il convient de communiquer les mesures de la circonférence du tronc à 1m50 au dessus du sol et de la hauteur de l'arbre, de décrire sa disposition isolé, en groupe, en alignement) de fournir les renseignements quant à l'intérêt qu'il présente d'un point de vue paysager mais également historique, dendrologique, botanique, folklorique ... Les sources bibliographiques utiles seront mentionnées. Un rapport photographique sera joint.

Annexe à l'arrêté du Collège communal de BELOEIL

Arbres et haies remarquables : modifications proposées à la liste existante.
pris en date du 06 FEVRIER 2012.

Proposition d'ajout d'arbres remarquables à la liste existante			
Essence ¹	Localisation ²	Propriétaire ³	Justification du caractère remarquable ⁴
NOYER	Rue Fénèque, 32 QUEVAUCAMPS	M. Michel DESTREBECQ Rue Fénèque, 32 7972 QUEVAUCAMPS	Arbre situé dans un ensemble bâti sis en zone agricole – ancienne ferme – et visible depuis la voirie, au lieu-dit « Moulin d'en Haut ». Cette propriété est répertoriée dans « Le patrimoine monumental de la Belgique – 13/1 » - Ferme du Moulin (voir copie en annexe). Circonference à 1m50 du sol = 2,45 m.

¹ Idéalement les essences sont identifiées par leur nom scientifique latin (genre et espèce). A défaut, veuillez indiquer le nom vernaculaire en français.

² La localisation doit être aussi précise que possible. Idéalement il sera fait usage des coordonnées Lambert72. A défaut on renseignera l'adresse privée, le lieu-dit, le nom de la rue, la parcelle cadastrale ... Une localisation sur carte peut s'avérer utile.

³ L'identification du propriétaire mentionnera le nom de l'institution publique ou de l'organisme public, ou du propriétaire privé ou de la raison sociale. Un n° de tél. peut s'avérer utile.

⁴ Il convient de communiquer les mesures de la circonference du tronc à 1m50 au dessus du sol et de la hauteur de l'arbre, de décrire sa disposition (isolé, en groupe, en alignement) de fournir les renseignements quant à l'inféret qu'il présente d'un point de vue paysager mais également historique, dendrologique, botanique, folklorique ... Les sources bibliographiques utiles seront mentionnées. Un rapport photographique sera joint.

Arbres et haies remarquables : modifications proposées à la liste existante.

06 FEVRIER 2012

BEOEIL

monoxide

三

Proposition de retrait d'arbres remarquables de la liste existante

N° INS N° du site N° du sujet

Classification de la demande de vente

Cet arbre est mort - un reste du tronc se trouve encore couché, à côté de la chanelle Notre-Dame de l'Arconniès. Justification de la demande de retrait*

Proposition de retrait d'arbres remarquables de la liste existante			
N° INS ¹	N° du site ²	N° du sujet ³	Justification de la demande de retrait ⁴
51008	16	1	Cet arbre est mort - un reste du tronc se trouve encore, couché, à côté de la chapelle Notre-Dame de l'Arc en Puits.
51008	20	1	Cet arbre a été abattu suite à une tempête.
51008	25	1 et 2	Des champignons étaient présents sur ces sujets : ils ont par conséquent été abattus et remplacés par des <i>styphnolobium</i> .

Ce n° qui figure sur la liste communale existante des arbres et haies remarquables doit être mentionné

Le n° qui figure sur la liste communale existante des arbres et haies remarquables doit être mentionné. La justification sera argumentée et tout document utile (rapport d'expertise, arrêté du bâtonnier, ...).

La consultation sera en bénéfice et sera documentée par rapport à l'apport du dossier (ex : ...).

1

8.8 Extrait du Plan Quinquennal de la lecture

2.2. Un véritable patchwork :

2.2.1. Aubechies, un des « plus beaux villages de Wallonie » :

Son église romane serait un vestige de l'ancienne abbaye du 11ème siècle. C'est ici que se trouve aussi un des fleurons du tourisme de la région, « L'Archéosite » qui présente les trésors de l'époque gallo-romaine. Des fouilles archéologiques y ont remis en lumière tout un pan de l'histoire locale vieux de 5000 ans. C'est dans ce village aussi que se trouve le Home André Livémont, ancienne seigneurie d'Aubechies déjà signalée au 14ème siècle et qui propose maintenant un service résidentiel pour une petite quarantaine d'adultes handicapés mentaux profonds.

2.2.2. Basècles, cité des Marbriers :

« Bâti sur roc », autrement dit Basècles, est un ancien village industriel. De ses nombreuses carrières, on extrayait la pierre, qui après polissage, devenait le marbre noir, réputé jusqu'au-delà des frontières. Cette activité fait maintenant partie du passé, et la nature reprend ses droits dans les carrières inondées. Basècles a aussi son château, le Château Daudernies. Le Carnaval de Basècles qui se déroule en février, a fêté ses trente ans. De nombreux groupes y prennent part et les sorties s'échelonnent sur un mois pour terminer par le cortège qui attire chaque année plus de monde. Plusieurs ducasses rythment aussi le calendrier baséclois, notamment la Ducasse de la Place Verte en septembre.

2.2.3. Beloeil, cité princière :

Le domaine de Beloeil a toujours été lié à l'histoire des Princes de Ligne qui le possèdent et l'habitent encore aujourd'hui. Son château qui abrite un mobilier et des collections remarquables, sans parler de la Bibliothèque, son parc, ses jardins, ses plans d'eau forment un ensemble grandiose.

De nombreuses fontaines sont toujours en état dans les rues et ruelles du village, ainsi que la Fontaine bouillante située aux Ecacheries. Le Canal Ath-Blaton complète le tableau de ce village « éponge ».

La Ducasse de la Grand'Rue à Beloeil réunit la population autour de ses géants et d'une succession de festivités organisées durant le premier dimanche de septembre depuis une trentaine d'années.

2.2.4. Ellignies-Sainte-Anne :

L'église de la Sainte-Vierge, surnommée la petite cathédrale, œuvre du curé architecte Vital Durray étonne par la cohabitation d'une tour du 16ème et un surprenant bâtiment de style néo-gothique. Non loin de là, se dresse La Pommeraie, ancien couvent devenu aujourd'hui un lieu de vie pour personnes adultes handicapées mentales. Douze foyers d'hébergement sont répartis sur Basècles, Ellignies et Quevaucamps, un autre à Tourpes (entité de Leuze). Une vingtaine d'ateliers permet à chacun de révéler ses compétences dans des domaines variés : cuir, peinture, théâtre, menuiserie, agriculture,

2.2.5. Grandglise, pays des roches rouges :

Son sous-sol est constitué de sable et de bancs de grès. Les grès de Grandglise ont été exploités comme pierres de construction, notamment pour les églises de Grandglise et de Beloeil, ainsi que pour l'Orangerie du Château de Beloeil. Il faut savoir que Stambruges et Grandglise, avant-gardistes, avaient mis leurs billes en commun bien avant la fusion des Communes, en 1964 !

2.2.6. Quevaucamps, centre géographique et administratif de l'Entité :

Autrefois village à vocation agricole, Quevaucamps s'est tourné progressivement vers l'industrie de la bonneterie. En 1950, on dénombrait 150 usines qui employaient plus de 1500 personnes. La population de l'époque était divisée en deux groupes. D'un côté de nombreux indépendants, commerçants, puissants économiquement et politiquement appelés « les bourgeois », et de l'autre les ouvriers aussi appelés « les sauvages ».

Fin octobre, depuis une dizaine d'années, La nuit des Lum'rottes fait parcourir à la population les sentiers de Quevaucamps au cours d'un circuit de l'étrange.

La Fête du Pâtrage a été remise sur pieds il y a quelques années dans l'espoir de redynamiser ce quartier et de donner l'occasion à la population de se rencontrer.

2.2.7. Rameignies :

Le plus petit village de l'Entité abrite l'église Saint-Pierre, ancienne chapelle romane du 12ème siècle et gothique du 16ème siècle refaite au 18ème siècle, ainsi que le Château de Rameignies, domaine privé du 18ème siècle.

2.2.8. Stambruges, terre de légendes :

Village des colporteurs qui vendaient toiles et tissus de Flandres, c'est aussi le cadre d'un site naturel tout particulier : la Mer de Sable. Stambruges, littéralement « l'étang à bruyères », porte très bien son nom comme le montre la présence de ce site naturel repris au patrimoine majeur de Wallonie pour sa valeur historique et botanique. Au 18ème siècle, la partie méridionale de Stambruges était couverte de bruyères où paissait le bétail et d'un grand étang de 40 ha alimenté par les eaux pluviales. Les canards y trouvaient refuge en hiver et les poissons y étaient nombreux. La dernière location de pêche date de 1852. Des dépôts sableux ont progressivement comblé l'étang et une lande tourbeuse s'y est installée. Des fossés de drainage ont ensuite été creusés.

On y retrouve de nombreux biotopes spécifiques : certaines bruyères typiques, les unes des sables humides dénudés et des landes humides, les autres des sables secs et des landes sèches, des sphaignes. Certaines plantes carnivores se développent dans les fossés de drainage, ...

La Mer de Sable est le dernier vestige de landes de la vallée de la Haine. Stambruges c'est aussi son massif forestier, qui constitue une importante zone forestière de plus d'un millier d'hectares d'un seul tenant, répertoriée comme zone Natura 2000 pour ses caractéristiques naturelles et géologiques. C'est dans ces bois que la Fontaine bouillante prend sa source. Dans ces forêts persistent les légendes : l'ottée des fées, l'arbre fétiche de la chapelle de l'Erconpuch, la ronde des sorcières....

La ducasse Saint-Servais se déroule mi-mai et est très populaire dans le village. Elle donne l'occasion à chacun de faire preuve de créativité et d'originalité dans la décoration des maisons et des rues, pour illustrer le thème de l'année. En novembre, on fête aussi à Stambruges la Saint-Hubert. Enfin, on peut encore y trouver plusieurs moulins, à eau ou à vent, reconvertis ou abandonnés.

2.2.9. Thumaide :

C'est dans ce village, qu'avec d'autres sources, La Fontaine du Curé donne naissance à la Verne de Basècles qui alimentait au siècle dernier l'industrie marbrière. C'est de Thumaide qu'émergent les deux cheminées de l'incinérateur, visibles de loin depuis 1980.

